

La professionnalisation des métiers du patrimoine



RÉSEAU PATRIMOINES

Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud
Case postale 5273 - 1002 Lausanne - www.reseaupatrimoines.ch



Les «Documents» de RÉSEAU PATRIMOINES

A la différence d'un bulletin de liaison régulier et formel, les «Documents» édités par RÉSEAU PATRIMOINES (Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud) seront à disposition des membres désireux de faire connaître leurs positions. Dans cette publication, il est donc moins question de faire l'inventaire de la «vie» de l'Association que de donner libre cours à une prise de parole engagée et réfléchie sur les domaines d'intervention qui nous concernent tous et qui touchent la gestion, la connaissance ou la reconnaissance publique du patrimoine naturel et culturel. Elle donne autant les résultats de réflexions en cours que des expertises sur des sujets liés au patrimoine.

Puisse la série des «Documents» être le témoin de nos actions, des objectifs à atteindre et de nos aspirations.

Pour adhérer à RÉSEAU PATRIMOINES: www.reseaupatrimoines.ch

Maquette: point carré, Suzanne Pitzl, Vevey

Coordination: Dave Lüthi

Mise en pages: Jean-Louis Moret

Impression: Swissprinters-IRL, Renens

Lausanne: *RÉSEAU PATRIMOINES*

Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, 2011

Sommaire

Préface par Anne Bielman	3
Approches transversales	
Professionnalisation et patrimonialisation: deux phénomènes consécutifs par Dave Lüthi	5
Histoire, archives, musées: des carrières féminines sous contrôle par Corinne Dallera	11
Le public, les spécialistes, les médias: au service de quels patrimoines ? par Leïla el-Wakil	17
Etudes de cas	
Les collections géologiques du canton de Vaud, une longue histoire patrimoniale par Gilles Borel	23
Les sciences de l'information documentaire: une formation professionnelle récente en pleine évolution par Gilbert Coutaz	29
Les professions muséales aujourd'hui par Marie Claude Morand	43
Parler de la même chose, si ce n'est de la même voix: spécialisation et polémique par Christophe Amstler	49
L'historien-ne des monuments et l'archéologue du patrimoine bâti: bénévolat, métier, profession... par Paul Bissegger	55
Moi vouloir être archéologue par Michel E. Fuchs	63
Comment se former aux métiers des archives cinématographiques ? par Caroline Fournier	67

Manuscrits reçus en mars-juin 2010

RÉSEAU PATRIMOINES

Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud
Case postale 5273 - 1002 Lausanne - www.reseaupatrimoines.ch





Métier Bibliothécaire, Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, 27 juillet 1960 (ACV, PP 886/A 7191, photographe: Centre photo, Lausanne).



Préface

par Anne Bielman

Voici quelques années, personne n'aurait eu l'idée saugrenue de demander à un responsable d'une Faculté des lettres¹ de préfacier un volume consacré au thème de la professionnalisation. Car les termes «professionnalisation» et «Faculté des lettres» apparaissaient comme totalement étrangers l'un à l'autre, voire inconciliables. «*A quels métiers peuvent bien conduire des études de Lettres ?*» est d'ailleurs une question récurrente, posée à chaque rentrée universitaire.

Depuis 2008, la Doyenne de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne possède pourtant certains éléments de réponse à cette question. En effet, c'est à cette date qu'ont été mis sur pied, en dernière année de la Maîtrise ès Lettres à 120 crédits, une dizaine de Programmes de spécialisation (SPEC), d'une durée d'un semestre en moyenne, dont certains ont une visée professionnalisante marquée: que ce soit dans le domaine de la réalisation cinématographique, de la traduction littéraire, de l'archivistique ou de l'histoire de l'art régional, ils ont en commun une volonté de mettre en contact les étudiants avec des représentants de secteurs professionnels spécifiques. Certains SPEC proposent des stages, d'autres des visites sur le terrain, d'autres encore font venir des praticiens à l'Université. Quelle que soit la formule privilégiée, l'objectif est de permettre aux étudiants de se créer un réseau de relations et de faciliter ainsi leur future entrée dans la vie professionnelle. Les SPEC donnent également aux étudiants l'opportunité de confronter ces approches pratiques avec des approches théoriques ou méthodologiques, dispensées dans le cadre de cours universitaires. De cette rencontre entre praticiens et chercheurs académiques naît un dialogue fructueux qui met définitivement à mal la redoutable Tour d'ivoire dans laquelle on a reproché parfois à l'Université (et à la Faculté des lettres) de s'enfermer.

Les Programmes de spécialisation sont-ils nés pour répondre à une attente des milieux professionnels ou des étudiants ? Ou bien à l'inverse ont-ils créé une demande en anticipant un mouvement de rapprochement entre monde académique et monde professionnel ? Probablement les deux à la fois.

Dans un paysage suisse où la formation tertiaire est en pleine mutation, les universités et les hautes écoles spécialisées (HES) doivent trouver leur place, réfléchir à leur rôle respectif, à leurs objectifs de formation, à de nouveaux dispositifs de validation des savoirs. On ne saurait se satisfaire à l'avenir d'une séparation schématique qui mettrait la recherche appliquée dans les seules HES et la recherche fondamentale dans les seules universités. En effet, on constate que plusieurs domaines dépendent à la fois d'une recherche universitaire fondamentale de haut niveau et d'une mise en application pratique des résultats de cette recherche: il en va ainsi notamment de l'histoire de l'art et de l'archéologie, rattachées par une longue tradition à l'Université, et qui ont formé en quelques décennies des centaines d'étudiants dont plusieurs sont devenus des professionnels actifs sur le terrain.

En outre, si l'on envisageait auparavant une vie professionnelle divisée en deux étapes successives, bien distinctes l'une de l'autre – une formation théorique à l'Université dispensée par des «intellectuels», puis une formation pratique acquise à travers la fréquentation de «gens du métier» –, le succès des cours de formation continue démontre que l'on privilégie désormais un va-et-vient régulier et durable entre formation théorique et formation pratique, chacune se nourrissant de l'autre.

Les SPEC lausannois visent à familiariser les futurs diplômés ès Lettres avec cette nouvelle conception de la vie professionnelle, une vie professionnelle en construction et en évolution permanentes. Il s'agit donc bien d'une «révolution» en Faculté des lettres, même si le sens vaudois de la retenue empêche de le clamer sur les toits... !

Venons-en à l'autre mot du titre du recueil: les «patrimoines».

La Faculté des lettres de l'UNIL a choisi depuis plusieurs décennies de considérer le patrimoine comme un sujet d'études universitaire:

• **patrimoine littéraire** au Centre de recherches sur les lettres romandes (CRLR), créé en 1965 à l'initiative du

¹ Au moment de lancer ce numéro 12 des *Documents*, Anne Bielman était doyenne de la Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne (2006-2011).

professeur G. Guisan, et qui s'attache à l'étude méthodique et historique de la littérature romande. Son pôle d'activités principal est le travail sur les archives. Le CRLR conserve et met en valeur des fonds d'écrivains et d'artistes romands – C.F. Ramuz, G. Roud, G. Nicole, Ph. Jaccottet, M. Laederach et bien d'autres –, des fonds constitués de manuscrits originaux (inédits ou non) ou de correspondance privée, qui sont classés et inventoriés. La gestion de certaines de ces archives se fait en partenariat avec la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne;

- **patrimoine historique** en Section d'Histoire qui a fait de l'exploitation des documents originaux conservés aux Archives cantonales vaudoises, dans les archives communales ou dans certaines archives familiales privées l'un de ses points forts. Histoire de la Maison de Savoie, économie de l'Ancien Régime, industrie et société aux XIXe-XXe siècles, image de la Suisse depuis 1848, sociabilité dans la Suisse contemporaine: autant de thèmes de recherche et d'enseignements qui concernent le patrimoine régional ou national;

- **patrimoine archéologique** à la Section d'Archéologie et des sciences de l'Antiquité. A l'initiative de l'un de ses fondateurs, le professeur D. Paunier, titulaire de la première chaire suisse d'archéologie des provinces romaines, la pratique des fouilles sur des sites gallo-romains suisses (Avenches, Lausanne-Vidy, Yverdon, Nyon, villas romaines d'Orbe-Boscéaz ou de Pully, Martigny, Massongex, etc.) et des enseignements techniques sur l'analyse et la publication du matériel (céramique, peinture murale, objets en métal, en os ou en ivoire, inscriptions, monnaies, graffiti...) font partie intégrante de la formation des étudiants. Et les collaborateurs de la Section travaillent

en partenariat étroit avec les services cantonaux d'archéologie, aussi bien dans le canton de Vaud qu'en Suisse romande.

- **patrimoine artistique** en Section d'Histoire de l'art qui a développé dès 1972, sous l'influence du professeur M. Grandjean, un secteur intitulé «Histoire de l'art régional». Déjà à ce moment, un lien était établi entre approche académique, approche pratique à travers des visites de monuments et approche historique par l'analyse de fonds d'archives. L'étude du patrimoine artistique régional, focalisé au départ sur la période médiévale et moderne, englobe dès les années 1990, à l'initiative du Professeur G. Cassina, les XIXe et XXe siècles et s'étend à l'étude du mobilier et des décors intérieurs des monuments (menuiserie, peinture sur verre, céramique, héraldique). Dès 2009, le secteur «Architecture et patrimoine» devient l'un des pôles de la Section d'Histoire de l'art lausannoise et des contacts se tissent avec l'EPFL et ses «Archives de la construction moderne».

Ce volume sur les patrimoines et leur professionnalisation, s'inscrit donc dans une ligne tracée depuis quelques décennies par l'institution lausannoise. Ce n'est pas un hasard s'il est dirigé par un professeur-assistant de la Faculté des lettres, M. Dave Lüthi, et si un grand nombre de contributeurs de ce volume ont passé par la Faculté des lettres ou entretiennent avec elle des relations étroites. C'est la preuve que Lettres, professionnalisation et patrimoine forment un trio gagnant ! ■

Anne Bielman, professeure ordinaire d'histoire ancienne, Faculté des Lettres, doyenne sortante, Université de Lausanne

Professionnalisation et patrimonialisation: deux phénomènes consécutifs

par Dave Lüthi

Ego-histoire

S'il est bien un domaine où l'inattendu est présent au quotidien, c'est bien celui des métiers du patrimoine... L'idée de traiter la question de la professionnalisation des acteurs des patrimoines culturels et naturels est en effet née de l'un des nombreux méandres de la thèse de doctorat que j'ai rédigée en 2006-2008, à mi-chemin entre histoire de l'architecture et histoire de la médecine¹. Il s'avérait soudain que pour comprendre l'apparition d'une architecture médicale, il fallait saisir les conditions de la stabilisation professionnelle de ces praticiens. La conception de l'hôpital quittait le domaine de l'empirisme au moment où ses concepteurs – médecins, puis architectes – devenaient des *professionnels*. Cet épisode relativement lointain, remontant au milieu du XIXe siècle, posait des questions plus générales et toujours actuelles: qu'est-ce qu'un professionnel, un spécialiste et comment obtient-on ce «statut»? Quand et comment apparaissent ces concepts, dans quel contexte, quels sont les enjeux de ces phénomènes sociologiques, à forts tenants culturels, économiques, symboliques? Ces questions étant déjà bien traitées pour le domaine médical², il restait à les développer pour le domaine architectural vaudois des XIXe et XXe siècles. Les voies d'approche développées à cette occasion se sont révélées riches d'enseignements à la fois historiques et méthodologiques³.

Toutefois, ces questionnements d'historiens avait un impact tout particulier par rapport à ma propre «carrière» (le terme me paraissait – et me paraît – toujours impropre à la profession (?) qui est la mienne, l'histoire de l'architecture). J'avais en effet le sentiment que depuis une dizaine d'année, mon cercle de collègues vivait une mutation que j'ai pu dès lors décrire avec précision: la *professionnalisation*. Avec eux, je me retrouvais donc au centre même d'un phénomène pour moi tout à fait historique – je ne le connaissais que par le biais des médecins et des architectes peuplant ma thèse – mais qui était d'une actualité évidente pour les historien-ne-s du bâti...⁴ Cet étrange raccourci m'a incité à m'intéresser à ce domaine de mon point de vue d'historien et d'«acteur» – les deux vues

s'avérant passionnantes à accorder – et à apporter un autre angle d'approche à celui bien plus approfondi et abouti des sociologues et des historiens des professions. Cette position d'historien de sa propre mutation professionnelle donnait une liberté immense: celui d'accélérer le temps, pour mieux faire correspondre la réalité de cette mutation au modèle théorique des sociologues. Par la prise de distance critique, mais aussi l'inscription in vivo dans un phénomène bien réel même s'il peut être décrit – voire prévu – par celles et ceux qui le vivent, je me retrouvais à penser et à agir en termes d'ego-histoire⁵. Cet article en est une preuve évidente... Toutefois, ayant eu la chance de côtoyer d'autres milieux professionnels patrimoniaux, il me semble utile de continuer – en temps réel dans une certaine mesure – la réflexion et de l'étendre aux métiers qui m'entourent: à toutes celles et à tout ceux qui œuvrent, comme moi, à la l'étude, la valorisation et la transmission des patrimoines.

Patrimonialisation

Sans conteste, le dernier tiers du XXe siècle se caractérise par un phénomène de *patrimonialisation* remarquable⁶. Selon les définitions qu'en donnent ses commentateurs, la patrimonialisation est un «processus

¹ *Le compas & le bistouri. Une histoire de l'architecture médicale vaudoise 1760-1940*, Lausanne: BHMS, 2011 (à paraître). Thèse UNIL codirigée par le Prof. Gaëtan Cassina (Fac. des Lettres) et le Prof. Vincent Barras (Fac. de biologie et de médecine).

² Voir l'étude fondamentale d'Eliot FREIDSON, *La profession médicale*, Paris: Payot, 1984 (1^{re} éd. américaine: 1972).

³ Nous avons traité les thèmes de la professionnalisation et de la spécialisation de l'architecte dans deux études: *La construction de l'architecte: histoire d'une profession en Suisse romande 1800-1940*, Neuchâtel: Alphil, 2010, pp. 70-83 et «L'architecte-spécialiste. Modalités et enjeux d'un phénomène professionnel et historique», in Dave LÜTHI, Gaëtan CASSINA (dir.), *La profession d'architecte en Suisse romande, XVIe-XXe siècles*, Lausanne: Etude de Lettres, 2009, pp. 145-162.

⁴ Voir ci-dessous l'article de Paul BISSEGER, p. 55

⁵ Sur cette notion, Pierre NORA (éd.), *Essais d'ego-histoire*, [Paris]: Gallimard, 1987.

⁶ Jean-Pierre BABELON, André CHASTEL, *La notion de patrimoine*, Paris: Levi, 2000 (1^{re} éd. 1980, Revue de l'Art, 49); Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*, t. 2, *La Nation*, [Paris]: Gallimard, 1986; Dominique POULOT (dir.), *Patrimoine et modernité*, Paris [etc.]: L'Harmattan, 2002; Dominique POULOT, *Une histoire du patrimoine en Occident, XVIIIe-XXIe siècle: du monument aux valeurs*, Paris: PUF, 2006.

par lequel un collectif humain cherche à conserver en l'état le passé, ou à le ressaisir afin de le mettre en collection, autrement dit, en évidence⁷. Elle résulte de l'ouverture très nette du champ collectionneur/inventorisateur «traditionnel» (ou «classique», par opposition à notre époque qui serait «moderne») à des productions ou des expressions culturelles autrefois bornées à des domaines perçus comme spécifique et secondaires tels que le folklore, l'histoire industrielle, l'anthropologie. A côté de la cathédrale de Lausanne et de la porcelaine de Nyon (patrimoines «classiques»), figurent désormais au Panthéon vaudois les «vestiges» de l'usine Paillard d'Yverdon ou les chemins de fer à voie métrique du musée de Blonay-Chamby, les collections de l'art brut ou les archives filmiques de la Cinémathèque suisse. Cette mutation du champ, cette explosion des intérêts s'accompagne, depuis les années 1970, d'un changement sémantique significatif: le terme même de *patrimoine* remplace dès lors celui de *monument historique*, devenu depuis lors quelque peu désuet et cantonné aux témoins bâtis des générations passées⁸. Le concept de patrimoine est plus ouvert et plus flou à la fois; en référence à son sens latin initial (*patrimonium*: légitimité familiale qu'entretient l'héritage), il implique la notion d'héritage que l'on reçoit, mais aussi, par extension, que l'on transmet. Cette notion de transmission, qui fait partie intégrante du credo des acteurs actuels du patrimoine, n'est pourtant pas contenue a priori dans le terme de patrimoine et relève d'une lecture récente du concept. Elle lui donne pourtant, évidemment, tout son sens.

Les métiers du patrimoine sont donc concernés par la transmission et ses professionnels se perçoivent de plus en plus comme des *go-between* entre un passé pas toujours lointain et un futur très proche. Par rapport aux métiers liés plus anciennement à la conservation et la valorisation des monuments historiques (au sens large du terme, que rend bien la notion de *biens culturels*), la tâche a changé et la matière concernée également. On ne traite pas un film numérique pour assurer sa transmission comme l'on se chargerait d'un château millénaire: les valeurs véhiculées par ces objets – valeurs culturelles dont la déclinaison peut être reprise de l'ouvrage centenaire mais toujours pertinent d'Alois Riegl⁹ – n'ont plus grand chose à voir entre le patrimoine au sens qu'on lui donne à la fin du XXe siècle et les «classiques» monuments historiques. De même, si ces derniers avaient parfois une fonction commémorative (monuments à inscriptions notamment), qui les fait décrire par Riegl comme des

monuments intentionnels, il est rare que les éléments entrant dans notre notion du patrimoine aient été conçus dans ce but – ainsi, les channes et autres médailles remises lors des abbayes de tirs intéresseront moins dans ce qu'elle commémorent que pour ce qu'elles remémorent. Les valeurs contenues par ces objets tiennent donc moins à leur fabrication, à leur valeur pécuniaire ou à l'intention initiale du concepteur qu'au témoignage d'ordre anthropologique que l'objet représente encore une, deux ou plusieurs générations après sa production: c'est donc le souvenir, l'évocation, qui est primordiale. On peut définir une distinction de principe entre une vision nostalgique et une perception historique du patrimoine, qui revient à différencier le *vieux* de l'*ancien*. Tout n'est que question de temps et les objets patrimoniaux deviendront peu ou prou des monuments historiques, une fois le tri opéré. Tri opéré par... les professionnels du patrimoine, qui s'occupent de toutes sortes de passages.

Professionnalisation

Le problème majeur posé par les objets définissant le patrimoine au sens large et actuel, c'est donc que leur valeur dépend moins de leurs qualités intrinsèques (matériau rare, bienfaisance, etc.) que de l'importance culturelle qu'ils ont joué, voire, dans certains domaines, de leur place dans l'histoire des techniques. Les collections d'appareils photographiques, de postes de radiodiffusion, de télévision ne se comprennent qu'au sein d'une chaîne: pour reprendre la distinction qu'opère la sociologue Nathalie Heinich¹⁰, on passe d'une logique de *l'unicum* à celle du *typicum*. Cette distinction s'observe non sans pertinence pour les objets produits industriellement, mais également dans le cadre plus traditionnel du patrimoine bâti, où le château et l'église ont fait une place – certes encore trop faible dans le cas vaudois¹¹ – aux immeubles urbains de l'époque contemporaine, aux ensembles industriels, aux ouvrages d'art (les œuvres

⁷ Définition de Pascal Dibie cité par Nathalie HEINICH, *La fabrique du patrimoine. 'De la cathédrale à la petite cuillère'*, Paris: Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 2009, p. 19.

⁸ Rappelons qu'à ses origines, au XVIIe siècle, ce concept concerne l'écrit et les archives. A ce sujet: Jean-Daniel MOREROD, Grégoire OUGÉY, «'Monument historique': genèse d'une expression et d'un concept (XVIIe-XVIIIe siècles)», in Dave LÜTHI, Nicolas BOCK (dir.), *Petit précis patrimonial. 23 études d'histoire de l'art offertes à Gaëtan Cassina*, Lausanne: Edimento, 2008, pp. 51-71 (Cahiers lausannois d'histoire de l'art, 7).

⁹ Alois RIEGL, *Le culte moderne des monuments: son essence et sa genèse*, Paris: Seuil, 1984 (1^{re} éd.: Vienne, 1903 sous le titre: *Der moderne Denkmalkultus, sein Wesen und seine Entstehung*).

¹⁰ Nathalie HEINICH, *op. cit.*

¹¹ En l'état actuel de la législation, il n'existe pas de moyen de protéger, encore moins de classer, des ensembles d'édifices, qui sont pourtant la partie la plus significative de la production architecturale depuis les années 1870 en milieu urbain.

d'ingénieurs), bref, à des types d'édifices pour lesquels l'objet individuel compte moins que la série.

La professionnalisation des métiers du patrimoine se doit donc de suivre cette tendance à l'ouverture et à l'actualisation d'objets du passé dans le temps présent. Au spécialiste dans sa «tour d'ivoire» succède le généraliste – tout de même un peu spécialiste, sinon il disparaît dans la masse de ses congénères –, au bureau souvent un peu improvisé, armé d'une multitude d'appareils électroniques lui permettant de documenter, capter, comparer, publier une multitude d'objets dont il ne savait rien la semaine précédente mais que les moyens contemporains d'information lui permettent de situer au plus précis et au plus pressé. Cette «souplesse» fait partie de son bagage et est actuellement valorisée par les employeurs – l'on doit pouvoir tout faire: ce qui compte est moins le savoir en soi que de savoir où l'obtenir. L'érudition fait place à la virtuosité dans l'obtention et l'articulation des informations pertinentes.

La professionnalisation est un phénomène bien décrit en particulier par les sociologues. On fera ici un bref rappel sur ses tenants et ses aboutissants. D'un point de vue historique, la professionnalisation apparaît avec la stabilisation des métiers dès le XIXe siècle; leur définition via des règlements, des contrats et des cahiers des charges marque un tournant dans l'histoire de la vie professionnelle: l'on passe d'une occupation souvent floue, improvisée, changeante, subie aussi – on pratique souvent le métier de son père – à une profession choisie, pensée en terme de carrière, d'ascension sociale voire, à une période plus récente, d'épanouissement personnel. Au niveau du groupe socio-professionnel (le terme, évidemment est anachronique), cette mutation s'accompagne de différentes étapes bien connues:

- Tout d'abord, un regroupement à caractère corporatiste qui permet de définir avec plus ou moins de discernement les contours de la profession; ce regroupement est souvent formalisé par la fondation d'une association professionnelle (ou d'un syndicat). En Suisse, ces associations sont souvent d'abord fédérale, puis, rapidement, cantonales¹².
- Ensuite intervient la mise sur pied d'un système de contrôle de la profession (et donc de sa fermeture potentielle) via la création d'écoles ou par la surveillance du plan d'étude ou d'apprentissage des institutions publiques, par la mise sur pied d'un diplôme (plus récemment, d'un Master ou d'un Master d'études avancées)¹³.

- Enfin, la mise en vitrine de la profession termine ce processus. Elle passe souvent par la création d'un périodique professionnel, impliquant bien sûr les acteurs de la discipline mais aussi d'autres professions annexes (pour assurer une base d'abonnés suffisante !). La revue permet une mise sous tutelle des acteurs secondaires; elle est un moyen d'affirmer la préséance de la profession «constituée» sur les autres branches auxiliaires où flotte encore souvent un certain empirisme.

Dans un cadre européen, les professions médicales¹⁴, juridiques¹⁵, politiques même¹⁶, ont été bien abordées du point de vue socio-historique. Pour illustrer notre propos, il est possible de prendre un autre exemple, moins connu et plus proche de nous, celui des architectes, tout à fait caractéristique de cette évolution en Suisse et dans le canton de Vaud aux XIXe et XXe siècles¹⁷. Vers 1830, au moment de l'apparition d'entrepreneurs aguerris à l'architecture et de l'émergence de l'ingénieur comme acteur héroïque de la construction des nouvelles infrastructures (notamment les routes, les ponts et, bientôt, le chemin de fer), les architectes suisses se réunissent en une Société des ingénieurs et architectes qui leur permet à la fois de tendre la main au potentiel concurrent et à le maîtriser, voire à l'apprivoiser. Le phénomène part de Zurich, centre radial de l'architecture suisse où sera ouverte en 1855 la première Ecole d'architecture du pays au sein de l'Ecole polytechnique fédérale. La force d'attraction de cette *Bauschule* ne se démentira pas et la force de son diplôme – décerné dès l'origine – rendra les étudiants suisses un peu schizophrènes, leur cœur et leur raison balançant souvent entre Paris, centre culturel (mais où le diplôme, introduit en 1863 seulement,

¹² Muriel SURDEZ, *Diplômes et nation: la constitution d'un espace suisse des professions avocate et artisanales (1880-1930)*, Berne [etc.]: Lang, 2005; Fabrice BERTRAND, «Les instituteurs vaudois et leur association professionnelle: de l'amicalisme vers le syndicalisme (1856-1925)», in *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, 24, 2008, pp. 15-30.

¹³ Muriel SURDEZ, *op. cit.* Voir ci-dessous l'article de Gilbert COUTAZ, p. 29.

¹⁴ Dans une littérature bien fournie, citons: Philippe EHRENSTRÖM, «Affirmation et structuration de la profession médicale, Genève 1880-1914», in *Revue suisse d'histoire*, 42, 1992, 2, pp. 220-226; Vincent BARRAS, «Histoire du médecin de 1880 à la fin du XXe siècle», in Louis CALLEBAT (dir.), *Histoire du médecin*, Paris: Flammarion, 1999, pp. 269-307; Martine TANNER, *Début d'une profession: obstétrique et formation des sages-femmes dans le pays de Vaud au 18ème siècle*, Lausanne: Institut romand d'histoire de la médecine et de la santé, 2001.

¹⁵ Pierre GUILLAUME (dir.), *La professionnalisation des classes moyennes*, Talence: Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1996; Muriel SURDEZ, *op. cit.*

¹⁶ Heidi Z'GRAGGEN, *Die Professionalisierung von Parlamenten im historischen und internationalen Vergleich*, Berne: Haupt, 2009.

¹⁷ Voir notre étude: Dave LÜTHI, *La construction de l'architecte: histoire d'une profession en Suisse romande 1800-1940*, Neuchâtel: Alphil, 2010, notamment pp. 70-83.

n'est guère significatif avant les années 1890), et Zurich, centre professionnel. Les deux premiers actes (association, diplôme) sont donc joués au moment où les architectes vaudois fondent leur propre association (1874), sans doute en réaction à un trop fort alémanisme de la société initiale, mais aussi parce que la masse critique des professionnels permet un rassemblement suffisant à fonder un groupe convaincant. Un bulletin ne tarde pas à paraître (1875)¹⁸, qui portera haut et fort (du moins dans les milieux concernés) les revendications corporatistes des constructeurs vaudois, cernant les contours de leurs compétences et de leurs responsabilités. Cette auto-définition de la profession est particulièrement intéressante car elle force les métiers auxiliaires à se définir et à se protéger à leur tour: en témoigne la création de la Société suisse des entrepreneurs en 1897, qui cherche à faire front aux exigences toujours croissantes des architectes.

Cet élément de comparaison n'est pas inutile pour qui veut comprendre la professionnalisation des métiers du patrimoine. Si les études qui suivent montrent que certaines de ces professions sont bien établies dès le XIXe siècle¹⁹, la plupart d'entre elles sont actuellement en cours de professionnalisation, souvent en fin de processus – ce qui explique, sans doute, l'intérêt porté au sujet. Toutefois, le processus est tout à fait similaire à celui décrit ci-dessus: le recul fournit par l'histoire permet de rendre compte avec plus de clairovoyance de phénomènes contemporains, parfois inachevés, et, parfois, elle permet même de les accélérer²⁰.

Patrimonialisation et professionnalisation

Le phénomène de patrimonialisation des années 1970-2000 a considérablement modifié le champ des objets culturels que notre civilisation entend préserver. On a vu que la nostalgie (voire parfois le deuxième degré) a trouvé sa place dans cette prise de conscience de plus en plus collective, donnant une ampleur ingérable à l'amas de souvenir que «l'on» doit conserver. Paradoxalement, c'est en raison de cette perception un peu romantique, parfois passéiste, du temps qui passe (ou qui fuit même), que les acteurs du patrimoine ont vu leur statut se modifier. Tant que les biens culturels restaient enfermés dans des établissements *ad hoc*, conçus plus pour leur préservation et leur présentation que pour leur valorisation, tant que les monuments historiques jouissaient d'un statut quasi-intouchable – un château-musée n'avait pas à justifier de ses pertes comptables à la fin de l'année puisqu'on

attendait pas de lui qu'il soit rentable, d'autres valeurs (culturelles) suffisant à lui permettre d'exister – les acteurs du patrimoine demeuraient souvent mal définis professionnellement et souvent complètement empiriques dans leur approche – tel architecte s'improvisant directeur de musée, tel avocat archéologue cantonal, tel militaire en défaveur archiviste. La multiplication des objets considérés comme dignes de conservation a définitivement rompu avec cette vision romantique, elle aussi, de la conservation et de la valorisation du patrimoine. Elle bouleverse d'ailleurs tous les schémas antérieurs. Ainsi, les dégradations rapides de certains supports, les connaissances techniques nécessitées par d'autres, la gestion de la masse toujours plus importantes d'objets et d'informations sans support matériel viable – de l'image aux archives numériques en passant par la vidéo, l'art conceptuel, sans parler de patrimoine immatériel... – impliquent des connaissances pratiques qui s'opposent d'une part à l'amateurisme, qui peut être malgré toute bonne volonté très destructeur, mais aussi à la stricte connaissance théorique: le professionnel doit alors se muer en spécialiste – à mi-chemin donc entre une vision «idéale» de sa mission et une vision plus pragmatique mais aussi plus efficace, de son métier²¹. On peut faire le parallèle avec les notions d'*unicum* et de *typicum*, la première faisant référence dans ce cas à l'érudit du bon vieux temps, dont le savoir personnel n'est partagé par personne d'autre, la seconde à la normalité représentée par les professionnels dont le savoir est sanctionné et valorisé par un diplôme reconnu. Le spécialiste se place au-delà de cette catégorisation, car il doit faire le lien entre les deux catégories: posséder des connaissances, un langage, une méthode d'approche communs à un groupe de praticiens et, en même temps, faire preuve d'une indépendance et d'une vivacité d'esprit hors-norme. A l'instar de chaque monument ou bien culturel dont le savant cherche généralement à montrer l'originalité, la valeur unique – cette valeur pouvant paradoxalement être son appartenance à un ensemble ! – le savant lui-même doit se profiler pour trouver sa place et servir la cause patrimoniale – les places sont rares. Le paradoxe n'est donc pas des moindres: au moment où les professions liées à la conservation des biens culturels s'affirment et se normalisent, le savant doit savoir se fondre dans le moule normatif tout en s'inventant une individualité propre. S'ensuivra, sans doute, une

¹⁸ Le *Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et architectes*, devenu le *Bulletin technique de la Suisse romande* en 1900, *Ingénieurs et architectes suisses* en 1979 et *Tracés* en 2002.

¹⁹ Voir la contribution de Gilles BOREL, p. 23.

²⁰ Afin de finaliser notre propre professionnalisation, nous avons fondé la revue *Monuments vaudois* en 2010. Voir l'article de Paul BISSEGER, p. 55.

²¹ A ce sujet, voir la contribution de Caroline FOURNIER, p. 67.

vision toujours (auto)critique qui n'est pas la moindre des caractéristiques des professions du patrimoine. Souhaitons seulement que la question fondamentale (à quoi je sers ? – retour à l'ego !) ne devienne pas la question centrale, motivée par des critères d'abord économiques, mais demeure à l'arrière-plan, stimulée

par une réflexion de fond, plus globale, d'ordre philosophique et culturelle. ■

Dave Lüthi, professeur, professeur assistant en Architecture & Patrimoine, Faculté des Lettres, Université de Lausanne



Profession documentaliste, Edipresse, Lausanne, 30 novembre 1990 (ACV, PP 886/A 7191, photographe: Agence A.I.R. – Jean-Claude Curchod, Lausanne).



La Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, Anne Schranz, 7 juin 1984 (ACV, PP 886/A 7191, photographe: Agence A.I.R., Jean-François Luy, Lausanne).

Histoire, archives, musées: des carrières féminines sous contrôle

par Corinne Dallera

Les femmes sont aujourd'hui plus nombreuses que les hommes à entreprendre des études d'histoire et d'histoire de l'art, mais phénomène perceptible dans toutes les disciplines universitaires, elles sont moins nombreuses que les hommes aux échelons supérieurs de la carrière académique qui se conjugue encore aujourd'hui au masculin. Les Archives, les musées et les bibliothèques en revanche ont offert des débouchés professionnels aux femmes des classes moyennes et supérieures instruites tout au long du XXe siècle. Toutefois, malgré cette ouverture, les femmes ont longtemps été cantonnées à quelques fonctions subalternes.

Porter un regard historique sur la naissance du métier d'historien et sur la féminisation des Archives et des musées permet de mieux comprendre la persistance de l'écart existant encore entre le poids quantitatif des femmes dans ces disciplines et leur faible nombre aux fonctions professorales et à la tête des institutions. La constitution des historiens en communauté professionnelle illustre comment la professionnalisation de l'histoire universitaire rime avec une longue exclusion des femmes de la recherche historique institutionnalisée¹. L'historien-ne n'est certes pas sur le front de la valorisation et de la conservation du patrimoine, toutefois l'institutionnalisation de cette discipline partage avec la professionnalisation des métiers du patrimoine des questions et des enjeux communs comme la distribution des rôles entre praticiens et amateurs ou le passage de l'érudition à la science. Un regard sur la féminisation précoce de l'École des chartes et des fonctions muséales subalternes permet quant à lui de mieux cerner les contours spécifiques de la division sexuelle du travail structurant les métiers du patrimoine.

Historien, un métier d'homme

La professionnalisation de l'histoire au XIXe siècle est étroitement liée au développement de l'histoire universitaire soutenue par les États qui mobilisent une nouvelle génération d'historiens dans la construction d'une identité nationale collective. L'engouement général pour la science suscité par le positivisme per-

met l'autonomisation de la recherche historique par rapport au monde politique². Or, la professionnalisation de l'histoire universitaire n'est pas neutre du point de vue des rapports de genre dans la mesure où elle a pour corollaire une masculinisation du rôle social de l'historien et de son objet de recherche. Au niveau des pratiques, elle se traduit par des aménagements qui vont rendre plus difficile aux femmes qu'aux hommes l'accès aux espaces de production et de sociabilité reconnus par la discipline et aux qualifications désormais requises de l'historien de métier.

C'est une volonté de rupture avec le monde extérieur et notamment avec les pratiques amatrices qui a permis à l'histoire de se constituer en discipline scientifique. Elle se fonde notamment sur la création de nouveaux espaces réservés aux seuls historiens de métier, où la légitimité de la présence des femmes sera longtemps remise en cause. À l'université, c'est notamment le cas des séminaires regroupant de jeunes spécialistes autour de l'activité d'un maître qui remplacent peu à peu les cours publics, auxquels les femmes étaient nombreuses à assister. Seules les personnes inscrites à l'université sont admises dans ces nouveaux lieux de transmission des savoirs, constitués de petites salles et de bibliothèques spécialisées. Bonnie G. Smith montre comment s'y construit un système de valeurs basé sur des oppositions entre la science pratiquée dans les séminaires et l'histoire salonarde ou destinée au grand public que les nouveaux historiens associent à la féminité³. La collaboration aux revues spécialisées et l'appartenance à une ou plusieurs associations professionnelles revêtent une importance capitale pour l'historien de métier, dont la reconnaissance par les pairs est gage de scientificité. Or, les femmes sont mises à l'écart de ces nouveaux espaces constitutifs de la discipline. Entre 1963 et 1965, seulement 8,8% des articles de la *Revue historique* sont publiés par des femmes⁴. Aux États-Unis, même si les femmes sont admises à l'*American Historical Association*

¹ Françoise THÉBAUD, *Écrire l'histoire des femmes*, Paris: ENS Editions, 1998, pp. 34-36.

² Gérard NOIRIEL, *Sur la «crise» de l'histoire*, Paris: Belin, pp. 47-89.

³ Bonnie G. SMITH, *The Gender of History. Men, Women, and Historical Practice*, Cambridge Mass., London: Harvard University Press, 1998, pp. 103-129.

⁴ Olivier DUMOULIN, «Archives au féminin, histoire au masculin. Les historiennes professionnelles en France, 1920-1960», in Anne-Marie SOHN et Françoise THÉLAMON (dir.), *L'histoire sans les femmes est-elle possible ?*, Paris: Perrin, 1997, p. 346.

ciation (AHA) dès sa fondation en 1884 au même titre et selon les mêmes critères que les hommes, un traitement différencié signifie aux historiennes qu'elles sont avant tout des femmes. Lors de certaines rencontres de l'AHA par exemple, des séances au salon fumoir sont spécialement organisées pour les hommes membres de l'association pendant que les femmes – les épouses des historiens et les historiennes – sont invitées à prendre le thé dans un autre espace. Ces pratiques asymétriques freinent l'accès des femmes aux organes décisionnels de l'association⁵. Ailleurs, des distinctions pénalisantes pour les femmes au niveau des carrières universitaires sont visibles. La France par exemple distingue l'agrégation féminine en histoire où le mémoire de DES n'est pas nécessaire de l'agrégation masculine. Aussi, même lorsqu'elles sont autorisées en 1924 à se présenter à tous les concours masculins équivalents à leur agrégation, les femmes, moins spécialisées, sont discréditées et ainsi limitées à l'enseignement secondaire⁶.

Les pratiques sociales d'une communauté professionnelle sont étroitement liées au sens qu'elle attribue à son travail. Ce sens est notamment visible dans le rôle que Gabriel Monod accorde aux historiens français dans l'introduction programmatique du premier numéro de la *Revue historique* en 1876, organe de la nouvelle communauté professionnelle. L'historien a pour mission de mettre en valeur «le lien logique qui relie toutes les périodes du développement de notre pays et même toutes les révolutions: c'est par là que tous se sentiront les rejetons du même sol, les enfants de la même race, ne reniant aucune part de l'héritage paternel»⁷. Ce rapport de la science historique au patrimoine, limité ici à son sens étymologique, établit une légitimité de certains sujets considérés comme fédérateurs au détriment d'autres. Cette délimitation du champ de la recherche historique n'est pas propre à la France républicaine. Joan Scott montre comment dans l'histoire américaine, l'homme blanc représente l'archétype de l'acteur historique censé incarner tous les autres. Les femmes, les Noirs, par exemple, lorsqu'ils et elles ne sont pas complètement invisibles, sont considérés comme secondaires, moins représentatifs de l'histoire nationale. Depuis le XIXe siècle, c'est également l'homme blanc universitaire qui incarne la figure de l'historien tant dans les représentations que dans les faits. Il faut attendre les années 1960, fortement marquées par les mouvements sociaux, pour qu'il devienne de moins en moins possible d'englober tous les sujets sous la seule catégorie de l'homme blanc. De manière simul-

tanée, les femmes, les Noirs, et d'autres groupes sociaux deviennent visibles tant comme sujets de l'histoire que comme ceux et celles qui la pratiquent⁸.

Ce bouleversement épistémologique a permis aux historiennes de rattraper une partie de leur retard au cours des trente dernières années, mais elles se heurtent encore à un modèle masculin de la carrière universitaire défini au XIXe siècle.

Archiviste-paléographe, une formation prometteuse pour les femmes ?

La première moitié du XXe siècle offre une image paradoxale constatée par Olivier Dumoulin: une école aussi conservatrice que l'École des chartes représente une percée égalitariste face à l'histoire universitaire qui multiplie les obstacles à la professionnalisation des femmes comme enseignantes-chercheuses. En effet, une première femme intègre l'École des chartes en 1906 et au cours de la Première Guerre mondiale a lieu la première soutenance féminine d'un diplôme d'archiviste-paléographe. Par ailleurs, contrairement à l'Université, l'École des chartes maintient une égalité entre les sexes dans la formation, en offrant un concours qui ouvre les portes de la fonction publique pour lequel la formation est identique pour les deux sexes⁹.

Cette pratique égalitariste offre aux femmes instruites une opportunité de se qualifier qu'elles sont promptes à saisir. Entre 1932 et 1938, elles représentent la moitié des archivistes-paléographes formés par l'École¹⁰. Certaines élèves feront une brillante carrière comme Jeanne Vieillard, «major» de sa promotion en 1924. Première femme à intégrer l'École française de Rome avant de devenir membre de l'École des Hautes Etudes hispaniques, elle est également la première femme à diriger un laboratoire au CNRS en 1940¹¹.

Mais cette percée égalitariste ne doit pas cacher le fait que la féminisation de l'École des chartes est également le fruit d'un recul des candidatures masculines pour qui l'histoire universitaire est plus prometteuse. En effet, dès leur arrivée au pouvoir, les Républicains soutiennent les intellectuels qui leur ont été le plus favorables, les professeurs d'université formés par

⁵ Joan W. SCOTT, *Gender and the Politics of History*, New York: Columbia University Press, 1999, pp. 178-198.

⁶ Olivier DUMOULIN, *op. cit.*, pp. 352-354.

⁷ Gabriel MONOD, «Introduction. Du progrès des études historiques en France depuis le XVIe siècle», in *Revue historique*, 1876, n°1, p. 38.

⁸ Joan W. SCOTT, *op. cit.*

⁹ Olivier DUMOULIN, *op. cit.*, p. 351.

¹⁰ *Idem*, p. 348.

¹¹ Emmanuelle COPEN-GHARIBIAN et Geneviève FAYE, «Les historiennes au CNRS» in Mission pour la place des femmes au CNRS, Comité pour l'histoire du CNRS (éd.), *Les Femmes dans l'histoire du CNRS*, 2004, pp. 108-110.

L'Ecole normale, pour prendre le contrôle des instances de production de la mémoire collective et constituer un front contre l'histoire «savante», menée par des «érudits» hostiles à la République, notamment formés à l'Ecole des chartes. C'est en histoire que seront créés les postes universitaires les plus nombreux et entre 1870 et 1914, les perspectives professionnelles des historiens-géographes dépassent celles de tous les autres agrégés¹². Par ailleurs, pour fonder sa scientificité, l'histoire universitaire française a intégré les techniques historiques développées hors de ses murs, notamment celles qui sont enseignées à l'Ecole des chartes¹³. Cette annexion s'est doublée d'une conception qui place l'archiviste au service de l'historien. La leçon inaugurale de Charles-Victor Langlois, chartiste engagé à la Sorbonne en 1888 pour y enseigner les techniques apprises dans son institution d'origine, est significative de cette redistribution hiérarchique des rôles¹⁴: «L'historien est à l'érudit ce que l'architecte est au tailleur de pierres; il dispose des matériaux que d'autres lui préparent; mais que dirait-on d'un architecte qui saurait seulement ajuster, décorer et construire ? C'est une partie essentielle de sa profession de connaître la résistance des pierres employées, de pouvoir vérifier au besoin la qualité de tous les éléments d'une bâtisse, de savoir tout ce que sait un maître maçon pour ne pas être obligé de croire toujours les maîtres maçons sur parole¹⁵». Ainsi, toujours selon le Professeur Langlois, même si «l'Ecole des chartes a produit plus de savants médiévistes que de fonctionnaires; [...] en principe, elle est plutôt une école professionnelle d'application qu'une école de hautes études consacrée au moyen âge¹⁶». Dans l'Entre-deux-guerres, le recul des candidatures masculines est accéléré par l'absence de garanties d'emploi de l'Etat et des perspectives de rémunération médiocres. En effet, jusqu'alors, les élèves masculins de l'Ecole des chartes étaient plutôt des rentiers s'adonnant à la recherche historique par plaisir, pouvant compter sur des ressources que la crise économique rendent incertaines¹⁷.

A la fin des années 1920, ce déséquilibre des élèves en faveur des femmes met le milieu professionnel en émoi. En 1929, l'Inspecteur général des bibliothèques tire la sonnette d'alarme: «L'Ecole des chartes semble menacée par une crise grave. Le recrutement féminin croissant, le nombre décroissant des candidats aux fonctions départementales, autant de sujet de préoccupation»¹⁸. Mais, c'est surtout lors de la transition vers le monde professionnel que les femmes formées

à l'Ecole des chartes se heurtent aux représentations dominantes. En 1930, le Directeur de l'Ecole des chartes soutient que malgré leurs brillants résultats, les femmes ne peuvent pas exercer des postes de commandement, comme ceux des archives départementales. Cette vision est largement partagée dans le milieu professionnel, puisqu'il faudra attendre 1955 pour que deux femmes archivistes soient nommées à cette fonction dans le Calvados et le Cantal. Les seules femmes qui accèdent à des postes de direction sont à la tête de bibliothèques ou de dépôts d'archives considérés comme secondaires. En revanche, elles dominent dans les postes subalternes comme à la Bibliothèque nationale qui comprend 5 conservateurs, 10 adjoint-e-s, dont 6 femmes et 26 bibliothécaires, dont 18 femmes en 1955¹⁹. La carrière de Jeanne Vieillard, elle aussi, se heurte à de nombreuses difficultés qui illustrent les préjugés qui empêchent les femmes d'accéder aux plus hauts échelons de la hiérarchie: en 1946, on lui accorde le traitement de directrice de recherche, mais on refuse de lui donner le titre. Elle est également obligée de réclamer et justifier le titre de directrice de l'Institut qu'elle obtient en 1951, alors que cela fait dix ans qu'elle assume dans les faits cette fonction²⁰.

L'exemple des femmes archivistes-paléographes chartistes montre que ni une formation égalitaire ni un rapport quantitatif favorable aux femmes ne sont des conditions suffisantes pour résoudre tous les problèmes de discrimination professionnelle, le poids des représentations sociales permettant le maintien des hiérarchies.

Les musées d'art, un monde de femmes ?

Les activités artistiques ont longtemps été considérées comme des activités féminines, toutes jeunes filles de bonne famille se devant de maîtriser «les arts d'agrément» et d'afficher en société son érudition. Or, les étudiantes en histoire de l'art ne sont plus depuis longtemps de jeunes bourgeoises parachevant leur éducation en vue de devenir des épouses et des mères cultivées. Même si la plupart des grands musées sont encore dirigés majoritairement par des

¹² Gérard NOIRIEL, *op. cit.*, pp. 216-218.

¹³ *Idem*, pp. 218-220.

¹⁴ Charles-Victor LANGLOIS, «L'enseignement des sciences auxiliaires de l'histoire du Moyen Âge à la Sorbonne», in *Bibliothèque de l'école des chartes*, 1888, t. 49, pp. 609-629.

¹⁵ Charles-Victor LANGLOIS, *op. cit.*, pp. 613-614.

¹⁶ *Idem*, p. 610.

¹⁷ Olivier DUMOULIN, *op. cit.*, pp. 348-349.

¹⁸ Cité in *idem*, p. 348.

¹⁹ *Idem*, pp. 349-350.

²⁰ Emmanuelle COSPEN-GHARIBIAN et Geneviève FAYE, *op. cit.*, p. 109.

hommes, les femmes ont fait leurs preuves et dirigent désormais des musées un peu partout dans le monde. Toutefois, le stéréotype associant l'histoire de l'art au dilettantisme féminin perdure. La flexibilité, le temps partiel et les bas salaires des postes dans lesquels la plupart des femmes employées dans les musées se concentrent en sont la preuve. C'est notamment le cas des activités d'éducation muséale où les femmes sont massivement présentes²¹. Malgré le haut degré de formation qu'ils requièrent et le fait qu'ils sont essentiels à la valorisation du patrimoine, ces postes sont faiblement reconnus et précaires. Conçus comme des activités d'appoint, ils ne permettent pas aux personnes qui l'exercent d'en vivre.

En France, la constitution de l'accompagnement des visiteurs dans les musées en «métier de femme», que décrit Aurélie Peyrin²², est étroitement corrélée au développement de l'École du Louvre, dont la féminisation est encore plus précoce que celle de l'École des chartes, puisqu'elle accueille seulement quatre ans après son ouverture en 1882 les premières pionnières. L'École du Louvre, accessible sans baccalauréat et dont l'enseignement est ouvert tant au grand public qu'aux futurs conservateurs, représente une aubaine pour les femmes de la bourgeoisie désireuses de s'instruire, mais également de s'engager dans une carrière professionnelle. Or, la concurrence est rude, les emplois de conservateurs étant rares, même pour les hommes. L'offre d'accompagnement des visiteurs instaurée dans les années 1920 a entre autres pour objectif d'offrir aux anciens élèves de l'École du Louvre une source de revenus en attendant que soient créés des postes de conservateurs. Or, même si les effectifs masculins sont majoritaires à l'École du Louvre, ce sont d'anciennes étudiantes qui prennent d'emblée en charge les visites. Cette nouvelle mixité dans les musées est d'autant mieux acceptée que les femmes sont dès lors cantonnées dans une fonction spécifique subalterne, ce qui règle pour les conservateurs la question de la concurrence féminine aux postes scientifiques.

L'accompagnement des visiteurs dans les musées adopte d'emblée les traits spécifiques des métiers féminins, tant du point de vue des représentations sociales que des pratiques. En effet, les qualifications réelles nécessaires à la pratique de ce métier sont déguisées en qualités qui seraient propres à la nature féminine comme une vocation pour l'éducation, le souci d'autrui, le sens de l'accueil, la gentillesse, etc. Cette construction conduit à une faible reconnaissance de ces qualifications et elle se traduit par une orga-

nisation et des conditions de travail propres à l'emploi féminin comme la flexibilité, la précarité et le temps partiel²³. Les chargées d'accompagnement se sont rassemblées en association puis en syndicat afin d'obtenir de meilleures conditions de travail. Aujourd'hui, en raison du manque de débouchés professionnels, des hommes exercent également ce métier. Toutefois, les caractéristiques de cette profession intellectuelle n'ont presque pas évolué en un siècle et la reconnaissance de ce métier reste encore un enjeu majeur²⁴.

Patrimoine matériel et immatériel, nouveau visage de la division sexuelle du travail ?

L'exemple des historiennes, archivistes et accompagnatrices de musée à travers le XXe siècle montre que la professionnalisation de l'histoire et du patrimoine culturel s'est accompagnée d'une division sexuelle du travail ayant relégué les femmes à des places subalternes, les hommes restant maîtres des fonctions prestigieuses. Les brèches ouvertes par les pionnières commencent toutefois à porter leurs fruits. De plus en plus investies dans les professions, les femmes font également entendre leurs voix dans les revues et participent activement aux associations professionnelles. Malgré cela, l'égalité n'est pas encore réalisée, notamment aux postes de direction. Par ailleurs, la prise en compte de la diversité des patrimoines est l'objet de nouveaux enjeux.

Le récent intérêt pour la mise en valeur du patrimoine immatériel accorde aux femmes une place de choix dans la sauvegarde de ce dernier²⁵. Les historiennes de l'histoire des femmes et du genre ont montré que les sources traditionnelles conservées dans les archives étaient le plus souvent silencieuses quant aux destinées féminines et que d'autres sources devaient être prises en considération²⁶. Dans une perspective analogue, l'élargissement de la définition du patrimoine est réjouissant, dans la mesure où il signifie une reconnaissance de la diversité des patrimoines et de ses acteurs et actrices. Toutefois, cette

²¹ La concentration des femmes dans ces fonctions est relevée par plusieurs articles d'un numéro de *Museum: Les Musées au féminin*. *Museum*, vol. XLIII, n°3, 1991.

²² Aurélie PEYRIN, «Démocratiser les musées: une profession intellectuelle au féminin», *Travail, genre et sociétés*, 2008, vol. 1, n°19, pp. 65-85.

²³ *Idem*, p. 66.

²⁴ *Idem*, pp. 70-84.

²⁵ Entre autres: UNESCO, *International Symposium on the Role of Women in the Transmission of Intangible Cultural Heritage, Teheran, 27-30 September 1999. Final Report*: UNESCO, INTANGIBLE HERITAGE SECTION, *Expert meeting 'Gender and Intangible Heritage'. 8-10 Decembre 2003, Final Report*.

²⁶ Entre autres: Michelle PERROT, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris: Flammarion, 1998 et Françoise THÉBAUD, *op. cit.*

valorisation de l'investissement féminin dans la transmission du patrimoine immatériel ne se fonde-t-elle pas sur une naturalisation du rôle socialement attribué aux femmes de gardiennes des traditions ? N'est-elle pas un signe de la construction d'une nouvelle

division sexuelle du travail entre les hommes, acteurs du patrimoine matériel et les femmes, actrices du patrimoine immatériel ? ■

Corinne Dallera, historienne, Lausanne



Ouverture de la bibliothèque d'Yverdon-les-Bains, 22 août 1986 (ACV, PP 886/A 7191, photographe: Olivier Allenspach, Grandson).



Ouverture de la bibliothèque d'Yverdon-les-Bains, 22 août 1986 (ACV, PP 886/A 7191, photographe: Olivier Allenspach, Grandson).



Le public, les spécialistes et les médias: au service de quels patrimoines ?

par Leïla el-Wakil

Les nouveaux médias au service d'une nébuleuse en expansion

Nous pourrions comparer le patrimoine à une nébuleuse en fulgurante expansion. Surgie et institutionnalisée au XIXe siècle, à partir d'une préoccupation toute particulière pour l'art monumental du moyen âge, elle s'est rapidement dilatée et peuplée d'étoiles brillantes et de nouveaux soleils qui n'ont plus grand-chose à voir avec ce patrimoine originel. L'héritage de l'Humanité est un champ qui ne cesse de se dilater dans le temps, l'espace et les typologies, ce qui ajoute à l'impuissance généralisée d'y faire face. Tout ce qui est un tant soit peu menacé de disparaître sous l'effet de la globalisation a désormais pour nom patrimoine. Aux biens culturels immobiliers et mobiliers, aux sites et aux paysages, se sont ajoutées d'innombrables variétés de «patrimoines»: les patois, les produits du terroir, les traditions populaires, les arts vivants et du spectacle, l'art culinaire, ... sont autant de nouveaux-venus autour desquels la notion de patrimoine immatériel s'est cristallisée; il consiste en des pratiques, expressions et savoir-faire transmis par des communautés, leur conférant un sentiment d'identité et contribuant à promouvoir la diversité culturelle. La cuisine française, célébrée par Rabelais dans son *Gargantua*, brigue en ce moment-même le label de Patrimoine mondial de l'Humanité, label obtenu par les îles Galapagos et leurs tortues géantes, la ville de Marrakech et les charmeurs de serpents et conteurs de la place Jamaâ el Fna, les Dolomites, l'un des plus beaux sites alpins, ou le vignoble de Lavaux, fierté du Canton de Vaud, parmi 689 biens culturels, 176 biens naturels et 26 biens mixtes de par le monde.

Le Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO, organisme international faîtier en matière de conservation du patrimoine, consacre en 1972 la notion de patrimoine mondial par *La Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, ratifiée en 2009 par 186 états-parties. Pour l'établissement de la liste universelle, il travaille main dans la main avec les comités nationaux et leurs équipes de spécialistes. Le patrimoine mondial se gonfle de jours

en jours, mais ne concerne finalement qu'une mince tranche d'objets très extraordinaires. Ce dispositif spectaculaire sélectionne des *highlights* «qui ont une valeur universelle exceptionnelle»; le recensement de ces nouvelles Merveilles du Monde, qui de 7 sont passées à quelques centaines, a indubitablement un fort impact sur le grand public et participe du phénomène de la «Nouvelle Star», médiatisée tous azimuts. Même si le caractère aléatoire des listes, quelles qu'elles soient, nous laisse toujours dubitatif² !

Petit flashback: la télévision au service du patrimoine et l'éducation du public

La pratique de la *tabula rasa* du Mouvement moderne a précipité au milieu du XXe siècle le sentiment de perte des valeurs traditionnelles sur lequel se fonde la notion de patrimoine au sens où l'entendent Jean-Pierre Babelon et André Chastel³. Concerné par les changements de mode de vie que ce phénomène implique, le grand public s'est ému. D'excellentes émissions de vulgarisation pionnières ont vu le jour pendant les Trente Glorieuses, comme *Chefs-d'œuvre en péril*, produite par l'ORTF et réalisée par Pierre de Lagarde, un amateur passionné de vieilles pierres⁴. De 1962 à 1975 la télévision française fait la part belle au patrimoine monumental français qui tombe sous la boule des démolisseurs: les images percutantes et les commentaires sans concessions frappent les esprits. En 1964, le tournage *in situ* de la démolition des quartiers historiques du vieux Metz au profit de l'automobile tire des larmes aux téléspectateurs. L'émission joue sur le pathos et ce sont des rues entières, des hôtels particuliers du XVIIe et XVIIIe siècles, des maisons aux décors sculptés qui s'écroulent dans le salon des particuliers; le fond sonore de ce massacre est la déclamation du pamphlet de Victor Hugo, *Guerre aux démolisseurs*. Des spectateurs bouleversés se conver-

¹ *Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, nov. 1973.

² Leïla EL-WAKIL, «La liste des monuments classés: un inventaire à la Prévert», in *Patrimoine genevois: Etat des lieux*, Gollion: Infolio, 2007.

³ Jean-Pierre BABELON, André CHASTEL, *La notion de patrimoine*, Paris: Levi, 1994.

⁴ Pour un questionnement plus général sur le lien entre Médias et Patrimoine voir les actes du colloque de l'UNESCO qui s'est tenu à Laval en 2002, *Médias et Patrimoine. Le rôle et l'influence des médias dans la production d'une mémoire collective*.



tissent au patrimoine et découvrent les richesses de la France, couronnées par un prix des *Chefs-d'œuvre en péril*: maisons rurales du Limousin, églises de Toulouse, maison des échevins d'Issoire... mais aussi reconstruction du Havre par Auguste Perret.

Point de véritable suite à cette émission militante: *Des racines et des ailes*, créée en 1997, avec l'intention de «regarder le passé pour éclairer le présent et donner des pistes pour le futur», un pendant francophone politiquement correct à la célèbre émission britannique *Civilization* de l'historien de l'art Kenneth Clark, produite par la BBC2 en 1969, fait certes des succès d'audience, sans toutefois rivaliser aucunement avec l'engagement prosélyte de *Chefs-d'œuvres en péril*. Sur la vague patrimoniale surfent aujourd'hui des centaines de réalisateurs aux quatre coins du monde, de sorte que des chaînes de télévision, aussitôt mises en ligne, se consacrent à la défense et illustration des patrimoines les plus divers⁵.

L'exposition du public au patrimoine à travers la grand messe médiatique européenne: les Journées européennes du patrimoine

L'invention des *Journées européennes du patrimoine* (JEP) remonte aux *Journées Portes ouvertes des monuments historiques* institutionnalisées par Jack Lang en 1983⁶. De nouvelles perspectives de vulgarisation se présentent alors: des monuments, des demeures, des institutions privées, habituellement fermés au public, ouvrent à cette occasion toutes grandes leurs portes un week-end par année. Le public est immergé dans le patrimoine; le contact est direct, l'exposition maximale. Au pays de la Révolution française et de la prise de la Bastille, l'éditorial de l'actuel ministre de la culture, Frédéric Mitterrand, en exergue des 26^e JEP, redit cinquante ans après André Malraux l'importance de l'accessibilité de tous au patrimoine commun français⁷. La foule se presse afin de pouvoir pénétrer dans les intérieurs dignes de *Gala* ou de *Voici*: ce véritable phénomène de masse dépasse souvent l'attente des organisateurs qui doivent refuser du monde.

Si l'amphitryon, le guide ou le médiateur sont habiles et instruits, ils réussissent, tout en dévoilant ces merveilles secrètes, à distiller des principes touchant à la conservation et à la restauration du patrimoine. Face aux intentions parfois teintées de voyeurisme des visiteurs d'un jour, ils s'efforcent de faire comprendre les enjeux souvent complexes des options de conservation, les pratiques d'entretien, les soins coûteux, aux-

quels ces vieillards de pierre ou de béton, atteints de toutes sortes de pathologies, seront soumis pour continuer d'abriter utilement une activité. Les JEP, organisées par les institutions étatiques en charge du patrimoine (Services de conservation du patrimoine, Directions du patrimoine, Ministère de la Culture, etc.) permettent donc, en plus de l'exposition du public au patrimoine, d'entamer un dialogue entre spécialistes et *vulgum pecus* sur le bien-fondé de la conservation et sur les problèmes souvent délicats liés à sa mise en œuvre⁸.

Les pays européens ont rapidement emboîté le pas au phénomène et, depuis leur création en 1991, les JEP se déroulent dans 48 pays sous une bannière et un logo communs durant l'un des week-ends de septembre; l'argumentaire qui préside aux JEP met en exergue, de façon un peu paradoxale, tant la richesse et la diversité culturelle propre à chaque pays en une ère de mondialisation, que le rassemblement identitaire européen⁹. Quid du reste du monde ?

La mondialisation de la galaxie patrimoniale: du film à la toile

Le film, reportage et autre documentaire, demeure un excellent medium pour vulgariser l'enjeu patrimonial; le best-seller *La Terre vue du Ciel* (1994/2004) par Yann Arthus Bertrand, vu par des millions de téléspectateurs, ou des réalisations plus circonstancielles comme *The Giant Buddas* (2005) du cinéaste fribourgeois Christian Frei, *Thèbes à l'ombre de la tombe* (2008) par le cinéaste et musicien genevois Jacques Siron ou, plus modeste, *Ruelle des Bolzes* (2009) de Jean-Théo Aëby transmettent avec efficacité leur message au grand public. L'image filmée est mise au service de causes patrimoniales d'inégale importance, de la préoccupation écologiste mondiale s'agissant de la sauvegarde du patrimoine *princeps* qu'est notre planète, aux actes de vandalisme iconoclastes, comme le dynamitage des Buddas géants de Bamyan, ou la destruction au bulldozer d'un village de Haute Égypte sacrifié sur l'autel du tourisme des Antiquités; le Fribourgeois Aëby, quant à lui, célèbre en ethnologue du terroir ce patrimoine encore bien vivant

⁵ *Heritage Television* existe au Sri Lanka depuis 2009 (cf <http://www.hvtv.lk/>), tandis qu'une *Chaîne du patrimoine* (tous patrimoines confondus) est à l'étude en France.

⁶ De nombreuses conventions européennes régissent les questions liées à la gestion du patrimoine comme la *Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société*, Faro, 27 octobre 2005.

⁷ <http://www.journeesdupatrimoine.culture.fr/editorial#>

⁸ Michel KNEUBÜHLER, *Journées européennes du patrimoine. Guide pratique*, 13 mars 2009, p. 12

⁹ Dépliant des JEP 2009 http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/EHD/DepliantJEP2009_fr.pdf

qu'est la Basse-Ville de Fribourg et ses habitants de l'Auge ou de la Neuveville.

Si tout un chacun peut désormais se renseigner aisément sur tout, cela n'empêche néanmoins pas les destructions massives dans des pays totalitaires, échappant complètement à la logique culturelle du Vieil Occident (Etats-Unis compris), en prenant des décisions arbitraires. Ce que l'Occident compte d'esprits conservateurs a par exemple ainsi assisté impuissant et en direct à l'anéantissement des quartiers chargés d'histoire du vieux Pékin (Beijing) au bénéfice d'une idée du progrès incarnée par l'idéal des Jeux Olympiques. Le Nid d'oiseau de Herzog et de Meuron est censé dédouaner les autorités chinoises de leurs actes en perpétuant dans ses tendons d'acier un peu de l'esprit du Pays du Milieu; des intellectuels luttent encore pour tenter de sauvegarder à Pékin un désiroire secteur de maisons traditionnelles en bois.

En 2010, la globalisation s'étant emparée de la conscience patrimoniale, l'heure n'est plus à la toute-puissance du tube cathodique dans le champ de l'information. Le curieux peut se renseigner sur la toile: le web fourmille d'informations concernant tant les destructions dans le monde, que le patrimoine vivant. Ce sont désormais souvent des quidams qui livrent en partage leurs reportages de voyage au loin, encouragés par les plus hautes instances internationales. Afin d'alimenter sa banque d'images relatives à la liste du patrimoine mondial, un patrimoine du reste impossible à surveiller en permanence, l'UNESCO cherche le partenariat avec le grand public en incitant les voyageurs à verser photographies et vidéogrammes par l'intermédiaire du voyageur en ligne *Tripadvisor*.

La prolifération des spécialistes du patrimoine

L'approfondissement des savoirs dans le courant du XXe siècle a rendu difficile la synthèse dans tous les domaines scientifiques. Au sein même des disciplines la connaissance s'est tronçonnée au point qu'il est devenu parfois malaisé à un chercheur d'expliquer son sujet d'étude à un pair. Toutefois, à ce compartimentage des connaissances dans des tiroirs très petits et très étanches, répond depuis plus d'une génération la tentative d'interdisciplinarité: jeter des passerelles d'un domaine à l'autre, réconcilier les disciplines et les faire dialoguer pour rétablir peut-être une communauté de pensée constructive et à même de penser le monde, qui n'est pas que fragments éclatés, dans l'entièreté de sa complexité.

Les métiers du patrimoine, comme il est convenu de les appeler aujourd'hui, rassemblent, dans le cas du patrimoine monumental, des acteurs de différentes formations. Cette interdisciplinarité, prônée dès l'âge moderne de la patrimonialisation, a été rendue nécessaire par la spécialisation des professions. Si un Mérimée, un Viollet-le-Duc ou un Alfredo d'Andrade étaient à eux seuls des hommes-orchestres capables de dresser les relevés des monuments qu'ils étudiaient techniquement et scientifiquement et d'en retracer l'histoire à partir de l'analyse matérielle et des sources d'archives, rien n'est plus pareil aujourd'hui. C'est une pléiade de spécialistes qui se penchent au chevet d'un monument malade et qui travaillent côte-à-côte, même main dans la main (quand tout va bien) pour fournir le maximum d'informations sur un morceau de patrimoine. L'architecte s'entoure d'avis et de compétences; il fait appel à des archéologues, des ingénieurs, des techniciens, des historiens (de l'art), des restaurateurs. Chacun devrait jouer sa partition dans cette grande symphonie qui mène à la restauration. Les savoirs concernés sont spécialisés et les spécialistes complémentaires; leurs façons d'intervenir distinctes, comme l'explique sur son site internet le Ministère de la Culture français qui définit ainsi les métiers du patrimoine: «Les métiers du patrimoine couvrent le large champ des disciplines concernées mais aussi les différentes façons d'intervenir en sa faveur. Certains de ces métiers sont donc plus particulièrement liés à la connaissance du patrimoine et à sa transmission, valorisation, communication (conservateurs, médiateurs, régisseurs d'œuvres d'art, documentalistes, etc.), d'autres à sa sauvegarde (conservateurs du patrimoine, architectes des monuments historiques, restaurateurs, personnels des métiers d'art, etc.)»¹⁰ (fig. 1)

De même que le champ patrimonial continue à s'étendre, de nouvelles spécialités ne cessent de s'inventer autour de l'auscultation, du diagnostic, de l'entretien, la restauration, la valorisation, la médiatisation. Dans le domaine de l'art monumental, qui nous intéresse au premier chef, le large éventail de métiers présents au chevet d'un bâtiment malade comprend des architectes (en chef des monuments historiques), des ingénieurs, des conservateurs des monuments, des historiens des monuments, des experts des commissions de monuments historiques, des photographes, des dessinateurs, des archéologues (du bâti), des spécialistes de matériaux pierreux ou du béton, des «dendrochronologues», des tailleurs de pierre, des restaurateurs de peintures murales, de

¹⁰ <http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/formations/musee-patrimoine.htm>

décors, etc. Seule une telle armada d'experts paraît à même de contrer ce qui serait de l'ordre de l'inculture architecturale et de l'incompétence technique, induites par la civilisation du Bricolaisir et du Do-it-yourself ! Que d'attentats commis, il est vrai, sur de vieilles bâtisses par des architectes du dimanche, ignorants des règles de l'art et dépourvus d'élémentaire bon sens ! Mais que d'attentats aussi de la part des experts, comme se plaît à le relever avec courage Claude Mignot dans un éditorial intitulé, *Dérives monumentales*, paru dans la *Revue de l'art* en 1999¹¹.

Depuis l'Après-Guerre, des écoles spécialisées, des formations pointues semblent offrir l'arsenal de connaissances indispensable. L'école-mère qu'est l'ICCROM (Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels), établie à Rome dès 1959, a fait de nombreux émules depuis cinquante ans. On ne compte plus les filiales et instituts de par le monde. Des cursus plus spécialisés ont vu le jour obéissant à l'élargissement des patrimoines et en particulier du patrimoine monumental, comme CRATerre, créé en 1979 et rattaché à l'École d'architecture de Grenoble, dont la réputation n'est plus à faire en matière de patrimoine de terre. Il n'est plus d'université ou d'écoles d'architecture qui ne soit dotée de son programme d'études «patrimoine»¹².

Les limites des Experts

Munis d'un bagage de connaissances et de techniques acquises au cours de ces formations spécialisées, les spécialistes du patrimoine détiendraient seuls, aux yeux des collectivités ou des maîtres de l'ouvrage, l'autorité morale, l'expertise scientifique et technique et la qualité pour agir sur le patrimoine. Cette scientificité légitimée serait l'unique voie de nature à garantir la réussite d'une intervention; les résultats préconisés par les experts gagneraient en irréfutabilité.

Toutefois, l'expertise en matière de conservation et de restauration repose sur les sables mouvants des questions de goût, à propos desquelles on constate depuis le dernier quart du XXe siècle un important déficit théorique et de criantes dissonances, quand bien même émergent ici et là, au gré de phénomènes de mode, des modes de penser et de construire l'intervention dans le patrimoine existant. Plusieurs scandales récents illustrent cependant les «dérives monumentales» accomplies sous couvert de scientificité et d'expertise. Que de monuments, pris en otage par les Experts au nom de sacro-saints principes,

comme l'article 9 de la Charte de Venise dont on oublie qu'il doit être tempéré par la sourdine de l'article 13, ce qui génère de trop fréquentes altérations, au grand dam du public et des historiens ! La «restauration» (à coup sûr une intervention lourde) du donjon du Château de Falaise en Normandie par Bruno Decaris, architecte en chef des monuments historiques du Calvados, exhibe son bloc de béton et d'acier au chevet du vénérable vieillard de pierre qu'il défigure irréversiblement¹³. L'extension et la restauration récentes de l'exceptionnel Musée Guggenheim de Frank Lloyd Wright l'ont fait ressembler, aux dires de Woody Allen et d'une partie des New Yorkais, à une gigantesque cuvette de WC... Innombrables sont les exemples de ces contre-performances discutées.

Munie des meilleures garanties, entourée des plus grands spécialistes, l'entreprise de restauration ou de réhabilitation peut néanmoins être un loupé et sa réception un fiasco. Dans un domaine où le néologisme de «dérestauration» s'est inventé sur le chantier de St-Sernin de Toulouse, à propos de l'effacement discuté du travail de Viollet-le-Duc, la modestie des spécialistes s'impose donc face à un public, de plus en plus averti, dont ils gèrent le patrimoine.

Grand public et spécialistes pour défendre quels patrimoines ?

Le phénomène de mondialisation concerne aussi bien la perception, la réception que la valorisation des patrimoines; l'hypermédiatisation faite autour des derniers, aussi extrêmes, aussi éloignés soient-ils, les met à la portée affective, sinon intellectuelle, de tous. Chacun peut désormais se sentir (à raison ou à tort) autorisé à émettre un avis. Il devient plus aisé de douter de la parole et l'action des spécialistes et/ou des technocrates. Mieux informé et «éclairé», le *vulgum pecus*, au nom duquel opèrent les spécialistes, peut interférer dans les processus de décisions et occasionner des revirements et de rééquilibrages. Se faire entendre sur le web, constituer un groupe de pression sur Facebook ou Twitter est à la portée du premier venu.

La possibilité d'une alerte planétaire ouvre de nouvelles perspectives en matière de sauvegarde du patrimoine: la rapidité des pétitions internationales montre que désormais les spécialistes aussi peuvent,

¹¹ Claude MIGNOT, «Dérives monumentales», in *Revue de l'Art*, 1999, 1, pp. 5-12.

¹² J'en veux pour preuve l'Université de Genève qui jusqu'en 2008 comptait deux formations dans le domaine de la conservation du patrimoine: le DEA en *Sauvegarde du patrimoine bâti moderne et contemporain* et le DESS en *Muséologie des Beaux-Arts et Conservation du patrimoine*, devenu un Master avancé (MAS) relevant des universités de Suisse romande (Triangle Azur plus).

¹³ Claude MIGNOT, *op. cit.*

en cas de besoin, compter sur l'appui du grand public éclairé. L'Affaire de l'hôtel Lambert à Paris, qu'un accommodement ministériel avec le riche acquéreur, Cheikh Hamad Abdallah Al-Thani, était sur le point de dénaturer profondément, est exemplaire. La pétition lancée par l'association *Paris historique* et ses historiens de l'architecture, dont Claude Mignot et Jean-François Cabestan, et les signatures recueillies ont pesé lourd dans les négociations et fait reculer le nouveau propriétaire. Dans le cas du village de Nouveau Gourna (Haute-Egypte), abandonné par les autorités égyptiennes depuis le temps de sa construction et malgré sa valeur architecturale au titre de village-modèle pour les paysans d'Egypte et des pays subsahariens, la création du groupe *Save Gourna* sur Facebook, la constitution d'une association internationale pour sauver l'héritage de Hassan Fathy (*Save the heritage of Hassan Fathy*), l'appel fait au réseau mondial des architectes de terre lors d'un colloque

international¹⁴, ont permis de constituer un groupe de pression de nature à faire évoluer positivement la situation sur la rive ouest de Louxor. La restauration de ce village, pris sous l'aile protectrice du Centre du patrimoine mondial, devrait débiter prochainement.

Ces manœuvres de sauvegarde via Internet, qui traduisent des élans de solidarité internationale à l'encontre de monuments d'exception, ne doivent toutefois pas faire oublier le patrimoine qui est à notre porte et dont nous sommes tous solidairement responsables. Un respect réel est en effet immédiatement dû aux patrimoines de proximité, ceux-là mêmes qui sont à portée de nos sens et qui conditionnent nos vies. ■

Leïla el-Wakil, maître d'enseignement et de recherche, Unité d'histoire de l'art, Faculté des Lettres, Université de Genève

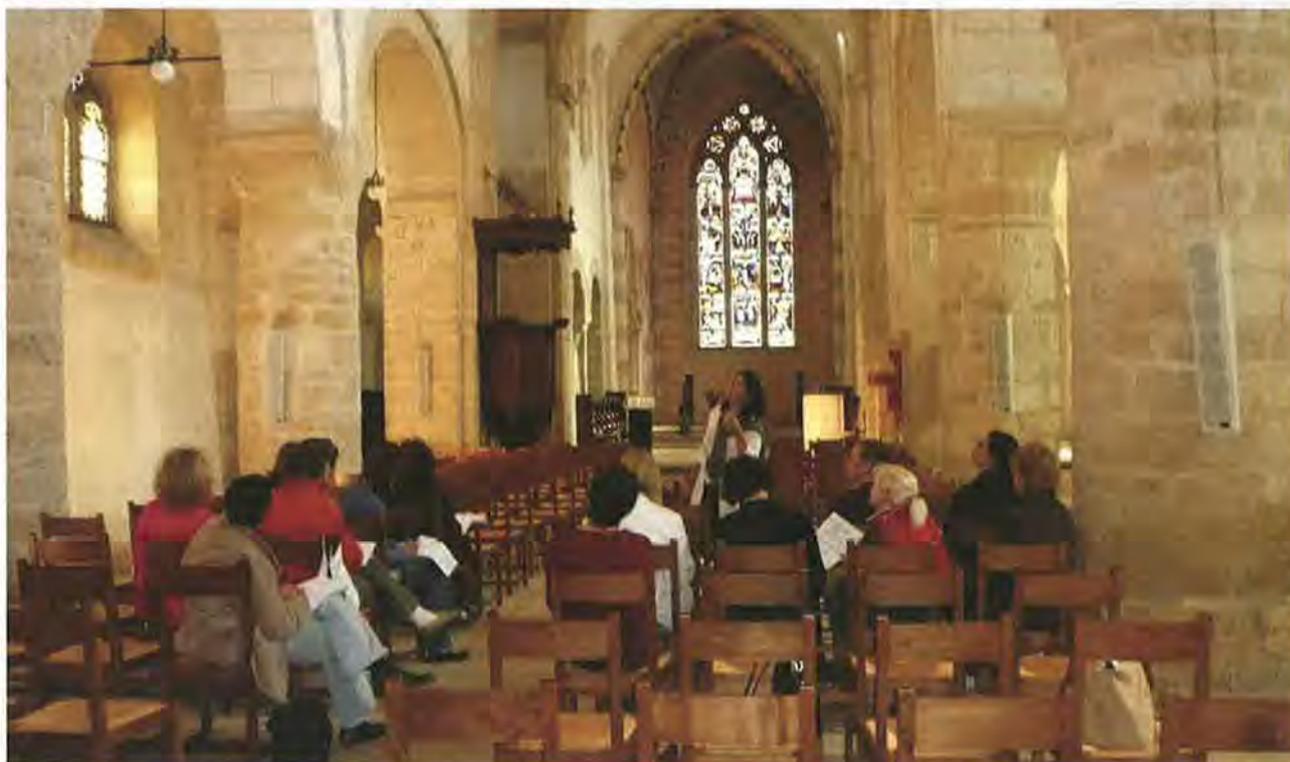


Figure 1. Les guides suivent dorénavant une formation para-universitaire: la volée 2010 du certificat Patrimoine et Tourisme lors d'une visite de formation de l'abbatiale de Romainmôtier, donnée par Brigitte Pradervand, historienne des monuments (photo Yolande Dupret).

¹⁴ LEÏLA EL-WAKIL, «Un avenir pour Nouveau Gourna», in *Méditerranée* 2009. 1^{re} conférence méditerranéenne sur l'architecture de terre, 2009, p. 295-303.



Rédaction du Glossaire des patois de la Suisse romande, 26 mars 1985 (ACV, PP 886/A 7191, photographe: Germond, Neuchâtel).

Les collections géologiques du canton de Vaud, une longue histoire patrimoniale

par Gilles Borel

Professionnalisation implique par sa formulation un processus, passer d'un état non-professionnel à un état professionnel. Mais qu'est-ce qu'un professionnel ? Est-ce le fait d'être payé, ou bien d'avoir suivi une formation spécifique ? Est-ce une attitude, une pratique ? Ces questions sortent du cadre de cette contribution et ne seront pas traitées.

Toutefois, je veux démontrer que, dès la fondation du Musée cantonal, ce « processus » ne s'applique pas aux collections géologiques du canton de Vaud. Les collectionneurs et les conservateurs de ces objets ont, dès les débuts du Musée, pleine conscience de leur rôle, de leur mission et de l'importance de l'institution au niveau mondial. Une approche « professionnelle » qui a pour finalité la conservation à long terme des spécimens. Cette approche peut être également considérée comme patrimoniale, au sens de patrimoine mobilier tel que proposé dans l'avant-projet de loi sur le patrimoine mobilier et immatériel mis en consultation le 11 janvier 2010.

La présente étude de cas se penche sur la perception patrimoniale et son importance en sciences naturelles telle qu'elle peut être analysée et comprise au travers de l'histoire du Musée cantonal de géologie (MCG). Nous aborderons les trois motivations principales qui préparent à la constitution des collections de géologie. Nous discuterons ensuite de la conservation et de la valorisation de ce patrimoine avant de nous interroger sur les professionnels d'aujourd'hui et de poser le constat que nos pratiques actuelles ne diffèrent pas de celles de nos prédécesseurs.

Le souci éducatif

Frédéric-César de La Harpe joue un rôle déterminant dans la création du Musée cantonal. Au début des années 1810, de La Harpe est catastrophé des conditions dans lesquelles les étudiants doivent se débattre pour apprendre¹. L'espace manque, la bibliothèque est minimale et la collection d'enseignement des roches et des minéraux est extrêmement pauvre tant en diversité de spécimens qu'en nombre. Une situation qui le navre et l'incite à agir. C'est la raison

pour laquelle on le retrouve à l'origine de la souscription lancée en 1816 pour acheter la collection de minéraux de Henri Struve, professeur de chimie à l'Académie. Souscription à laquelle il contribue de manière très significative². C'est encore lui qui demande en 1811 au Tsar Alexandre 1^{er} son ancien élève, de lui envoyer une collection de roches et minéraux de Russie. Son vœu sera exhaussé en 1820 par l'arrivée de 1066 spécimens en provenance directe de l'Ermitage³.

Ce rôle éducatif est un objectif poursuivi tant au plus haut niveau académique qu'au niveau primaire. En effet, les collections font office de référence pour l'enseignement académique qui, rappelons-le, est assuré par le Directeur du Musée jusqu'en 1940. Le Musée s'emploie aussi à diffuser la science au travers de collections pour l'enseignement offertes aux écoles du canton. Ces dons figurent toujours en bonne place dans les rapports annuels au Conseil d'Etat, par exemple celui de 1888⁴. A témoin aussi la vaste opération lancée, au milieu des années 1970 par les directeurs de musées de sciences naturelles, d'actualiser ces collections d'enseignement réparties dans les écoles vaudoises⁵.

Aujourd'hui, si la démarche est moins systématique, il convient de remarquer que des collections sont régulièrement renouvelées comme celle de la Haute-Ecole pédagogique vaudoise ou celle du collège de Villamont à Lausanne. Nous avons ajouté des actions qui s'adressent à un public plus large et plus jeune, tout en poursuivant les démarches lancées il y a près de deux siècles.

¹ Nicolas MEISSER et Patricia MEISSER-ISENRING, « Frédéric-César de La Harpe, le naturaliste à l'origine des collections de l'Etat de Vaud », in *Frédéric-César de La Harpe*, sous la direction d'Olivier Meuwly, pp. 89-101, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise, 2011 (BHV, 134).

² « [...] La dépense totale s'élèverait, dit Mr Chavannes, de 2200 Fr. à 2400 Fr. Surquoi Mr le Général De la Harpe & Grand de Hauteville ont déjà souscrit pour 500 Fr. chacun [...] », in *Délibération du Conseil d'Etat du 9 juin 1817* (Archives cantonales vaudoises, K III 10/72).

³ Nicolas MEISSER et Patricia MEISSER-ISENRING, *op. cit.*

⁴ « Le musée géologique a fourni, en 1888, des collections d'enseignement aux établissements suivants: 1. Collège cantonal, à Lausanne. 2. Musée local en formation à Vallorbes. 3. Ecole primaire à Vevey (classe Simon). 5. Ecole primaire au Chenit. » Musée géologique. Rapport du Conservateur; E Renevier, prof., in *Musées d'histoire naturelle de Lausanne, Rapport des conservateurs. Extrait du rapport du Conseil d'Etat, 1888*, p. 5.

⁵ comm. pers.: Marc Weidmann, ancien directeur du MCG.

Documenter le monde

De la curiosité locale au patrimoine mondial

La découverte du palmier fossile de Mon Repos à Lausanne en 1820 est révélatrice de la prise de conscience de la valeur des curiosités locales.

Une feuille de palmier fossile est découverte au cours des travaux que Vincent Perdonnet a fait entreprendre pour créer son jardin au-dessus de la villa Mon Repos (fig. 1). Cette découverte fera l'objet d'une publication deux ans plus tard⁶, mais surtout fera déplacer à Lausanne William Buckland professeur, titulaire de la première chaire de géologie à Oxford, et le Baron Leopold von Buch, géologue allemand réputé.

Cet exemple monte que la science est déjà universelle. Les scientifiques du monde entier collaborent et échangent largement. Ainsi ce palmier qui fait accourir à Lausanne un professeur d'Oxford et futur Doyen de Westminster, ainsi que le futur Chambellan du roi de

Prusse ne relève plus alors de la simple curiosité locale, mais accède à une dimension patrimoniale mondiale.

La valeur internationale du patrimoine local ne se démentira pas. Que l'on songe au percement du Tunnel à Lausanne en 1857, qui révéla plus de quarante nouvelles espèces végétales⁷ ou plus récemment à Lavaux, devenu patrimoine mondial, et qui recèle l'un des gisements fossilifères les plus fameux de l'Oligocène (période de temps entre -34 et -24 millions d'années) à Rivaz avec l'*Anthracoterium valdense*.

Cette reconnaissance internationale impose des obligations. Les scientifiques locaux participent à la vie internationale et leur expertise est mondialement reconnue.

Il est important de rappeler ici qu'en science naturelle, le travail d'expertise consiste en l'inventorisation par la description, l'analyse et l'identification de spécimens qui mène parfois à la découverte de nouvelles



Figure 1. *Sabal major*, Palmier fossile vieux de 25 millions d'années trouvé à Mon Repos à Lausanne en 1820, Photo: Stefan Ansermet, MCG.

⁶ Daniel Alexandre CHAVANNES. «Notice sur un végétal des contrées méridionales, trouvé dans l'état fossile, près de Lausanne, en septembre 1820», in *Bibliothèque universelle des Sciences, Belles-Lettres, et Arts, faisant suite à la Bibliothèque britannique*, t. XIX, Genève, 1822.

⁷ Oswald HEER, *Die tertiäre Flora der Schweiz*, t. 3, Winterthur: J. Wurster, 1859.

espèces qu'elles soient minérales, végétales ou animales. Et, pour qu'une espèce soit mondialement reconnue, il faut que le spécimen sur lequel repose la description – le type – soit déposé dans un musée. Ce qui est le cas de *Anthracotarium valdense* à Lausanne. Le Musée cantonal de géologie est dépositaire d'un patrimoine mondial. Il conserve aujourd'hui plus de 1700 types paléontologiques et une centaine de types minéralogiques.

Cet ancrage international est renforcé par les besoins de nomenclature standardisée, élément indispensable à la description des spécimens. Devant l'immensité de la tâche qu'est de décrire le monde, le besoin de classification et de langage commun s'est très tôt fait ressentir. Un gros effort d'harmonisation au niveau mondial est entrepris. Des commissions internationales sont constituées dans lesquelles les scientifiques vaudois sont très actifs. Cela à l'image d'Eugène Renevier qui eut un rôle décisif dans l'adop-

tion d'une norme internationale pour les signes des cartes géologiques, lors du deuxième congrès géologique mondial de Bologne de 1881⁸. Le même reçut plus tard le mandat d'uniformiser la nomenclature des étages géologiques. En 1897 il publie le «Chronographe géologique» qui est la première version de ce que l'on appelle aujourd'hui l'échelle des temps géologiques (fig. 2).

L'établissement de ces normes favorise les contacts, les rencontres. On partage connaissances, fossiles, roches et si nécessaire fac-similés pour compléter les collections. La géologie présente à cet égard de multiples avantages sur les autres sciences naturelles. Il est en effet possible de fractionner un échantillon de roche ou d'en collecter plusieurs en exploitant complètement un gisement pour en garder le meilleur et utiliser les autres échantillons pour des échanges afin de compléter la collection. Le Musée entretient une liste de spécimens ou des moulages à échanger⁹.



Figure 2. Extrait du «Chronographe géologique» qui est la première échelle mondiale unifiée des temps géologiques. Elle est l'œuvre d'Eugène Renevier, directeur du Musée cantonal de géologie de 1864 à 1906.

«Documents» de Réseau Patrimoine, Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, n° 12, 2011.

⁸ Gian Battista VAI, «The Second International Geological Congress, Bologna 1881», in *Episodes*, vol. 27, n° 1, 2004, pp 13-20.
⁹ Eugène RENEVIER, *Liste des moulages du Musée géologique de l'Université de Lausanne, disponibles pour échanges*, Lausanne: Imprimerie Georges Bridel & Cie & Cie, 1896, pp 1-23.

Grâce à ces échanges les collections du monde entier s'étoffent en minimisant le risque de destruction ou de perte, à l'exemple de la lettre de Charles Walcott du Service géologique américain à Eugène Renevier, directeur du Musée (fig. 3). Des commissions travaillent toujours, organisent une veille des nouvelles données afin à garder l'unité qui garantit l'échange et l'avancement de la science à l'exemple actuel de GBIF (Global Biodiversity International Forum, www.gbif.org).



Figure 3. Le signataire, Charles Walcott, sera plus tard directeur de Service géologique américain avant de devenir secrétaire de la Smithsonian Institution. Il deviendra célèbre grâce à sa découverte de la «faune de Burgess» vieille de 545 millions d'années. On le voit – encadré – l'échange est une pratique courante même entre des institutions de taille très différentes¹⁰.

La collection encyclopédique

En parallèle à cette volonté d'éducation, n'oublions pas qu'au XIXe siècle la recherche scientifique est en pleine effervescence. On catalogue le monde, on cherche à le comprendre, on l'échantillonne mais pas uniquement

en France en Allemagne ou en Angleterre. Si la terre vaudoise n'est pas encore un haut lieu d'éducation, elle est par contre le berceau de théories aussi importantes que la théorie glaciaire et la tectonique des nappes, dont les objets témoin sont déposés au Musée dans ce que l'on appelle la collection régionale.

En 1894, Renevier¹¹ rappelle sa vision d'un musée qui «ne doit pas être un *dépôt de curiosité* ! Il doit toujours avoir un but instructif. [...] ce but doit être rempli de deux manières différentes.». Il précise sa pensée «dans le premier cas, on doit exposer sous vitrine des collections générales de minéraux, roches et fossiles plutôt bien choisies que nombreuses, [...] dans le second cas, le musée géologique doit renfermer les matériaux inorganiques de sa région, classées dans un ordre plutôt géographique. [...] pour ainsi dire ses *archives géologiques* [...]. Ici, il faut tout conserver même de mauvais fossiles, s'il n'en existe pas de meilleurs. La provenance est la chose essentielle.»

L'établissement de la carte géologique est à l'origine de cette collection. Il s'agit d'arpenter le canton pour en faire le lever géologique et évidemment prendre des témoins (fossiles, roches ou minéraux) à étudier et identifier au laboratoire, puis à en faire l'inventaire. A ces matériaux s'ajoute toute la documentation comme les carnets de notes de terrains, les manuscrits, les cartes et les publications. Au gré des révisions de la carte la collection s'enrichit. Ce matériel arraché à la nature par les géologues a une grande valeur, car avec le temps nombre d'affleurements ont disparu. Leur analyse nous permet de comprendre sur quels arguments, quels cheminements de pensée sont basées les interprétations et théories formulées par nos prédécesseurs.

A la fin des années 1880, le Conseil Fédéral désigne le Musée cantonal de géologie avec trois autres institutions comme récipiendaire des roches du tunnel du Simplon qui sera achevé en 1906. Le Musée est donc considéré comme conservatoire de patrimoine national.

Les intérêts stratégiques

Le lien entre les enjeux stratégiques ou géostratégiques et les ressources naturelles n'est plus à démontrer. Le territoire vaudois n'y échappe pas. Outre l'enjeu stratégique pour les gouvernants, la connaissance du sous-sol et de ses ressources représente un enjeu économique non négligeable. Sa gestion passe par une connaissance approfondie de para-

¹⁰ Eugène Renevier, *Notice sur l'origine et l'installation du Musée géologique de Lausanne*, Lausanne: Imprimerie Corbaz & Cie, 1895, pp 1-14, ici p. 10.

¹¹ «Musée géologique. Rapport du Conservateur; E Renevier, prof.», in *Musées d'histoire naturelle de Lausanne, Rapport des conservateurs. Extrait du rapport du Conseil d'Etat*, 1894, pp. 15-16.

mètres comme la quantité, la qualité, les possibilités d'extraction de telle ou telle ressource. Là encore le Musée joue son rôle d'expert non inféodé à des intérêts privés et de conservatoire des échantillons sur lesquels les analyses sont pratiquées. Dans le canton de Vaud, ces ressources sont principalement le sel, le charbon, les hydrocarbures, le ciment, les graviers et les eaux thermales. Les trois premières constituent l'essentiel de la collection des «matières utiles».

L'enjeu majeur que représente le sel du XVIIe au XIXe siècle est bien connu. Mais il ne faut pas faire l'erreur de penser que son importance stratégique a diminué. Un hiver comme celui que nous venons de vivre montre que sans sel à épandre sur les routes un pays peut être simplement paralysé.

La seconde ressource est le charbon. Exploité dès la seconde moitié du XVIIIe siècle à Paudex, il le sera surtout durant les guerres mondiales du XXe siècle. Il est à noter qu'une faune et une flore fossiles variées seront extraites des exploitations de Paudex, de Pully et de Belmont-sur-Lausanne.

La troisième ressource est les hydrocarbures dont la prospection commence en 1912. La prospection dans le canton fait l'objet d'une loi spécifique – la loi sur les hydrocarbures de 1957 – qui institue le Musée comme dépositaire de toutes les informations relatives à la prospection ou l'exploitation y compris les carottes et les cuttings issus des forages.

Ce n'est certainement pas un hasard si le premier conservateur des collections de géologie de 1818 à 1858 n'est autre que Charles Lardy, inspecteur des forêts, diplômé de l'École des Mines de Freiberg tout comme Jean de Charpentier directeur des Mines et Salines de Bex à la même époque. Plus tard Maurice Lugeon (directeur du Musée de 1906 à 1940) fournira de nombreuses expertises pour la construction de barrages. Arnold Bersier (directeur du Musée de 1940 à 1967) sera pour sa part très impliqué dans le suivi des mines de charbon vaudoises pendant la seconde guerre mondiale, puis dans la construction de l'autoroute A9. Quant à Marc Weidmann (directeur du Musée de 1967 à 1987), il fut ensuite le géologue-conseil des Mines et Salines de Bex de 1991 à 2008.

La conservation

La conscience de conserver un patrimoine mondial se lit dans la qualité, la précision des informations (provenance, donateur, vendeur, prix, localisation de la récolte, etc.) contenues dans les registres d'acqui-

sition depuis les débuts du Musée. La parfaite tenue du journal du Musée relatant au jour le jour les tâches effectuées en est une preuve supplémentaire. L'effort financier extrêmement important qui englutit plusieurs crédits de fonctionnement annuels pour permettre la fabrication des meubles sur mesure en est aussi une preuve indirecte.

Cet engagement se retrouve aussi dans la gestion de la bibliothèque, Maurice Lugeon paie sur son propre traitement une secrétaire privée pour rédiger les fiches, entretenir le catalogue et relier les périodiques et les ouvrages¹².

Ce souci de la conservation trouve enfin sa traduction dans la Loi sur les affaires culturelles de 1978 où la première mission décrite à l'article 22 est : «d'acquérir, d'accepter en dépôt, de préparer, de conserver et de faire connaître des collections d'objets et de documents destinés à la population, aux étudiants, aux chercheurs, ainsi qu'aux élèves des établissements scolaires».

En cette année 2011, nous agissons dans la ligne directe tracée par nos prédécesseurs depuis près de deux cents ans. Nous sommes les gardiens et les passeurs de ce patrimoine, de ces preuves sur lesquelles la démarche scientifique se base.

Une valorisation inattendue

Mais le travail de conservation des musées peut également aller à la rencontre des sujets d'actualité: réchauffement de la planète, fonte des glaciers ou faune en danger. Les études actuelles sur la biodiversité ou le climat, pour prendre la mesure du changement, ne peuvent qu'être comparées aux témoignages du passé, classés et inventoriés dans les collections de nos musées. Il est piquant de penser que les inévitables mesures écologiques que le législateur devra prendre dépendent des musées. D'instruments de sauvegarde du patrimoine souvent perçus comme poussiéreux, les musées deviennent donc des acteurs incontournables de notre avenir.

Conclusion

On l'aura vu au travers de ce rapide tour d'horizon que le patrimoine du Musée cantonal de géologie a été conservé par des scientifiques de tout temps conscients de sa valeur. La pratique n'a pas changé. Le Musée cantonal de géologie fonctionne à la fois comme lieu d'éducation, comme dépôt des archives

«Documents» de RÉSEAU PATRIMOINES, Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, n° 12, 2011.

¹² Gilles BOREL, «Des pierres cajolées. Regard sur un siècle de patrimoine géologique au Palais de Rumine», in *Qu'as-tu fait de tes cent ans ?*, Lausanne: APAV - Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, 2006, pp. 33-35 (Documents, 8).

géologiques et comme service géologique. En se souvenant toutefois, qu'un musée est avant tout un conservatoire qui se crée et vit autour des collections dont il a la charge. Si les collections peuvent avoir une valeur intrinsèque, elles prennent leur sens dans l'interprétation qu'en font ceux qui les étudient. Cette mission scientifique génératrice de connaissance – «faire parler» les objets – est donc essentielle à l'existence du musée. Elle apporte la valeur ajoutée aux objets. Mais elle n'est pas acquise une fois pour

toute, elle évolue dans le temps, au gré des découvertes scientifiques. Derrière chaque objet, il y a un expert scientifique. ■

Gilles Borel, Directeur du Musée cantonal de géologie, Lausanne

Pour en savoir plus sur le patrimoine géré par le Musée: <http://www.unil.ch/mcg/page14842.html>



Planète-Métiers, Lausanne-Malley, 20 avril 1998 (ACV, PP 886/A 10298/98, photographe: ASL, Lausanne).

Les sciences de l'information documentaire: une formation professionnelle récente en pleine évolution

par Gilbert Coutaz

A la différence des pays voisins au bénéfice d'écoles de formation, déjà dès le XIXe siècle, comme en France, en Autriche ou en Allemagne, les professions d'archiviste, de bibliothécaire et de documentaliste ne disposent en Suisse que depuis peu de filières certifiées de formation. Apparue en France dans les années 1970, l'expression «sciences de l'information» recouvre l'étude des propriétés générales de l'information (nature, genèse, effets), et répond à une exigence de savoir et de communication née de la vie sociale. Le mot «information» désigne génériquement les données, l'information et les connaissances. Il peut revêtir différentes formes (texte, image, son), sur des médias variés (imprimés, films, disques, cédéroms, DVD, fichiers électroniques). Elle prépare à l'accueil des publics les plus divers. Produire l'information, la collecter, l'évaluer et la sélectionner, la gérer et la conserver, la diffuser et la transmettre sont autant de maillons et d'opérations successives du cycle de vie des documents ou de la chaîne documentaire. Le périmètre des professions, façonné par l'histoire, tend à s'étendre en raison des transformations et de la diversification technologiques, économiques et sociales de notre époque, de la révolution des moyens de communication ainsi que des évolutions sensibles de la matière professionnelle. Si les besoins de formation dans les sciences de l'information sont reconnus de manière universelle et trouvent des réponses différentes selon les traditions et les cultures nationales, ils profitent en Suisse d'un coup d'accélérateur formidable depuis quelques années, une visibilité jusqu'alors inconnue et des exigences professionnelles affichées. Les formations «sur le tas» n'ont désormais plus cours !

Information et documentation: un domaine au passé riche et porteur d'avenir !

«Que vous vous lanciez dans cette formation, par le biais d'un apprentissage, d'une haute école spécialisée ou d'une formation postgrade, elle vous ouvre les portes d'un monde moderne, varié, dynamique et fascinant: celui des sciences de l'information, riche en possibilités de perfectionnement. Vous vous trouvez au cœur d'une actualité en tant que:

- Agent/e en information documentaire CFC, depuis 2009 Agent/e I+D
- Spécialiste HES en information et en documentation
- Master en sciences de l'information et bibliothéconomie.»

C'est en ces termes que le site de la Bibliothèque nationale suisse présentait en 2009 les différentes fonctions attachées à l'Information et à la Documentation.

Quelques rappels sont nécessaires pour comprendre l'annonce.

L'expression «Professions I + D» comprend les dénominations traditionnelles de plusieurs professions en Information et Documentation: archiviste, bibliothécaire et documentaliste. C'est le Congrès BDA'94, organisé à Lausanne, entre le 1^{er} et le 3 septembre 1994, par les Associations des Bibliothèques et Bibliothécaires suisses, de la Documentation suisse et des Archivistes suisses, qui a décidé le principe de filières communes de formation. Depuis lors, la coordination des formations est assumée, au sein des associations professionnelles, par la Délégation à la formation I + D. Elle est compétente pour tous renseignements et questions relatifs à la formation professionnelle, notamment la formation professionnelle initiale. Elle coordonne les branches des archives, bibliothèques et de la documentation, et agit comme société simple des associations professionnelles Bibliothèque Information Suisse (BIS), issues de la fusion en 2008 des associations professionnelles des bibliothécaires et des documentalistes, et l'Association des Archivistes Suisses (AAS). La Délégation a son bureau au secrétariat de BIS, mais elle travaille de manière autonome et est financée par les deux associations professionnelles des archivistes et des bibliothécaires/documentalistes. Plusieurs groupes de travail, comprenant toujours des représentants des deux associations, dépendent d'elle, par exemple pour les places d'apprentissage, les examens et la surveillance des cours d'introduction. Le cadre juridique est fixé pour la formation des spécialistes HES par la *loi fédé-*

rale sur les hautes écoles spécialisées, adoptée le 6 octobre 1995, et suivie de son ordonnance d'application, du 11 septembre 1996 et du 24 avril 2002 - une nouvelle ordonnance sur la formation I+D est introduite le 19 septembre 2008. Il bénéficie de la révision de la loi fédérale sur la formation professionnelle du 13 décembre 2002.

Les premiers apprentis ont débuté leur formation en août 1998, les premiers étudiants HES ont entamé la leur en octobre de la même année. Depuis le début des années 2000, les formations postgrades se multiplient. Un nouveau *Manuel pour les responsables de la formation* est diffusé dès 2007, au moment où une enquête sur la formation professionnelle I+D livre pour la première fois un bilan.

Si les questions de formation en information documentaire ont traversé inégalement les associations professionnelles, elles ont trouvé leur solution, en 1994, sous l'angle de l'interprofession. A l'invitation de l'École supérieure d'information supérieure, une journée de réflexion sur la formation professionnelle réunit, à Berne, le 29 mars 1993, l'ensemble des milieux de l'information documentaire suisse. Elle déboucha sur la constitution d'un groupe de travail formé d'un représentant de chacune des trois associations professionnelles, des écoles de Genève et de Coire, chargé d'élaborer une structure-cadre pour les formations dans le secteur de l'information documentaire. Il rendit son rapport en mai 1994 qui fut débattu lors du Congrès des Bibliothécaires, des Documentalistes et des Archivistes, à Lausanne, les 1^{er}-3 septembre 1994, la seule assemblée des professionnels des sciences de l'information, tenue à ce jour en Suisse.

La démarche intervenait au moment de la création de la maturité professionnelle et de l'annonce de la mise en place des Hautes Ecoles spécialisées. C'est la mise en commun des objectifs et des ressources qui fut alors privilégiée et appliquée. Il y a eu un temps de l'avant Congrès, il y a dorénavant un temps de l'après. C'est cette double approche que nous reprenons dans notre présentation, en donnant évidemment plus de poids à la situation d'aujourd'hui. Qui dit formation spécialisée dit aussi formation continue dont nous nous ferons l'écho, avant de porter quelques jugements sur les expériences en cours et à venir.

Résolution sur la formation, proposée au Congrès BDA'94

«Considérant que la qualité des prestations et l'efficacité de la gestion des dépôts d'archives, des bibliothèques et des centres de documentation des secteurs publics et privés dépendent en priorité de la compétence de leur personnel, constatant que la formation professionnelle dans ce secteur est aujourd'hui insuffisamment développée, les associations professionnelles, soit la BBS (Bibliothèques et Bibliothécaires Suisses), l'ASD (Association Suisse de Documentation) et l'AAS (Association des Archivistes Suisses) s'engagent à œuvrer de manière déterminée à la création d'une filière de formation professionnelle complète et cohérente dans le secteur de l'information documentaire. Elles demandent que cette formation s'insère dans les structures officielles de la formation professionnelle et bénéficie du soutien des pouvoirs publics. Dotant les professionnels de l'information documentaire de compétences approfondies et polyvalentes, cette formation commune favorisera l'épanouissement des professionnels et renforcera la coopération entre les dépôts d'archives, bibliothèques et centres de documentation en vue d'un meilleur service à l'utilisateur».

La situation de la formation en information documentaire avant 1998

Jusqu'en 1998, les associations professionnelles étaient seules responsables de la formation. Elles avaient toutes les libertés et pouvaient entreprendre des formations qui s'autofinanciaient. Mais le système avait démontré ses limites, en particulier dans le nombre de personnes sortant de ces formations. Ainsi, en 1994, seuls quelque cent bibliothécaires étaient diplômés chaque année, quatre cours postgrades, dont certains n'étaient organisés que tous les deux ans, recevaient des volées entre 7 et 20 personnes. Les formations conduites par les archivistes et les documentalistes n'autorisaient l'accueil à la fois que de 25 à 30 personnes, et encore de manière très irrégulière. De plus, il fallait bien reconnaître un certain nombre de défauts devenus flagrants avec l'évolution des exigences professionnelles et des techniques: incohérence générale des formations, disparités entre les plans d'études, manque de professionna-

lisation de l'enseignement (système de milice), absence d'une filière de formation structurée, de profils de compétences clairs, formation de base déficiente dans les domaines des archives et de la documentation, diplômes insuffisamment reconnus et faiblement valorisés sur les plans national et international, modestie du soutien financier public à la formation. Enfin, l'organisation fédéraliste du pays empêchait d'affirmer les exigences de chacune des professions en information et documentation, ramenées, le plus souvent, à des interprétations sectorielles et cantonales.

Les bibliothécaires, les premiers engagés dans la formation

Ce sont les bibliothécaires (leur association fut créée en 1897 sous le nom d'Association des bibliothécaires suisses, ABS) qui, les premiers, ont bénéficié de structures de formation. Les besoins du marché justifiaient des mesures plus rapides qu'ailleurs. En fait, les programmes de formation ne concernaient pas toutes les catégories de bibliothécaires. Ainsi, si le projet de formation d'un niveau supérieur a été formellement débattu en 1932, aucune solution concrète n'a été

expérimentée. Le personnel administratif, ouvrier et de service ne reçoit pas de formation professionnelle particulière, ou, si c'est le cas, il s'agit de cours isolés comme ceux mis sur pied par l'intermédiaire de la section «Lecture publique» de l'Association des bibliothécaires suisses pour un total de quelque 60 heures destinées aux bibliothécaires bénévoles ou semi-bénévoles.

C'est en fait les bibliothécaires du service moyen ou technique qui ont bénéficié d'une formation professionnelle dès 1939 – le premier diplôme ABS est délivré, cette année-là, à Lily Calame. Se présentaient à eux deux voies, aux conditions d'admission similaires (maturité ou diplôme de culture générale). «Les diplômes sont équivalents, mais ne sont pas semblables». L'habitude est prise de parler de «Bibliothécaire ABS» et de «Bibliothécaires EBG». Il faudra attendre l'année 1985 pour voir l'élaboration d'un programme commun de formation, entre les deux filières; depuis 1971, une commission paritaire composée de représentants ABS et EBG se réunit informellement.

La première, la plus ancienne, a été assumée par l'École d'études sociales de Genève qui, dès sa fondation en 1918, comportait une section formant des cor-



Réception officielle des archives de Raymond Gafner, Archives cantonales vaudoises, 28 février 2005 (ACV, Collections photographiques, photographe: Olivier Rubin).

respondants, des secrétaires, des bibliothécaires et des libraires. Cette section devint par la suite l'École de bibliothécaires qui délivra ses premiers diplômes en 1953. Ses prestations: un enseignement théorique, réparti sur 4 semestres pour un total de 1200 heures, auquel il faut rattacher 12 mois de stages et un travail de diplôme demandant de 3 à 5 mois pour sa rédaction – le contenu a été revu fondamentalement en 1990, avec l'introduction de cours d'archivistique, et dès 1993, l'engagement d'un archiviste parmi les enseignants, ce qui justifia la nouvelle appellation «Ecole supérieure d'information documentaire, Genève» et du diplôme délivré «Bibliothécaire-documentaliste-archiviste». Il était possible de faire une formation complémentaire ESID, d'un semestre, pour les étudiants désireux de suivre la formation postgrade.

L'autre («Cours ABS», puis, dès 1992 à la suite du changement de nom Association des Bibliothèques et des Bibliothécaires suisses, «Cours BBS»), en vigueur entre 1939 et 1998, fut assumée par les membres collectifs de l'Association, insistant sur l'importance de l'expérience pratique, reposant sur les trois mêmes piliers que ceux de l'École de bibliothécaires de

Genève: des stages, des cours théoriques et un travail de diplôme. L'équilibre entre les deux premières composantes est ici fondamentalement différent puisque, durant ses deux ans de stage dans une bibliothèque agréée, le futur bibliothécaire ne suivra que 220 heures de cours théoriques. En effet, à ses origines, la formation consiste en un stage volontaire de douze mois, suivi d'un examen, sans cours théoriques. C'est à partir de l'année 1951 que la durée du stage est portée à une année et demie, la Bibliothèque nationale suisse assure dès lors des cours théoriques. A la fin des années 1960, un travail de diplôme est obligatoire. Quelques dates caractérisent également cette formation: en 1961, mise sur pied de la Commission de formation professionnelle ABS; 1962, premier cours central pour candidats ABS, à Berne; 1966, introduction de cours romands ABS, d'abord à La Chaux-de-Fonds, puis dès 1979, à Lausanne; 1975, la ville de Zurich accueille une partie des candidats; 1979, premiers cours tessinois; enfin 1992, adoption des *Statuts et Règlement d'application de la formation professionnelle et des examens pour bibliothécaires diplômés*.



Ive Colloque des archivistes de l'arc alpin occidental, Archives cantonales vaudoises, 11-12 mars 2004 (ACV, Collection photographies, photographe: Olivier Rubin).

Les diplômes délivrés annuellement par les deux formations (environ 25 par la première, 75 par la seconde, dans les années 1990) n'ont jamais eu de reconnaissance officielle de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), car elles étaient fondées sur la maturité, ce qui ne constituait pas aux yeux de la Confédération un enseignement professionnel au sens propre. Aucun employeur n'était ainsi obligé d'engager un/une bibliothécaire diplômé/-e pour occuper une fonction bibliothéconomique ou documentaire.

L'offre de base était complétée par des formations postgrades, ouvertes, avec des variations, selon les écoles, aux détenteurs de diplômes de l'Ecole de bibliothécaires de Genève, ABS/BBS, d'un titre universitaire ou d'un titre jugé équivalent, et comptant des années d'expériences professionnelles.

- Certificat de Spécialisation en Information Documentaire, Université de Genève (CESID), organisé, chaque deux ans, dès 1987 par la Faculté des lettres de l'Université de Genève, en collaboration avec l'Ecole de bibliothécaires de Genève, pour répondre au besoin impératif de

former des cadres supérieurs des bibliothèques et des centres de documentation de la Suisse romande. Les porteurs d'un titre EBG, et ceux au bénéfice d'un diplôme ABS/BBS, étaient admis, ainsi que les détenteurs d'un titre universitaire ou jugé équivalent. La formation durait deux ans, à raison de deux jours par semaine.

- Kurs für wissenschaftliche Bibliothekare/-innen: cours organisé, également chaque deux ans, depuis 1987, par l'Association Bibliothèques et Bibliothécaires suisses, à la Zentralbibliothek de Zurich, depuis 1987. Durée: 14 mois, à raison d'un jour par semaine.
- Nachdiplomstudium Information und Dokumentation, dont la formation fut proposée dès l'année scolaire 1992/1993, par l'Ecole d'ingénieurs de Coire, en principe tous les deux ans.
- Kaderkurs für Diplom-Bibliothekarinne und -Bibliothekare, apparu en 1994 et répété, en principe tous les trois ans, par l'Institut für Wirtschaftsinformatik der Hochschule für Wirtschaft Luzern. Durée: 2 ans, à raison d'un jour par semaine.



Ensuite, les documentalistes

Les documentalistes, regroupés depuis 1939 sur le plan national («Association de la Documentation suisse»), ont pu disposer, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, d'une formation de trois fois une semaine (110 heures) «SVD-Einführungskurs: Information und Dokumentation im Betrieb», dit «Cours de Rheinfelden». Le Nachdiplomstudium de Coire, déjà mentionné, leur fut ouvert dès 1992/1993 qu'ils fréquentèrent plus assidûment que les archivistes, imprégnés par leur formation universitaire, et les bibliothécaires, en proie à la reconnaissance de leur titre.

Les archivistes arrivent en dernier

L'Association des Archivistes Suisses (AAS) existe depuis le 4 septembre 1922. Ses membres se sont préoccupés dès les années 1960 de leur formation dont les premières réalisations remontent à 1975, sous la houlette d'un comité renouvelé et présidée par l'archiviste, aux Archives cantonales vaudoises, Laurette Wettstein, et de la Commission créée, cette année, sous le nom de «Commission de formation». Ainsi dès le début des années 1980, l'AAS institutionnalise le Cours d'introduction («Einführungskurs»), porté dès 1993 à 16 jours répartis par blocs de 2 à 3 jours, et animé par différents dépôts d'archives. Sa périodicité est bisannuelle. De plus, l'association offre des journées d'études et des journées spéciales («Arbeits- und Spezialtagungen»), en principe, les premières, chaque année, au printemps, les seconds, seulement les années sans les cours d'introduction, en automne. Enfin, les commissions et les groupes de travail de l'association mettent ponctuellement sur pied, des journées de formation.

Les filières de formation depuis 1998

Le Congrès BDA'94 admit une structure générale de formation à trois niveaux, s'inscrivant de manière simple dans le concept général de la formation professionnelle en Suisse, tel qu'il ressortait de l'introduction de la maturité professionnelle et de la mise en place des Hautes écoles spécialisées:

niveau 1: apprentissage d'assistant en information documentaire («I+D-Assistent»).

Dès 2009, agent en information documentaire.

niveau 2: études HES en information documentaire

niveau 3: études postgrades en information documentaire.

Le niveau 2 amena la transformation des écoles de Genève et de Coire en départements de Hautes Ecoles Spécialisées, la Haute Ecole de gestion de Genève, intégrant la HES de Suisse occidentale, et la Hochschule für Technik und Wirtschaft Chur, soit la HES de la Suisse orientale. Leur programme de formation évolua depuis 1998, la Haute Ecole de Gestion de Genève introduisant une filière bilingue en 2002, celle de Coire offre une formation partagée avec Zurich. La HWV de Lucerne, également candidate à cette formation, ne fut pas retenue par le Conseil fédéral.

La formation est reconnue par l'OFIAMT.

Les niveaux de formation sont distingués par leur contenu et les conditions d'admission

Ainsi, la formation professionnelle «Agent/e en information documentaire CFC» demande d'avoir terminé la scolarité obligatoire ou l'école primaire et une dixième année, alors que la formation «Spécialiste HES en



Vue sur le hall et la salle de lecture des Archives cantonales vaudoises, 2004 (ACV, Collections photographiques, photographe: Olivier Rubin).

information documentaire» exige le CFC du domaine + une maturité professionnelle ou une maturité gymnasiale, une ou plusieurs périodes de stages pour une durée totale de 12 mois. La première dure 3 ans, à plein temps, avec 3,5 jours par semaine de travail dans la (les) entreprise(s) formatrice(s) et 1,5 jour de cours à l'école professionnelle. «Un cours d'introduction» d'une semaine par semestre est en outre dispensé par les associations professionnelles. La seconde s'étale sur 3 ans (6 semestres, 180 crédits ECTS), à plein temps, dans deux écoles: la Haute Ecole de gestion de Genève, filière Information documentaire, et la HTW de Coire. Un stage de 3 mois en 2^e année et un travail de diplôme en 3^e année sont exigés. Les titulaires du diplôme peuvent travailler dans les trois branches du métier. Ils portent le titre «Bachelor en sciences HES en information documentaire», correspondant au titre en anglais «Bachelor of Sciences in Information Studies».

La formation postgrade poursuit l'objectif de former des cadres supérieurs et des spécialistes destinés à travailler dans des Services d'Information Documentaire (SID): gestion des finances et des ressources humaines; organisation, planification; définition de la politique et des objectifs, prise des options scientifiques. Elle exige un diplôme HES en information documentaire, ou une licence universitaire ou diplôme HES d'un autre domaine, avec expérience professionnelle dans un SID. Le programme-cadre, adopté en 1994, avait fixé ainsi la durée des études: une année à plein temps; d'une année et demie à quatre ans en cours d'emploi. La forme des études: études postgrades en HES ou 3^e cycle d'université a généré des approches divergentes des associations professionnelles et écoles en place, non dénuées de ten-

sions et rivalités. En effet, il est important pour les HES, au sein de la loi fédérale, de développer un rôle de centre de compétences pour la recherche et la formation appliquées. La formation postgrade fait donc partie de leur cahier des charges et constitue un élément d'appréciation dans la procédure d'homologation menée par les autorités fédérales. L'AAS et certains milieux des bibliothécaires ont favorisé la solution universitaire, alors que les documentalistes et plusieurs milieux des bibliothécaires soutiennent la démarche postgrade des Hautes Ecoles Spécialisées. La formation postgrade correspond selon les choix faits à une spécialisation, couplée à des questions linguistiques, ou à une approche des différentes composantes des métiers de l'information et de la documentation, en faisant apparaître leurs lignes de convergence et de divergence. Les bibliothécaires, déjà au bénéfice de formations postgrades, avant 1998, ont vu leurs offres s'adapter aux nouveaux besoins.

Situation actuelle

Après deux exercices bénéficiaires, le Certificat de formation continue en archivistique, 2002-2004, 2004-2006, ouvert d'abord à des archivistes en emploi, conduit par les universités de Lausanne («leading house»), de Berne et de Genève a été transformé en Master of Advanced Studies in Archival, Library and Information Science, qui lance en 2010, la troisième volée, après celles de 2006-2008 et 2008-2010; il a rencontré un vif succès et un grand taux de réussite. Les formations continues des universités de Berne et de Lausanne accueillent ce master, fondé sur une approche nationale, mêlant l'interculturalité et l'interdisciplinarité. Les cours sont donnés en allemand, en français et en



anglais. Parmi l'offre, il est le plus à l'image du pays dans lequel il s'inscrit et de la population qui le compose, plurilingue, de cultures différentes et bigarrées.

De leur côté, les bibliothécaires ont initié, dès l'automne 2002, un Certificat de formation continue en gestion de documentation et de bibliothèque, administré par la Formation continue de l'Université de Fribourg. D'une durée d'une année, à raison de 4 modules de 6 jours, un jour par semaine, il en est aujourd'hui à sa cinquième édition. La formation continue de l'Université de Zurich organise également un Master of Advanced Studies in Bibliotheks- und Informationswissenschaft, d'une durée de 20 mois, alors que la Hochschule für Wirtschaft Luzern a donné, entre 2003 et 2008, un CAS (Certificate of Advanced Studies Information and Documentation) pour «la mise à niveau des diplômes» des bibliothécaires, dans le prolongement du Kaderkurs, organisé, comme à Zurich, avant l'introduction en 1998 des nouvelles filières de formation qui se poursuivent encore aujourd'hui.

La HES-SO, plus particulièrement la Haute école de gestion de Genève et l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal ont décidé de lancer, conjointement, en 2008, la Maîtrise en sciences de l'information/Master of Science in Information documentaire, avec une spécialisation dans le domaine de la gestion stratégique de l'organisation des structures documentaires de grande importance. Cette nouvelle prestation a amené la disparition de l'offre de la Haute Ecole de gestion de Genève, en août 2009, du Certificat de formation continue en information documentaire (CESID).

Quant à l'École de Coire, elle a mis en place une organisation complète à différents niveaux: Nachdiplomkurs I + D: Grundlagen, d'une durée de 200 heures, un autre Nachdiplomkurs I + D, de 200 heures, et un troisième Nachdiplomkurs I + D (Aufbau und Management), également de 200 heures. Elle a inscrit un Master of Science in Information Science, dès le semestre d'hiver 2010. Cette prestation s'ajoute au bachelor des sciences de l'information.



Julien Clavel, usager de la salle de lecture des Archives cantonales vaudoises, 2003 (ACV, Collections photographiques, photographie: Christophe Moratal).

Formation continue assumée par les associations

Composante nécessaire de l'évolution professionnelle, la formation continue n'a pas encore à ce jour en Suisse, de socle législatif. Elle attend sa loi, en préparation, après l'adoption, le 21 mai 2006, par le peuple et les cantons du principe constitutionnel (art. 64a).

Dans ce contexte, les associations ont maintenu dans leurs prestations des cours de formation continue. Elles doivent répondre aux besoins de leurs membres qui doivent approfondir leurs connaissances en fonction des développements professionnels et des institutions désireuses d'introduire de nouvelles pratiques par l'intermédiaire de leur personnel, formé en conséquence.

L'Association des bibliothécaires organise, chaque année depuis 1972, un programme de cours de formation continue (d'un demi-jour ou un jour, le plus souvent), en allemand et/ou en français, portant sur des sujets purement bibliothéconomiques ou plus généraux (p. ex.: Internet, public-relations, gestion, etc.). Ils sont ouverts aux membres des autres professions.

Le Groupe régional romand de la Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP) offre une formation de 12 jours, présentant un survol des techniques professionnelles de base, destinée aux personnes ayant une activité à titre accessoire dans une petite bibliothèque communale ou scolaire. Des enseignements équivalents, de durée variable, sont organisés en Suisse alémanique par les Commissions cantonales pour les bibliothèques communales et scolaires.

Les documentalistes suisses ont abandonné, au début des années 2000, le Cours de Rheinfelden pour lui préférer des modules indépendants de formation de 2 jours, et dont la langue d'enseignement est l'allemand.

Le Groupe romand de documentation (GRD) met sur pied chaque année un programme de cours de formation continue (1 à 5 jours, le plus souvent), seul ou en collaboration avec l'Association (française) des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS).

Depuis 2007, l'AAS a renouvelé son offre. Elle organise dès cette année un cours d'introduction, du dimanche soir au vendredi soir, une à plusieurs fois par année. Elle a introduit en 2008, une année sur deux, un cycle de formation «Pratique archivistique suisse», combinant les enseignements en français et en allemand, dans les dépôts d'archives, en changeant de contenu d'une édition à l'autre.

Conclusion

Les structures de formation en information documentaire, introduites en 1998, au niveau des apprentissages et des hautes écoles spécialisées, font désormais partie du paysage de la formation professionnelle. Elles ont été décidées ainsi pour des raisons de marché de l'emploi et de visibilité. Elles n'ont pas prôné l'amalgame des professions, mais leurs parentés fortes, leurs préoccupations communes et leurs affirmations originales. Avec le recul, il apparaît que les choix de 1994 s'avèrent globalement justifiés. Ils connaissent en effet un développement favorable et réjouissant. Néanmoins, l'ensemble des personnes peine à trouver un poste. Le nombre de places d'apprentissage continue à faire problème. L'image professionnelle des assistants I+D et des spécialistes en information documentaire a souffert de concurrence et d'interprétations inégales par les employeurs, au moment de la mise au concours des postes. Il a fallu que les institutions d'accueil des apprentis et des stagiaires adaptent leurs structures et leurs pratiques professionnelles pour faire face aux exigences de la formation. Il a fallu mobiliser de nombreux professionnels des trois domaines des sciences de l'information (maîtres d'apprentissage, experts, maîtres de stages, chargés d'enseignement, membres de commissions, etc.) pour tenir les engagements de la formation. Les débats ont été traversés par les revendications des bibliothécaires diplômés de faire reconnaître les anciens titres et méfiants envers les nouvelles filières de formation. Les nouveaux venus étaient ressentis comme des menaces pour certains professionnels en place, l'AAS étant accusée de ne pas soutenir les revendications de l'Association des bibliothécaires, alors qu'elle n'avait pas cette question à résoudre, par l'absence de toute tradition de formation spécifique des archivistes. Au bout du compte, les bibliothécaires n'ont pas obtenu gain de cause, l'équivalence des titres étant simplement impossible. Les craintes exprimées se sont avérées largement infondées.

Dans les efforts d'accréditation de leur statut, les deux HES ont développé des stratégies concurrentielles, cherchant à attirer à elles les élèves selon leur lieu de domicile et leur langue. Le contenu des programmes a été revu plusieurs fois, avec des insuffisances constatées de part et d'autre dans les matières enseignées, en particulier en archivistique.

Comme pour les HES, le pouvoir des associations est modeste au niveau des universités. Il se manifeste

plutôt par les échanges professionnels, les enseignants et les institutions qui offrent des stages de formation. Il n'empêche que l'offre actuelle dans l'enseignement postgrade subit l'influence plus ou moins forte des associations, des intérêts stratégiques, de la rivalité entre les universités et les hautes écoles spécialisées. Force est d'admettre qu'elle est pléthorique et mérite des rapprochements. Leur nombre dévalorise les titres et trouble les esprits. Les contenus des formations sont de qualité variable, privilégient certains domaines au dépens d'autres (les enseignements sont orientés davantage vers la bibliothéconomie que vers la prise en compte de toutes les composantes des sciences de l'information). Il n'empêche que la tendance va vers l'intégration des formations, des curriculum cohérents de formation, l'affirmation à la fois des fondements des professions et des changements dictés par les technologies de l'information, l'érudition devant se combiner avec la gestion.

La reconnaissance des formations reste encore problématique, les offres d'emploi n'intégrant pas toujours les exigences des formations actuelles, les politiques salariales présentant encore des disparités sensibles entre les cantons. C'est pourquoi, les associations professionnelles soutiennent le projet de certification à l'échelle européenne intégrant les différents thèmes des domaines d'information, CERTIDoc (Certification européenne en information-documentation) qui a succédé en 2002 à DECIDoc (Développer les EuroCompétences en Information et en Documentation), conduit depuis 1998. Il est tout aussi réjouissant de constater que les intérêts sectoriels, de type syndical, comme ceux des assistants en information documentaire aient abouti par la création de l'Association des Agent(e)s et des Assistant(e)s en information documentaire, le 27 avril 2002, à Yverdon-les-Bains, alors que l'intention de créer une association faîtière Bibliothek Information, Dokumentation, Archiv (BIDA), évoqué depuis 2004, a trouvé une concrétisation partielle dans la fusion des associations Bibliothèques et Bibliothécaires suisses et de la Documentation suisse, dans la nouvelle association Bibliothèque Information Suisse (BIS), entérinée par l'adoption des statuts, le 28 avril 2008, à Berne.

Ces différents mouvements démontrent à l'envi la vitalité et le dynamisme de la formation en information documentaire en Suisse. Elle a certes conquis de nombreux espaces, en une douzaine d'années d'existence. Mais, elle exige encore des ajustements, des rapprochements et des mesures d'assainissement de l'offre pour garantir le renforcement du profil des

filiales, la protection et la reconnaissance des titres et leur valorisation dans un environnement de plus en plus large. Avec l'avènement du numérique, l'hyper-trophie des informations et les incertitudes de la conservation pérenne, elle est appelée à poursuivre son évolution et à développer ses capacités de mobilité et de flexibilité pour intégrer tous les défis qui se présentent à elle et pour surmonter tous les obstacles qui encombrant son chemin. C'est sans doute parce qu'elles sont placées devant autant de défis que les sciences de l'information attirent de plus en plus d'étudiants et suscitent des débats et des réflexions de plus en plus passionnés. ■

Gilbert Coutaz, Directeur des Archives cantonales vaudoises

Bibliographie

- Bruno MEYER, «Das Nachwuchsproblem bei den Schweizerischen Archiven», in *Nouvelles de l'Association des Archivistes suisses*, 15. März 1963, pp. 17-24.
- Jacques CORDDONIER, «La formation professionnelle des bibliothécaires en Suisse», in *Bulletin des Bibliothèques de France*, juin 1983, no 6, pp. 639-643.
• Consultable en ligne: <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1983-06-0639-001>.
- Rolf AEBERSOLD, «Die Ausbildung der Schweizer Archivarinnen und Archivare/La formation des archivistes en Suisse», in *Arbido-B*, 7/1992, pp. 4-6.
- «Aus- und Weiterbildung der Schweizer Archivarinnen und Archivare». *Arbido-R* 7 (1992), n°2, 39-55, à savoir articles de Michel GUIROLAN, Michel et Marco PONCIONI, «Die Archivarbildung in Deutschland, Frankreich, Österreich und Italien», pp. 40-45; de Marcel MAYER, «Die aktuelle Ausbildungssituation der Archivarinnen und Archivare in der Schweiz», pp. 45-47; de Eveline SEEWER, «Die Ausbildung von Informations- und Dokumentationsspezialistinnen und -spezialisten: Die Arbeiten der Subkommission „Ausbildung“ der Eidgenössischen Kommission für wissenschaftliche Information (CIS)», 48-52; et de Catherine SANTSCHI, «La formation des archivistes en position dirigeante: Quel profil ? Quelles exigences ? Quelles possibilités concrètes ?», pp. 52-55.
- ASSOCIATION DES ARCHIVISTES SUISSES / ASSOCIATION DES BIBLIOTHÈQUES ET BIBLIOTHÉCAIRES SUISSES / ASSOCIATION SUISSE DE DOCUMENTATION / ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INFORMATION DOCUMENTAIRE (GENÈVE) / INGENIEUR-SCHULE HTL CHUR – NDS INFORMATION UND DOKUMENTATION, Programme-cadre pour la formation professionnelle dans le secteur de l'information documentaire (bibliothèques, centres de documentation et archives):

Rapport et propositions du Groupe de travail programme-cadre, Berne, mai 1994, 28 p. (dactylographié)

ASSOCIATION DES BIBLIOTHÈQUES ET BIBLIOTHÉCAIRES SUISSES / ASSOCIATION DES BIBLIOTHÈQUES ET BIBLIOTHÉCAIRES SUISSES / ASSOCIATION SUISSE DE DOCUMENTATION / ASSOCIATION SUISSE POUR L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE, Les professions de l'information documentaire: assistant/e en information documentaire; spécialiste HES en information et en documentation, Dübendorf, 2000, 16 p.; (Existe également en allemand, sous le titre I+D-Berufe: I+D-Assistent/in; I+D-Spezialist/in).

Anton GÖSSI, «Die Vereinigung Schweizerischer Archivare. Notizen zu ihrer Geschichte 1922-1997», in *Revue suisse d'histoire*, 47/3, 1997, pp. 245-263.

Robert BÄRTH, *Bibliotheken, Bibliothekarinnen und Bibliothekare in der Schweiz: hundert Jahre bibliothekarischer Branchenverband, 1897-1997 = Bibliothèques et bibliothécaires en Suisse: cent ans d'association professionnelle, 1897-1997*, unter Mitw. von Gabi SCHNEIDER, [Vevey-Bellinzona]: Ed. de l'Aire-Casagrande, 1997, 371 p.

Stefan JÄGGI, «Aus- und Weiterbildung für alle: der Bildungsausschuss», in *Arbido*, 6/98, pp. 5-6.

«Dossier Formation/Aus- und Weiterbildung», in *Arbido*, 9/98, pp. 3-16, dont les articles de Stefan JÄGGI, «Die Ausbildungsdelegation BBS/SVD/VSA», pp. 5-6; de Christian GILLIÉRON, «Apprentissage d'assistant (e)s en information documentaire: c'est parti !», pp. 7-8, et de Doris UEBERSCHLAG, «„Was Hänschen nicht lernt...“ oder: Was kommt nach der Basisausbildung? Neue Wege in der BBS-Weiterbildung», pp. 15-16.

Jean-François COSANDIER, «Vers une certification des professionnels I + D : le projet DECIDoc et la référentiel européen des compétences», in *Arbido*, 10/1999, pp. 6-9.

Barbara ROTH et Didier GRANGE, «Enseignement de l'histoire et archivistique dans les universités suisses. Les résultats d'une enquête», in *Arbido*, 1/2000, pp. 11-14.

Bibliothécaire en Suisse romande. Chronique d'une formation, par Rosemarie FOURNIER, avec la collaboration de Fernand DONZÉ, Marmette GILARDI-MONNIER, Katalin HAYMOZ, Pierre-Yves LADOR, Martin NICOLIN, Marie-Françoise PIOT et Michel SCHLUP, Sion, 2000, 48 p.

Marianne TSCHÄPPÄT, «Ausbildungsdelegation I+D / Délégation à la formation I+D», in *Arbido*, 12/2000, pp. 24-25 (composition définitive de la Délégation: *Arbido* 1/2001, p. 6)

«Dossier Formation/Aus- und Weiterbildung», in *Arbido*, 7-8/2000, pp. 3-20, voir en particulier:

Barbara ROTH-LOCHNER, «Zum Ausbildungsbedarf aus Sicht der Archive: Einige Bemerkungen/Autour de la formation de base, de la formation postgrade et de la formation continue: quelques points de vue d'archivistes», pp. 13-16; et François BURG, «Archivistique et polyvalence professionnelle. Dix ans de formation en archivistique à Genève», pp. 17-20.

Françoise FELICITE-NUOFFER, «Formation continue des professionnels de l'information et de la documentation en Suisse romande», in *Arbido*, 1/2001, pp. 6-7.

Barbara ROTH, «Projet de formation postgrade en archivistique. Discussion du 23 janvier 2001 à Berne», in *Arbido*, 3/2001, pp. 12-13.

Marianne TSCHÄPPÄT, «Séance d'information de la BBS sur la formation et la reconnaissance des anciens diplômés», in *Arbido*, 7-8/2001, pp. 9-10.

«„Task Force“ des Vereins Schweizerischer Archivarinnen und Archivare (VSA) für die Erarbeitung eines Projektes für ein Universitäres Nachdiplomstudium Archivwissenschaft. Schlussbericht, April 2001/„Task Force“ de l'Association des Archivistes suisses (AAS) pour l'élaboration d'un projet de formation postgrade en archivistique», in *Arbido*, 7-8, 2001, pp. 12-15.

François BURG; Barbara ROTH-LOCHNER, «Les Archives en Suisse ou la fureur du particularisme», in *Archives*, 34, 1-2, 2002-2003, pp. 63-69.

Barbara ROTH, «Une première dans la formation: le certificat de formation continue universitaire en archivistique», in *Arbido*, 3/2002, pp. 23-25.

Dossier «Neue Ausbildungskonzepte – neue Informationsberufe ?/Nouvelle approche de la formation – une nouvelle génération professionnelle», in *Arbido*, 7-8, 2002, pp. 3-34, dont les contributions de Gilbert COUTAZ, «Un certificat de formation continue universitaire en archivistique: pourquoi et pour qui faire ?», pp. 9-12; de Thibault GENTON, «Notes sur le certificat en archivistique et l'implication de l'Université de Lausanne», pp. 12-13; de Yolande ESTERMANN WISKOTT, «Formation des spécialistes HES en information documentaire à la HEG de Genève: domaine archivistique», pp. 20-21, et de Joseph HERGET, «Das Ausbildungsangebot für Information Professionals in der Archivwissenschaft: Churer Konzepte», pp. 21-24.

«Dossier „Aus- und Weiterbildung/Formation et formation continue“», in *Arbido*, 7-8/2003, pp. 3-21, dont les contributions de Marianne Tschäppät, «Was läuft falsch in der Ausbildung?», p. 3; de Josef HERGET/Norbert LANG, «Information und Dokumentation als Ausbildung und Beruf. Neue Bedarfsstrukturen und Nachfragepotentiale des Arbeitsmarktes: Ein Beitrag zur Analyse der Professionalisierung der Informationsarbeit», pp. 13-15.

Jacqueline DESCHAMPS, «La formation à l'usage de l'information», in *Arbido*, 10/2003, pp. 5-11.

Jürg HAGMANN, «I + D – Quo vadis Chur?», in *Arbido*, 6/2004, p. 33 (avec réponse: *Arbido* 7-8/2004, pp. 29-30).

Barbara ROTH, «Certificat d'archivistique. Le comité scientifique reçoit le bilan des participants», in *Arbido*, 7-8/2004, pp. 26-27.

Peter GYR, «Nachdiplomkurs Information und Dokumentation 1 an der HSW in Luzern», in *Arbido*, 7-8/2004, pp. 27-28.

«Aus- und Weiterbildung I + D/Formation et formation continue I + D», in *Arbido*, 12/2004, 3-18, dont l'article de Barbara ROTH, «Certificat de formation continue en archivistique. Remise des diplômes et travaux personnels de fin de certificat», pp. 17-18.

Dominique MOSER-BROSSY, «Formation continue dans le domaine I + D: état de lieux», in *Arbido*, 12/2004, pp. 13-15.

Matthias MÜLLER, «Wenn Bibliothekarinnen die Wahl der Qual haben», in *Arbido*, 1-2/2005, p. 18.

Jean-Daniel ZELLER, «Réponse à l'article de Dominique Moser-Brossy. *Arbido* 12/2004», in *Arbido*, 12/2005, pp. 19-21.

Josef HERGET, *Die Churer Informationswissenschaft in Kürze. Forschung und Lehre auf internationalem Niveau*, Chur, September 2005, 9 S.

•Consultable en ligne: http://www.fh-htwchur.ch/uploads/media/Churer_Informationswissenschaft_in_Kürze_JH.pdf

Ivo MACEK, Urs H. NAEGELI, *Postgraduiertenausbildung in der Informationswissenschaft in der Schweiz Konzept – Evaluation – Perspektiven*, Chur, 2005, 85 S. (Churer Schriften zur Informationswissenschaft. Arbeitsbereich Informationswissenschaft. Schrift 6. Reihe Berufsmarktforschung 4).

Jean-Daniel ZELLER, *La formation des archivistes*, 19 janvier 2006, 13 p.

•Consultable en ligne: <http://www.vsa-ass.org/fr/beruf/formation/zeller-structure>

Jacqueline DESCHAMPS, «Une discipline en émergence en Suisse: la science de l'information-documentation, une voie vers la théorie pour les spécialistes de l'information». Colloque d'Alexandrie: la transmission des connaissances, des savoirs et des cultures. Alexandrie 12-15 mars 2006, 14 p.

•Consultable en ligne: <http://www.ulaval.ca/afi/colloques/colloque2006/actes2006/PDF/II-1%20Jacqueline%20DESCHAMPS.pdf>

Regula NEBIKER TOEBAK, «Archivische Aus- und Weiterbildung in der Schweiz», in Gilbert COUTAZ, Rodolfo HUBER, Andreas KELLERHALS, Albert PFIFFNER und Barbara ROTH-LOCHNER (Hg.), *Archivpraxis in der Schweiz/Pratiques archivistiques en Suisse*, Baden: hier und jetzt, 2007, pp. 231-249

Christoph GRAF, «Universitäres Weiterbildungsprogramm in Archiv- und Informationswissenschaft», in Gilbert COUTAZ, Rodolfo HUBER, Andreas KELLERHALS, Albert PFIFFNER und Barbara ROTH-LOCHNER (Hg.), *Archivpraxis in der Schweiz/Pratiques archivistiques en Suisse*, Baden: hier und jetzt, 2007, pp. 248-249.

«I+D Fachleute-Kompetent in der Gegenwart unverzichtbar in der Zukunft/Les personnels I+D – une compétence actuelle indispensable pour l'avenir/l professionisti I+D – competenti oggi indispensabili domani», in *Arbido*, 1, 2007, 100 p.

Rapport final de la filière de formation Master of Advanced Studies in Archival and Information Science, 2006-2008,

•Disponible en ligne: [http://www.archivwissenschaft.ch/Schlussbericht_Studiengang_2006-2008\(Webversion\).pdf](http://www.archivwissenschaft.ch/Schlussbericht_Studiengang_2006-2008(Webversion).pdf)

Gilbert COUTAZ; Nicole MEYSTRE-SCHAEREN; Barbara ROTH-LOCHNER et Andreas STEIGMEIER (éd./Hg.), *Actualité archivistique suisse. Archivwissenschaft Schweiz aktuell. Travaux du certificat en archivistique et sciences de l'information. Arbeiten aus dem Zertifikat in Archiv- und Informationswissenschaften*, Baden, jetzt, Verlag für Kultur und Geschichte, 2008, 288 p. en particulier, pp. 13-16 («Le certificat de formation continue en archivistique et en sciences de l'information: une étape obligatoire et de référence»).

Gilbert COUTAZ; Gaby KNOCH-MUND; Peter TOEBAK (Hg./éd.), *Informationswissenschaft: Theorie, Methode und Praxis/Sciences de l'information: théorie, méthode et pratique. Travaux du/Arbeiten aus dem Master of Advanced Studies in Archival and Information Science, 2006-2008*, Baden: hier und jetzt, 2010, 266 p.

Sites

Association des archivistes suisses (AAS): <http://www.vsa-aas.org/Ausbildung>Weiterbildung.66.o.html?&L=0>

Bibliothèques Information Suisse (BIS): <http://www.bis.ch>

Association des Agent(e)s et des Assistant(e)s en Information Documentaire (AAID): <http://www.aaid.ch/>

Groupe romand de documentation (GRD): <http://www.grd.ch>

Délégation à la formation I + D: <http://www.formation-id.ch/http://www.ausbildung-id.ch/>

Haute Ecole de gestion de Genève, Département information et documentation: <http://www.hesge.ch/heg>

HTW – Hochschule für Technik und Wirtschaft Chur, Informationswissenschaft: <http://www.fh-htwchur.ch/htw/informationswissenschaft/>

Archivistique et sciences de l'information: <http://www.archivistique.ch>

Université de Fribourg, formation continue: <http://www.unifr.ch/formcont/fr/>

Université de Lausanne, formation continue: <http://www.unil.ch/formcont/page22033.html>

Universität Zürich, Weiterbildung: <http://www.weiterbildung.uzh.ch>

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT): <http://www.bbt.admin.ch/index.html?lang=fr>

Portail suisse de l'orientation scolaire et professionnelle: <http://www.orientation.ch/dyn/1046.aspx>

Conférences des recteurs des Hautes écoles spécialisées:

<http://www.kfh.ch/index.cfm?&lang=f>

Certification, <http://www.certidoc.net/>



Fichier, 20 juillet 1994 (ACV, PP 886/A 7191, Fotoagentur Felix Widler, Zürich).



Salon interface (formation professionnelle), Lausanne, Palais de Beaulieu, 8 décembre 1994 (ACV, PP 886/A 10 233-7/94, photographe: Blaise Kormann, Lausanne).

Les professions muséales aujourd'hui¹

par Marie Claude Morand

Un cadre de travail en pleine évolution

Les professions muséales se définissent et s'organisent par rapport aux missions et aux divers rôles qu'assument les musées dans la société. Or, depuis une quarantaine d'années, le paysage muséal planétaire s'est transformé en profondeur. En Suisse, de 340 musées en 1965, ils sont aujourd'hui près de 1000 à offrir aux visiteurs leurs collections et leurs activités. Dans cette explosion de nouvelles institutions, on compte peu de musées cantonaux ou nationaux, presque tous ayant déjà été fondés entre la seconde moitié du XIXe siècle et la fin de la Seconde guerre mondiale; en revanche, on dénombre de très nombreuses créations de musées dits régionaux ou locaux, (plusieurs cantons en abritent plus de cinquante, la plupart mis sur pied à l'initiative de fondations privées ou par décision communale), un phénomène de génération spontanée décentralisé, souvent interprété comme une réaction face à l'accélération des changements techniques et à l'homogénéisation des modes de vie dans cette deuxième moitié du XXe siècle. Enfin, le tournant du siècle a vu dans notre pays la naissance de plusieurs musées spécialisés, notamment des institutions monothématiques de prestige, se consacrant pour la plupart à la mise en valeur de la production d'un artiste. Dans cette esquisse de panorama, il convient de faire une place aussi aux institutions para-muséales, nombreuses à voir le jour depuis les années 1960, sous forme de Kunsthallen, centres culturels, centres d'expositions, parc d'expositions en plein air, centres d'art contemporain, centres d'interprétation patrimoniale, etc. Si toutes ces institutions n'en portent pas le nom, aux yeux du public leur fonction se confond souvent avec celle du musée.

Parallèlement à l'explosion et à la diversification du paysage muséal, on assiste aussi à un changement profond des rôles et des fonctions que le musée est censé assumer dans la société. Aujourd'hui, les rôles endossés par les musées se sont multipliés, diversifiés, cumulés, au point que les fonctions spécifiques du musée ne sont plus clairement perçues par le public et les autorités de tutelle; ce brouillage fait

débat au cœur même du champ professionnel. Ainsi, à côté des rôles fondamentaux du musée de constituer des collections de référence, de les conserver, de les étudier afin d'augmenter la connaissance, de les montrer au public en construisant des sélections significatives, critiques et documentées par le biais d'expositions de longue durée, se sont développés dès les années 1960 de nouveaux rôles qui ont pour dénominateur commun une relation plus fréquente et plus intense avec le public.

La multiplication encouragée des expositions temporaires dans les années 1960-1970 constitue à mes yeux un moment-clé de la transformation récente du rôle du musée. Cette démarche, entendue comme une amélioration qualitative majeure de la démocratisation de l'institution, en relâchant progressivement le lien avec la collection qui garantissait depuis la fin du XIXe siècle aux rares expositions temporaires pertinence et légitimité, aboutit à la situation où le musée actuel est devenu pour beaucoup d'usagers comme de professionnels une brillante machine à exposer, sollicitée de renouveler sans cesse ses spectacles, que ceux-ci soient en relation avec les collections du musée ou non, gommant peu à peu la différence entre le musée et son institution-sœur le centre d'expositions. Dans ce sillage, toutes sortes d'activités événementielles s'enracinent dès les années 1980 dans les programmes des musées: animations spéciales pour publics différenciés, conférences-rencontres avec des personnalités ou des artistes, sessions cinématographiques, journées portes ouvertes, concerts et spectacles, nuits des musées, etc.. Un autre palier est en train de se franchir actuellement à la suite de la prise de conscience de l'importance du musée dans le contexte plus général de l'économie touristique. Désormais le musée, quelquefois même sa seule enveloppe comme dans le cas de la Fondation Guggenheim à Bilbao, remplit un rôle d'«attraction» touristique qui lui vaut l'augmentation à la fois de la considération d'un nombreux public et celle de la pression sociale à faire du chiffre.

¹ Cet article est issu d'une refonte de deux textes dont l'un, non encore sorti de presse, s'intitule «Le directeur de musée face aux défis actuels: état des lieux d'une fonction en pleine mutation» pour les *Cahiers de muséologie* de l'Université de Neuchâtel, et l'autre, «Comprendre et développer le musée à travers le référentiel des professions», est l'introduction au *Référentiel suisse des professions muséales*, Zurich, 2010, pp. 8-9.

Cette augmentation des secteurs de services au public et de gestion et logistique a des conséquences importantes et pas seulement sur la fonction sociale du musée et sa perception par le public: elle induit une nécessaire réévaluation des techniques muséographiques, une transformation des bâtiments, un élargissement des équipements: une place et une attention souvent considérables sont réservées désormais dans les programmes architecturaux aux salles consacrées aux animations, aux lieux de rencontre et de consultation (médiathèque, salle de conférences) comme aux espaces de consommation de produits dérivés (cafétéria, restaurant, librairie, boutique) ainsi qu'aux équipements facilitant l'accès du public à toutes ces activités et opportunités culturelles. Le bâtiment lui-même est de plus en plus considéré comme une œuvre en-soi, devant répondre des mêmes critères de nouveauté et d'attractivité que les activités du musée. Sa relation à la ville est repensée, notamment en fonction de l'accueil des flux de visiteurs. Durant ces vingt dernières années, on ne compte plus les restructurations de musée et les créations architecturales se bousculent au portillon de la notoriété. Du simple réaménagement de collections en vue d'intégrer les nouvelles technologies interactives jusqu'à la refonte complète de l'institution avec conversion d'espaces pour les nouveaux services en passant par les diverses extensions en langage contemporain, presque tous les musées suisses, petits ou grands, ont fait, font ou vont faire leur mue de serpent. Le parc immobilier muséal du tournant du siècle vaudrait à lui seul une étude approfondie. C'est dire que plusieurs années de la carrière d'un directeur de musée sont aujourd'hui consacrées à ce gigantesque remodelage dont les conséquences sur le quotidien du musée et les professionnels qui y travaillent sont encore mal mesurées².

Aujourd'hui, plus de vingt profils professionnels

Pour faire face à cette évolution de l'institution muséale, des pans entiers de la profession se sont transformés et enrichis. Ainsi, des quatre ou cinq profils professionnels que l'on rencontrait généralement dans les musées des années 1950 (directeur, conservateur, restaurateur, documentaliste, gardien-concierge), est-on passé, après le boum des musées qui, dès les années 1970, a pratiquement triplé leur nombre, à plus de quinze professions à la fin du XXe siècle puis à une vingtaine aujourd'hui. La plupart de ces nouvelles professions indique à la fois le développement des

unités scientifiques liées à une gestion des collections toujours mieux organisée et techniquement plus sophistiquée (chargés d'inventaire, techniciens de collections, photographes), le souci d'administrer une institution en pleine expansion (administrateur, responsables de personnel, etc) et surtout la place prépondérante accordée au secteur des expositions temporaires, véritable locomotive de la reconnaissance publique de l'institution comme acteur culturel de premier plan (scénographes, commissaires d'expositions, chargés de communication etc...). Ce développement sectoriel a non seulement donné naissance récemment à une profession spécialisée dans la gestion des prêts (le registrar)³, mais surtout, l'interface avec le public s'est beaucoup élargie, permettant la mise sur pied dans beaucoup de musées d'un domaine professionnel spécialisé dans l'éducation, la pédagogie et la relation aux divers publics que l'on reconnaît sous le terme de médiation culturelle. Parallèlement, la gestion administrative, les ressources humaines, les questions de logistique et de sécurité, le marketing et la recherche de fonds ont introduit dans le musée des métiers à forte connotation managériale, dont les formations de base n'ont presque rien en commun avec celles des professions traditionnelles liées à l'analyse et à la conservation du patrimoine.

Le secteur touchant à l'accueil du public est certainement celui qui a le plus changé: autrefois gardien de musée, aujourd'hui agent d'accueil et de surveillance, le personnel en prise directe avec les visiteurs est devenu un professionnel polyglotte et polyvalent de la relation avec le public, auquel l'on demande un sens élevé de la culture d'entreprise, ainsi que des compétences techniques en matière de sécurité et d'interventions en cas d'urgences médicales. Les préposés à la billetterie et à la boutique, le personnel de service de la cafétéria, le personnel de nettoyage sont souvent appelés à donner des renseignements; les guides suivent désormais une formation para-universitaire⁴ (fig. 1). Nouveau métier en pleine expansion, le médiateur culturel est parfois coté à l'égal d'un conservateur; des spécialisations s'organisent au sein des équipes de médiation pour chaque type de public: enfants, adolescents, adultes, seniors (fig. 2). Ne sont plus rares dans les musées les responsables de gar-

² Pour ses premières *Rencontres du Léman*, (Genève 2008) ICOM-Suisse a organisé, avec ICOM-France et ICOM-Italie, un symposium de trois jours consacré à la question de la relation entre architecture et quotidien du musée, avec publication des actes y relatifs (en cours d'édition).

³ Une association suisse des régisseurs d'œuvres vient d'ailleurs d'être fondée pour en défendre la spécificité par rapport aux chargés d'inventaire traditionnellement pourvus de cette mission.

⁴ Certificat *Patrimoine et Tourisme*, délivré par l'Université de Genève.



Figure 1. Visite guidée à la Fondation de l'Hermitage à Lausanne (© Photo Fondation de l'Hermitage).

derie d'enfants, aux programmes éducatifs élaborés. Toujours en relation avec ce domaine particulièrement vivant aujourd'hui, les scénographes d'exposition font une entrée remarquée dans les organigrammes de nombreuses institutions, comme d'ailleurs les commissaires, catégorie plus médiatique que les anciens conservateurs (ou curateurs) chargés d'exposition, ce qui consacre la séparation toujours plus effective entre la collection et sa communication au public. Transformés aussi les métiers liés à la gestion du musée. Les chargés de relations publiques, de communication et de promotion de l'institution rivalisent d'idées avec les responsables du marketing, voire même du fundraising nécessaire au financement d'activités et d'événements toujours plus nombreux. Les administrateurs se doublent maintenant des responsables de la logistique, de la sécurité, des infrastructures techniques.

Ainsi un nouvel équilibre des voix et des instruments demande à naître: les premiers violons du secteur collections doivent désormais partager les «solos» avec

les trompettes du secteur services au public et les contrebasses de la gestion et logistique. Pour le directeur, chef d'orchestre en plein déchiffrement d'une nouvelle table harmonique pas encore consensuelle, la voie ressemble furieusement à ces pierriers magnifiques et menaçants qu'il convient de traverser avec autant de légèreté que de détermination, le regard porté loin en avant et le cœur bien accroché. Lui-même est d'ailleurs compris dans ce remue-ménage: muséologue, manager, communicateur public, un peu beaucoup des trois, tout l'art résidant ici dans la manière de tresser ces trois brins essentiels à la nouvelle vie du musée. La difficulté de l'exercice n'a pas échappé à certaines autorités de tutelle qui n'hésitent pas à nommer une double direction (scientifique et administrative) ou, encore plus radicalement, à choisir un manager à la direction du musée et de laisser se nouer la coordination à l'échelon inférieur, au risque d'engager l'institution dans un chemin qui l'éloigne de plus en plus de ses fondamentaux patrimoniaux.

Un outil pour réguler et valoriser les métiers du musée et la muséologie

Ainsi, le musée du XXI^e siècle, devenu une véritable entreprise culturelle, abrite désormais un milieu professionnel fort diversifié dont il importe de faire reconnaître l'émergence tout en le structurant pour ne pas désarticuler l'institution. Devant cette évolution, cette diversification des institutions et des rôles, devant la tentative de prise de pouvoir des gestionnaires d'entreprises, le Conseil international des Musées ne pouvait rester sans réaction. En dehors des recommandations plusieurs fois exprimées lors des récentes Conférences mondiales (Séoul 2003, Wien 2007) quant à la nécessité pour les autorités de tutelle de laisser plus d'autonomie aux musées afin qu'ils puissent remplir leurs missions patrimoniales et culturelles, son comité international pour la formation (ICTOP) s'est lancé depuis 2004 avec les comités nationaux d'Italie, de France et de Suisse dans la rédaction d'un *Référentiel européen des professions muséales*. Ce document veut aussi apporter sa contribution au besoin de clarification des formations et des profils professionnels né de la croissante mobilité offerte par le nouveau cadre politique de l'Union européenne conjuguée à l'harmonisation des formations académiques issue des accords de Bologne. Présenté à la Conférence mondiale de Vienne 2007, le *Référentiel* dont la publication a vu le jour à la fin de l'année 2008⁵, soigne particulièrement la description des fonctions du directeur dont la maîtrise réaffirmée des trois secteurs scientifiques, culturels et managériaux doit se faire à partir d'une formation de base et d'une expérience de musée probante. Ce référentiel décrit par ailleurs vingt professions muséales, réparties dans trois secteurs (collections, services au public, gestion centrale), et fait une large place aux nouveaux métiers. Cherchant aussi bien à installer une nouvelle cohérence dans les mutations actuelles qu'à rappeler la responsabilité morale du musée face au patrimoine universel, c'est le premier travail international d'envergure dans ce domaine.

Le *Référentiel européen des professions muséales*, duquel dérive notre référentiel national, est donc bien plus qu'un état des lieux raisonné de la situation actuelle de l'institution musée, de sa complexité réjouissante et de ses potentialités. Il est surtout un effort commun pour définir de manière coordonnée l'essentiel des fonctions que recouvrent les intitulés de ces diverses professions, afin de rendre conscients les musées et les diverses autorités de tutelle qui administrent les musées de l'importance fondamen-

tales, pour la qualité et le succès de leur musée, d'engager des professionnels spécifiquement formés à la muséologie pour chacun des domaines d'activité présents dans l'institution. En effet, force est de constater que le développement fulgurant des nouvelles orientations du musée dans le domaine de la médiation, de l'exposition et de la gestion contemporaine de grandes institutions n'a pas généré que des bénéfices. D'un côté, la mise en vedette du musée, le prestige de certaines institutions aux collections de renommée internationale, l'attrait exercé sur le public par de nombreuses expositions et leurs retombées médiatiques et économiques ont incité plus d'une autorité de tutelle à percevoir le musée comme un enjeu économique-politique et préféré une gestion inspirée des entreprises lucratives. Avec un penchant à les confier à de grands administrateurs ou à des personnalités culturelles sans ancrage professionnel dans le monde des musées, à demander toujours plus d'activités à forte rente d'image impliquant de nombreux métiers non liés traditionnellement à la gestion du patrimoine, voire à privatiser certains secteurs, mandatés à des entreprises culturelles fluctuantes, sans lien organique avec l'institution. De l'autre côté, la multiplication des musées dans les moyennes et petites agglomérations, gérés, la plupart du temps, par des bénévoles, passionnés mais sans formation spécifique en muséologie, a accrédité l'idée que l'on peut facilement faire vivre un musée sans faire appel aux professionnels de la branche.

Cette double situation a conduit le groupe de travail international qui s'est occupé de la rédaction du *Référentiel* à centrer son attention moins sur la description détaillée des multiples tâches que chaque profession muséale est appelée à remplir, mais plutôt sur la nécessité de remettre au centre de toutes ces professions, quelles qu'elles soient, la formation ou une expérience en muséologie. Une formation qui a toujours paru évidente pour le conservateur ou le directeur, mais qui est aussi nécessaire au responsable du marketing, par exemple, sans parler des secteurs de services au public. La muséologie est centrale pour tout professionnel de musée, car elle permet seule de cerner exactement ce qu'est une institution muséale, quels sont ses missions, ses rôles, sa déontologie, ses enjeux de société, sa culture d'entreprise et sa «philosophie», outre de se familiariser avec les divers secteurs plus techniques du travail en musée.

Cette branche, méconnue et encore mal définie des sciences humaines, qu'est la muséologie s'occupe bien sûr de l'étude théorique du phénomène de la

⁵«Documents» de RÉSEAU PATRIMOINES, Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, n° 12, 2011.

⁵Téléchargeable sur le site de l'ICOM, www.icom.org, sous la rubrique comités internationaux, ICTOP, site web ictop.org, onglet projets. La version nationale suisse est à ce jour terminée et sera mise en ligne prochainement en français et en allemand sur le site www.museums.ch (actuellement est disponible la version provisoire).



«muséalité», c'est-à-dire «des rapports particuliers que l'être humain entretient avec les choses qu'il collectionne, prépare et expose, non pas pour leur valeur d'usage mais pour leur valeur symbolique, esthétique, de mémoire et de reconnaissance»⁶ mais aussi de l'étude des compétences, des pratiques et des techniques nécessaires à la réalisation et à la gestion d'un musée. Longtemps l'objet d'une transmission des savoirs quasi confidentielle à l'intérieur des institutions muséales, la muséologie est aujourd'hui enseignée dans de nombreuses filières académiques⁷ ou institutionnelles, au point qu'ICOM Suisse a récemment (2008) introduit un label de qualité pour les distinguer. La multiplication de ces filières est réjouissante pour la mise en valeur de nos professions, mais la plupart sont peu accessibles aux professionnels déjà engagés dans un musée, ainsi qu'aux petites institutions ne bénéficiant pas d'un budget formation adéquat. Depuis les années 1980, l'Association des Musées suisses, remplacée dès 2005 par ICOM Suisse, offre aux professionnels en emploi un *Cours de base en muséologie* très bien fréquenté et dont la réputation de qualité a franchi nos frontières.

Si, aujourd'hui, grâce à la notoriété de l'institution musée, grâce aux formations mises en place, les obstacles à la professionnalisation des métiers de musée diminuent, il reste un palier important à franchir pour que nos métiers soient pleinement reconnus du public comme des autorités. Or, l'officialisation de nos professions, à l'échelon national comme international, nécessite non seulement que les musées s'accordent sur les profils requis mais qu'ils mettent tout en œuvre pour les respecter et les faire respecter. En éditant la version nationale du *Référentiel européen des professions muséales*, ICOM Suisse, dont la mission principale est d'être la voix des professionnels de musée en Suisse, s'engage résolument dans cette direction. ■

Marie Claude Morand, Présidente de la Commission Formation d'ICOM Suisse (2004-2010), Présidente d'ICOM Suisse de 2003 à 2009, Directrice des Musées cantonaux du Valais

⁶ Martin SCHÄRER, préface à *Profils professionnels de musée*, Zurich: Editions ICOM Suisse, 1994, p. 39.

⁷ A signaler, à Neuchâtel, le récent Master en études muséales, mis sur pied en automne 2008 par les universités de Neuchâtel, Genève, Lausanne et Fribourg en collaboration avec ICOM Suisse (enseignement du bloc de muséologie) et l'Association des Musées suisses (stages).



Figure 2. Les enfants au musée: une visite à la Fondation de l'Hermitage à Lausanne (© Photo Fondation de l'Hermitage).

«Documents» de RÉSEAU PATRIMOINES, Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, n° 12, 2011.

Parler de la même chose sinon de la même voix: spécialisation et polémique

par Christophe Amsler

Le bien commun

Rapprocher les termes de «patrimoine» et de «spécialisation» c'est relancer une discussion qui anime les milieux de la conservation monumentale depuis longtemps. Les polémiques qui rythment l'histoire des restaurations de la cathédrale de Lausanne l'attestent et démontrent que le *patrimoine* pris dans le sens très général que lui donne le public ne recoupe pas nécessairement la conception que s'en fait le *spécialiste*.

Spontanément, le terme de patrimoine, dans l'ordre privé tout au moins, appelle une idée d'accumulation, de fortune familiale ou de bien parental. Mais il évoque aussi, comme en filigrane de ces premières associations, une notion d'achèvement, de bouclage, de fini qui fait du patrimoine quelque chose de détourné, qui se délimite, se ferme sur lui-même, en vue d'être transmis: ce que les notaires – et les fonctionnaires du fisc – appellent la «masse» successorale. Or, lorsqu'on saisit cette masse au moment précis où elle passe d'une génération à l'autre, on la trouve dans cette situation singulière de n'appartenir, pour un court instant, à personne: pas encore à ceux qui vont l'hériter, déjà plus à ceux qui l'ont constituée. C'est de ce bref intérim de la possession que profite la collectivité pour y opérer une imposition.

Dans le domaine plus général de la culture, cette mise entre parenthèse de la propriété individuelle, si courte chez le privé, devient une pratique régulière. Qu'un ensemble d'objets produits lors d'une génération puisse être considéré, par extension, comme production de génération et par conséquent ne plus être destiné à tel ou tel héritier pris individuellement mais à la communauté dans son ensemble, est à la base de la notion de bien commun, et donc de patrimoine commun¹. Soustraire à l'avoir privé un objet de qualité exceptionnelle pour l'établir au niveau de la communauté, est l'une des premières démarches patrimoniales au sens collectif du terme. Le phénomène est antique: les historiens de la propriété font remonter la notion de bien public aux premières dispositions du droit romain restreignant l'extension de la propriété individuelle au profit de la communauté. C'est au niveau de la collectivité – ou de sa représentation poli-

tique – que se formulent donc les premières définitions du patrimoine commun et que se manifestent les premiers soucis de son accroissement, puis de sa conservation.

Rien d'étonnant à ce que, plus proche de nous dans le temps et dans la géographie, l'idée de bien commun et, surtout, l'idée qu'une architecture puisse en faire partie, naisse d'abord au sein d'institutions publiques, représentatives de communautés, notamment de communautés urbaines, pour lesquelles l'architecture de la ville, dans sa matérialité, constitue le témoignage le plus parfait peut-être de leur réussite. Les premières mentions explicites de la cathédrale de Lausanne comme monument remontent au début du XVI^e siècle et sont toutes le fait de conseillers municipaux. La cathédrale y est toujours rapportée à la Ville: en 1537, profitant des chamboulements fonciers qui suivent la conquête bernoise, le Conseil des Deux Cents tente d'acquérir la cathédrale (et son trésor) pour pouvoir l'«entretenir» de façon à ne pas connaître le «gros préjudice et deshonneur que ycelle tombasse en ruyne»². Le contrôle de l'image de la Ville passe donc, pour les Conseillers de Lausanne, par la possession concrète des principales pièces qui la réalisent, de manière à en assurer la bonne conservation. C'est à ce titre que la cathédrale fait son apparition sur la scène patrimoniale, comme élément d'un monument plus grand qu'est la ville. Les tentatives d'acquisition échoueront: les «largitions» confirmeront rapidement l'appartenance de la cathédrale à Berne. Mais l'idée d'une cathédrale monumentale en ce qu'elle appartient au *decus* de la Ville demeurera: c'est toujours parce que la cathédrale est «une décoration de ville» que le Conseil se mobilise à nouveau trente ans plus tard, lorsqu'au sein de l'administration bernoise il est question de ne pas reconstruire la grande flèche incendiée du beffroi (1565) mais de la «réduire en platte-forme». La Ville conteste cette réduction et obtient de LL.EE. (1569) non seulement que le clocher soit «réparé» mais qu'il le soit encore «dans l'estre qu'il estait auparavant»³. A milieu du

¹ Jean-Michel LÉNIAUD. *Les archipels du passé*, Paris: Fayard, 2002, pp. 45-56, «L'apprentissage de la chose publique».

² Archives de la ville de Lausanne (AVL), Manuels du Conseil de Lausanne, Chavannes, C-18.

³ AVL, Manuels du Conseil de Lausanne, Chavannes, D 109; Archives cantonales vaudoises (ACV), Comptes baillivaux, Lausanne, Bp 32, 1569-1570.

XVI^e siècle, les conseils veillent donc encore et toujours à la conservation des silhouettes de la ville comme aux traits de leur propre portrait. Le clocher sera rétabli et Antoine Vallon, auteur de ce «louable ouvrage» est fêté par Messieurs de la Ville qui «le gratifient du pris de sa bourgeoisie»⁴.

L'église n'est pas le seul objet que le XVI^e siècle distingue comme participant à la monumentalité de la ville. On en repère bien d'autres. Les fortifications par exemple, illustration des acquis de la Cité dans le domaine de la force: la conservation des murailles fait l'objet d'efforts considérables de la part des municipalités et honore ceux à qui cet entretien est confié. En 1537, au moment où Lausanne tente l'obtention de la cathédrale, Genève accorde gratuitement la bourgeoisie à Aymonet du Cetour, actif aux enceintes de Beauregard et de Saint-Gervais «pour ce qu'il sert bien la ville»⁵. L'octroi de la bourgeoisie à Aymonet, comme plus tard à Vallon, montre bien la portée civile que les villes donnent à ce type de travaux. Et l'on pourrait multiplier les exemples: le bon entretien des rues et canalisations comme représentation de l'utilité publique, le bon ordre des places comme manifestation de la réussite commerciale, etc.

Il ne fait pas de doute que la collectivité joue, chez nous, un rôle prépondérant dans les formulations archaïques de la monumentalité. Ce qui est vrai du XVI^e siècle, le reste largement des siècles suivants: la valeur patrimoniale de la cathédrale, avant de devenir plus spécifiquement architecturale comme nous le verrons, découle encore largement aux XVII^e et XVIII^e siècles de qualités civiles: l'ancienneté de la cathédrale, par exemple, comme manifestation de l'antiquité immémoriale de la cité, sa bonne conservation comme signe de *prudence* dans la conduite des affaires.

Le bien du spécialiste

Cette définition publique du patrimoine ne permet pas d'exclure, bien entendu, l'existence sur les chantiers, d'un corps de réflexion propre à la construction et à l'architecture, un corps technique, par conséquent spécialisé. Mais il est difficile de s'en faire une idée claire: les maîtres-d'œuvre du XVI^e siècle sont des taiseux, moins loquaces que leurs mandants sur l'intention qui les anime. Difficile de les approcher sur ce terrain. Par contre, s'ils ne parlent pas, ils font: et ce que Vallon réalise au beffroi de la cathédrale, puis à la tour lanterne, plaide en faveur de l'existence d'une véritable doctrine professionnelle, même si elle reste pour nous enfouie dans l'implicite de la pratique.

C'est à la toute fin du XVII^e siècle ou au tout début du XVIII^e siècle que le silence se rompt sur les chantiers. Simple effet de l'accroissement général des sources historiques ? Toujours est-il que la voix des Maîtres-d'œuvre vient alors se mêler à celle des Maîtres d'ouvrage. D'abord discrètement. Puis de plus en plus fort. Dès les années 1740, de véritables discussions techniques ont lieu à la cathédrale, qui dépassent dans leur contenu la très générale intention administrative de conserver: on ne s'en tient plus aux arguments politiques – dont les débouchés sont somme toute peu pratiques – de la convenance (*Anständigkeit*) qu'il y a à conserver (*Instandsetzen*), on discute la manière d'y parvenir dans la réalité des chantiers et des cas d'espèce. Des instruments de travail apparaissent qui permettent d'approcher mieux l'architecture elle-même, dans sa réalité propre. Tout au moins laissent-ils de premières traces: la représentation graphique (premier dessin connu de la cathédrale: 1617), l'analyse monumentale (première tentative de chronologie constructive: Jean-Baptiste Plantin, 1656-60), le relevé géométrique (Rebeur 1674-79), etc.

Dès le milieu du XVIII^e siècle, le traitement technique des questions patrimoniales a atteint un niveau d'expression qui n'a rien à envier à nos débats d'aujourd'hui. Dans la période professionnelle difficile qu'il traverse à la cathédrale, Gabriel Delagrangé, pour reprendre la main face à la menace que font peser sur son mandat les projets de Crousaz aux tourelles de la nef, développe à l'attention des bannerets et du directeur des bâtiments Sinner un argumentaire purement technique (1767) qui n'emprunte qu'à la stylistique et à la statique (la «variété dans les Décorations et les artifices dans l'intérieur des parties»⁶): pas de préoccupations politiques mais de raisons tirées du monument lui-même. Cette attitude est significative: dans une argumentation où il joue pourtant sa peau de commissionné auprès d'une chambre d'administrateurs, Delagrangé n'en appelle pas aux grandes pétitions générales, mais construit sa démonstration sur l'ensemble très pointu des connaissances qu'il a acquise «la règle et le Compas à la main» en *examinant localement* «la façon dont les Goth ont bati». Quelques années plus tard (1776), Jean-Baptiste Sinner en fera de même: invoquant à son tour une connaissance pratique de la cathédrale – la restauration harassante des façades – Sinner suggère à l'administration de renoncer désormais à de telles «coû-

⁴ AVL, Manuels du Conseil de Lausanne, Chavannes, D 109, 11 avril 1575.

⁵ Cité par Isabelle BRUNIER, «Aymonet du Cetour, un maçon architecte 'frontalier' au XVI^e siècle» in Dave LÜTHI et Gaëtan CASSINA (dir.), *La profession d'architecte en Suisse romande (XVI^e – XXI^e siècle)*, Lausanne: Études de lettres, 2009, p. 15.

⁶ Gabriel Delagrangé, lettre à Monseigneur le Colonel Sinner, 22 juillet 1767, (ACV, Bm 37).

teuses réparations» au profit d'un entretien plus léger mais plus régulier, basé sur une observation annuelle et consciencieuse de la cathédrale «dehors comme dedans, du haut en bas»⁷: pas de considérations générales, une approche concrète, et expérimentée.

Confrontations

Bien avant la fin du XVIII^e siècle, la figure du spécialiste est donc là, sur la scène patrimoniale. Dans un premier temps, cette apparition ne semble pas avoir provoqué de remous, ni d'un côté ni de l'autre des palissades de chantier: pas de réponse directe aux analyses de Delagrangé (il finira par perdre son mandat), aucune suite aux conseils de Sinner.

Il faut attendre le début du XIX^e siècle pour que l'intervention d'un spécialiste à la cathédrale suscite une réaction, violemment négative cette fois. C'est Henri Perregaux qui l'essuie. Perregaux: architecte s'il en est (il domine la commande architecturale de son temps), cultivé (auteur «De l'architecture dans le Canton de Vaud»), pratiquant un éclectisme savant (il projette avec la même rigueur des compositions néo-classiques ou néo-gothique), est épinglé sur son projet de «couvrir d'une teinte uniforme» l'intérieur de la cathédrale⁸. La proposition est très mal reçue par plus d'une cinquantaine de responsables politiques, académiques ou d'amateurs qui déposent auprès du jeune Conseil d'Etat deux pétitions (1834) dont l'argumentaire commun déplore très amèrement, mais très logiquement aussi, l'«anachronisme» qu'il y aurait à peindre de neuf des éléments dont la surface originelle a disparu. Sans entrer dans le détail de la contestation⁹ – par certains côtés, elle est toujours actuelle –, constatons que pour la première fois le projet étayé d'un professionnel de l'architecture est rejeté par un cercle plus large de personnalités qui, bien que non professionnel, n'entend pas pour autant se retirer de la discussion des questions patrimoniales. Premier affrontement clair à la cathédrale entre un spécialiste émancipé et ce berceau de la sensibilité monumentale que reste la société civile. La polémique sera tranchée par un groupe d'experts (équilibrant artistes et amateurs, mais sans architecte) qui donnera raison à Perregaux «tout en entrant tout à fait dans les vues des pétitionnaires». Diplomatie qui éteindra l'opposition politique, mais provisoirement et superficiellement: la mésentente entre spécialistes et le cercle élargi des amateurs semble s'être installée au point que, désormais, chaque grande campagne de travaux à la cathédrale suscitera, avec une régularité quasi métronomique, sa polémique.

Le différend qui oppose Henry de Geymüller à Viollet-le-Duc au sujet de la restauration de la tour lanterne est bien connu. Il a lieu quarante ans après la controverse sur le badigeon de Perregaux. En deçà du contenu scientifique de cette empoignade de haut niveau, la nouveauté qui nous intéresse ici, c'est la large diffusion que Geymüller entend donner à la critique. En publiant (1872) sa prise de position dans une petite brochure¹⁰ ce n'est plus aux représentants politiques qu'il s'adresse, mais au «peuple vaudois» dans son ensemble auquel est rendue l'attribution dernière «de veiller avec un soin jaloux» à la conservation de la cathédrale: dans son texte Geymüller prie Viollet-le-Duc de fournir aux citoyens du pays «des éclaircissements» sur son projet, comme si le mandataire, dans le secret de son jeu, détenait les clés de la réflexion et s'en devait de faire part à un public rétabli dans ses fonctions d'arbitre: seules «les explications satisfaisantes de l'éminent architecte» pourront faire changer le peuple dans son opinion. Un appel à discuter en quelque sorte, à rétablir entre le citoyen et le spécialiste que les circonstances ont séparés, le lien du débat. Les explications demandées, Viollet-le-Duc ne les donnera pas (on les connaît aujourd'hui¹¹: elles auraient certainement apaisé la discussion). Son projet sera bien réalisé, mais sans caution populaire et sous la haute protection d'un Conseil d'Etat voulant laisser à Viollet-le-Duc «la responsabilité de son œuvre»¹² – intéressant arbitrage, soit dit en passant, en faveur de l'«artiste» en ces questions délicates et partagées.

Ce n'est donc pas le citoyen de la fin du XIX^e siècle qui entravera l'architecte dans son travail spécialisé. Viollet-le-Duc poursuit son œuvre à la cathédrale jusqu'à sa mort en 1879, et même au-delà, sous la direction d'Henri Assinare. La correction viendra des milieux spécialisés eux-mêmes: en 1898, vingt ans après la mort de Viollet, la maîtrise d'œuvre à la cathédrale change radicalement sous la pression d'Albert Naef, et passe à une Commission permanente dont la compé-

⁷ Johan-Bernhard Sinner, «Rechnungen über die Reparation der Cathedral Kirchen zu Lausanne, abgefangen Ao:1768 und vollendet Ao: 1774» (ACV, Bm 38). Sinner reprend un argument exprimé 7 ans auparavant dans la lettre qu'il avait reçue de Gabriel Delagrangé, cf. note 6.

⁸ Henri Perregaux, rapport au Département militaire, 7 mars 1829, cité dans Paul BISSEGGGER, *D'ivoire et de marbre. Alexandre et Henri Perregaux ou l'Age d'Or de l'architecture vaudoise, 1770-1850*, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise, 2007, p. 201.

⁹ Paul BISSEGGGER, *op. cit.*, pp. 199-209

¹⁰ Henry DE GEYMÜLLER, *La nouvelle flèche pour la cathédrale de Lausanne*, Bâle-Genève: Georg, 1873.

¹¹ Christophe AMSLER, «Viollet-le-Duc et la tour lanterne de la cathédrale de Lausanne» in Denis BERTHOLET, Olivier FEIHL, Claire HUGUENIN (dir.), *Autour de Chillon. Archéologie et Restauration au début du siècle*, Lausanne: Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, 1998, pp. 25-29.

¹² Décision du Conseil d'Etat du 7 mai 1873.

tence collégiale semble recouper mieux l'idée sans cesse plus complexe que l'on se fait du monument: autant de facettes monumentales, autant de spécialistes. Dans cette Commission technique, la figure de l'architecte est toujours là bien sûr (Léo Châtelain, Ernest Burnat, Lucien Magne), mais on lui associe l'archéologue (Albert Naef) et l'historien (Johann Rudolf Rahn). Ce triplet disciplinaire (architecture-archéologie-histoire) se trouve désormais au chapeau de toutes les opérations qui se feront à la cathédrale: il ne lui faut que quelques années pour ébranler le programme cadre de Viollet-le-Duc, l'abandonner officiellement (1902)¹³ et lui substituer une ligne plurielle, dont la restauration du beffroi et la mise en valeur intérieure de la nef sont les expressions modèles. La Commission exercera sa tutelle avec vigueur durant une génération entière, sans susciter de réelle contradiction: des débats vifs, certainement (dérestauration de Viollet-le-Duc, intervention à la rose), très documentés (trumeau occidental, portail peint) mais pas de polémique ouverte. Une activité intense donc, et bien reçue, mais qui se relâche progressivement, pour finalement cesser à la fin des années 1920.

Le sommeil dure jusqu'au début des années 1970: lorsqu'il arrive à la tête des bâtiments de l'Etat, Jean-Pierre Dresco réveille la Commission et l'adapte à la situation nouvelle que crée la multiplication constante des spécialités monumentales. Le trio très sélectif de la première commission subsiste (architecte, archéologue, historien), mais Dresco l'étoffe d'une série considérable de mandataires spécialisés (ingénieurs, physiciens, restaurateurs-conservateurs, pétrographes, géomètres, etc.), dont le nombre et la formation fluctuent en fonction de l'état de conservation de l'édifice et de l'actualité des chantiers. La collégialité devient pluridisciplinaire: la forme de la Commission semble découler du monument en même temps qu'elle projette sur ce monument un faisceau d'observations qui en multiplie le contenu. Ce mouvement de navette entre l'objet et son approche, Lausanne est loin de l'avoir inventé. L'apport de la cathédrale n'en est pas moins pionnier: il revient à Dresco d'avoir, certainement avant les autres, concrètement réalisé l'idéal pluridisciplinaire, d'en avoir précisé les mécanismes pratiques et surtout de les avoir savamment orchestrés à l'occasion de chantiers novateurs¹⁴.

Or la suite ininterrompue des travaux entrepris dans ce vaste sillage depuis 30 ans (Jean-Pierre Dresco jusqu'en 1998, Bernard Verdon de 1998 à 2009, Stéphanie Cantalou de 2008 à 2010) s'est récemment heurtée à une contestation toute aussi grosse que celles

des siècles passés. L'assise pluridisciplinaire de l'approche actuelle n'y a rien fait: une forte réaction s'est manifestée dès 2006 contre la manière suivie par la Commission dans le traitement des arcs-boutants de la nef. A partir d'un noyau restreint d'opposants, la contestation s'est progressivement développée à tous les niveaux de l'action civile: juridique (procès) politique (pétition), administrative (audit de la cour des comptes) et médiatique. La pétition de Perregaux multipliée par la plaquette de Geymüller en somme, le contenu en moins, peut-être...

Pas plus que précédemment, il ne s'agit de discuter ici le détail d'une confrontation qui, d'ailleurs, ne désenfle toujours pas à l'heure où paraît cet article. Disons simplement que les tensions actuelles, à la suite de celles des siècles précédents, permettent de conclure sur deux points déjà: le caractère permanent de la discussion patrimoniale dans nos sociétés d'une part, sa qualité hautement explosive de l'autre.

Considérer les même choses.

Rien d'étonnant à ces deux constats: par l'universalité de son objet, la discussion patrimoniale ne peut qu'être constante en effet, et ne porter qu'à l'engagement. Des notions comme l'érosion du temps, l'authenticité matérielle, l'historicité des objets sont assez vastes pour fonder non seulement d'imposantes constructions théoriques (Ruskin, Street, Riegel et bien d'autres), mais encore pour déclencher des prises de positions sociales qui se sont toujours traduites par de véritables départs en croisade. Cet engagement-là, très général n'a rien d'exceptionnel: il appartient à tous les débats dits de «société».

Le caractère explosif dont nous voulons parler à propos du débat patrimonial, ce n'est pas cela. C'est plus technique, plus sec. Plus néfaste aussi: l'explosivité y naît de la scission des matières. Or la spécialisation – force est de le reconnaître – en ce qu'elle multiplie les approches particulières participe à la division du savoir. Elle augmente la connaissance, certes, mais la divise aussi. C'est un risque. Le champ se scinde. Et tout comme le partage de l'eau crée deux gaz qui

¹³ Henri de Geymüller, *Procès verbal de la réunion de la Commission technique de la Cathédrale de Lausanne, du 31 octobre 1902, Baden-Baden, 22 avril 1903* (ACV, ACaL). A la lettre H, traitant des «Questions de principe, relatives aux études laissées par Viollet-le-Duc», on lit «M. Naef [...] propose que la C.T. pose comme principe que, pour l'avenir, elle ne doit pas se lier, sans des raisons spéciales, à ces projets laissés par Viollet-le-Duc [...]», pp. 26-27.

¹⁴ Le portail peint, en particulier, dès 1970. La pratique de la pluridisciplinarité dans le domaine du patrimoine a été synthétisée par Jean-Pierre Dresco dans le cours qu'il a donné jusqu'en 2006 à l'Institut Raymond Lemaire de l'Université de Louvain, sous le titre «Gestion du patrimoine architectural en situation de service de tutelle», gestion connue depuis sous la dénomination de «modèle de Lausanne».

deviennent très explosifs entre eux, le partage du champ monumental en parcelles de plus en plus autonomes augmente les probabilités de déflagrations internes: le spécialiste lorsqu'il défriche le paysage commun du patrimoine ne suit pas nécessairement les voies que lui ouvre le public. Il s'en sépare quelquefois, souvent même, et jusqu'à créer des écarts tels qu'ils en deviennent infranchissables à la compréhension réciproque. Si le patrimoine suscite le débat, c'est à la spécialisation extrême que l'on doit probablement la polémique.

Ou plutôt la fausse polémique. Celle qui, justement, se développe sur le fonds bancal des informations partielles, non partagées, et qui s'envenime à proportion qu'augmente le porte-à-faux des échanges. Celle qu'il faut éviter: il serait regrettable en effet que la spécialisation ne conduise qu'à la polémique tout comme, à l'inverse, il n'est pas envisageable que l'approche globale empêche toute spécialisation. Il faut garder son «bon sens», dans l'acception cartésienne du terme – un brin de rationalité ne fera pas de mal. Il faut retourner à cette sagesse qui ne lie pas la polémique à l'erreur de l'un des protagonistes («il n'est pas possible que tous se trompent») mais à l'incompréhension qui résulte de ce que «nous ne considérons pas les mêmes choses»¹⁵: ce n'est jamais la recherche du vrai qui enflamme la discussion, toujours le défaut de communication entre ceux qui cherchent.

Pour en revenir, une dernière fois, aux affrontements qui ont eu la cathédrale pour objet et que nous avons évoqués plus haut: à considérer brièvement le contenu des deux dernières grandes confrontations, celle qui opposa Geymüller à Viollet-le-Duc sur la suppression du pavillon de la lanterne ou l'actuelle sur les possibilités de conservation de la pierre, on verrait probablement que un léger partage d'information eût sans doute dépassionné les débats. Nous avons tenté de montrer, il y a quelques années, comment Viollet-le-Duc dans un premier temps *partageait* le souci qu'exprimera une année plus tard Geymüller de maintenir l'étage octogone de la flèche. Mais, qu'ayant découvert *in situ* une superposition médiévale si serrée qu'elle ne pouvait accueillir les trompes nécessaires à reprendre la bascule des pans coupés, Viollet s'était vu en quelque sorte contraint à la démolition du pavillon octogonal et à sa reconstruction au «carré». Si cette conclusion avait pu être transmise à Geymüller, nous ne disons pas que la polémique aurait cessé – l'enjeu ne se réduisant pas à cette seule question de géométrie – mais elle eût sans doute perdu beaucoup de son venin et se serait, en tout état de

cause, ouverte à une dimension archéologique supplémentaire.

Il en va de même aujourd'hui. Même s'il ne nous appartient pas de faire la part des choses dans un affrontement qui nous implique, nous ne serions pas étonnés qu'une information objective sur l'état actuel des techniques de consolidation des grès, compilant toutes les avancées comme toutes les lacunes en ce domaine, eût non pas résolu la question de la conservation des pierres, mais lui aurait donné un tour moins crispé, plus constructif. A preuve, lorsque, loin des tensions régionales, la notion de «substitution fonctionnelle» de la pierre, par exemple, développée par la cathédrale ces dernières années et si contestée chez nous, est discutée à l'étranger, le débat ne s'enflamme jamais au sens incendiaire du terme, mais toujours dans celui de l'intérêt technique et déontologique¹⁶.

Il est indiscutable que les mandats confiés aux spécialistes les mettent dans une situation d'accès privilégié à l'observation monumentale. Une avance documentaire en quelque sorte, qu'ils sont souvent seuls à posséder. Retenir un tel type d'information ne peut dès lors que fausser la discussion globale, en l'empêchant de développer la totalité des thèmes. Pour rétablir les questions dans toute leur complexité, pour que le débat retrouve toute sa consistance, le partage des connaissances est une obligation absolue. Faute de quoi les intentions, même les plus louables et les plus universellement partagées – comme la simple volonté de conserver par exemple – finissent toujours par s'effondrer dans la contradiction.

La position du public sur le patrimoine comme celle du spécialiste n'ont donc d'intérêt, si ce n'est de légitimité, que dans la mesure où elles savent communiquer entre elles. On ne saurait trop écouter Henry de Geymüller sur ce point. Il s'est peut-être trompé sur la statique de la lanterne, il a vu très juste sur les nécessités de la communication: seule la clarté de l'information permet de débattre véritablement, c'est-à-dire «se permettre des objections s'il y a lieu» comme aussi de «les retirer devant les explications satisfaisantes»¹⁷, jusqu'à ce qu'apparaisse une solution qui ne peut être, dès lors, que «glorieuse et parfaite». ■

Christophe Amsler, architecte EPF, Lausanne

¹⁵ René Descartes, *Discours de la Méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences*, Leyden: Jean Maire, 1637.

¹⁶ Stockholm a consacré ce printemps un colloque sur la conservation de la pierre donnant une place importante aux nouvelles méthodes d'interventions conservatoires, et notamment celle de «substitution stratégique» développée à la cathédrale de Lausanne.

¹⁷ Henry de Geymüller, *op. cit.* note 10, pp. 10-11.



Visite de ville: église Saint-François, Lausanne, 13 novembre 1989 (ACV, PP 886/B 105-Divers, photographe: Philippe Ungricht, Lausanne).

L'historien-ne des monuments et l'archéologie du patrimoine bâti: bénévolat, métier, profession...

par Paul Bissegger

Une affaire de spécialistes, ou d'amateurs éclairés?

Au tournant du XIXe siècle, alors même que se mettent en place les premières structures dédiées à la conservation du patrimoine bâti, ses principaux responsables font preuve d'une incontestable qualification scientifique, même si, par leurs activités multiples, ils dispersent considérablement leurs forces. En effet, on est alors encore loin d'une occupation spécialisée à plein temps. Albert Naef, devenu premier archéologue cantonal de Suisse en 1898, est également professeur aux universités de Neuchâtel et de Lausanne et, dès 1914, cumule la charge de directeur du «Musée historique» (futur Musée cantonal d'archéologie et d'histoire). De manière moins institutionnelle mais non moins variée, Henry de Geymüller (éminent ingénieur, architecte et historien d'art actif entre Florence, Paris, Lausanne et Baden-Baden) est membre influent de plusieurs commissions techniques chargées de piloter la restauration de la cathédrale de Lausanne, du château de Chillon, des églises de Saint-François ou de Saint-Sulpice¹. Ces deux personnalités exceptionnelles exerceront une influence considérable sur les pratiques conservatoires vaudoises.

Par la suite, cependant, en raison notamment d'un contexte économique et politique difficile, les postes-clé ne seront plus occupés que par des «amateurs» éclairés. Le journaliste Maxime Reymond est longtemps responsable par intérim des Archives cantonales vaudoises (1915-1942)². De même, l'architecte Louis Bosset, qui conserve son bureau privé à Payerne, exerce entre 1934 et 1959 les charges cumulées d'archéologue cantonal et de conservateur des monuments. Lui succède, selon le même principe de quasi-bénévolat, Edgar Pélichet (1960-1977), avocat et notaire à Nyon, tandis qu'au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, le dentiste Raoul Wiesendanger ne peut consacrer qu'un jour par semaine à ses tâches de conservateur (1959-1984). Par ailleurs, Colin Martin, brillant avocat qui garde lui aussi son étude privée, est à la tête, durant quarante-deux ans, du Cabinet cantonal des médailles (1938-1980)³ et dirige d'une main de maître, c'est le cas de le dire, la précieuse collection

de la *Bibliothèque historique vaudoise*, qu'il a créée. Enfin, Marcel Grandjean, bien qu'il travaille en professionnel depuis 1955 en vue d'un volume des *Monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, s'inscrit lui aussi, initialement, dans ce contexte d'activités presque marginales, puisqu'il est engagé à l'origine comme simple documentaliste payé sur les frais de bureau (autant dire les timbres-poste !) de l'archéologue cantonal⁴... D'ailleurs ultérieurement encore, bon nombre de ses publications, tout comme celles de ses successeurs, relèvent du pur bénévolat.

Les «trente glorieuses»: professionnalisation, formation, échanges

Les années 1960-1990 marquent un tournant dans la professionnalisation des charges relatives au patrimoine bâti. La loi cantonale du 10 décembre 1969 «sur la protection de la nature, des monuments et des sites» en confie la gestion au Département des travaux publics. Sous l'égide de l'architecte cantonal Jean-Pierre Dresco – chef du Service des bâtiments de 1972 à 1998 – une direction bicéphale et à plein temps est mise en place en 1973 avec la nomination de l'archéologue cantonal Denis Weidmann et du conservateur des monuments et sites Eric Teysseire⁵. Ce dernier lance bientôt, sur l'ensemble du territoire vaudois, une colossale opération d'identification du patrimoine bâti, l'«Inventaire des monuments non classés mais protégés»⁶. Ce recensement, qui a demandé plus de vingt ans de travaux de terrain et d'archives, a occupé d'innombrables recenseurs, architectes et historiens. Il a fait l'objet de précoces essais informatiques (fig. 1) et doit, bien sûr, être tenu à jour.

¹ Josef PLODER, Georg GERMANN (éd.), *Heinrich von Geymüller (1839-1909), Architekturforscher und Architekturzeichner* (exposition Bâle et Graz 2009-2010), Bâle: Fr. Reinhardt, 2009.

² Olivier DESSEMONTET, *Histoire des archives cantonales vaudoises, 1798-1956*, Lausanne: La Concorde, 1956.

³ Anne BIELMAN, «Le cercle vaudois d'archéologie préhistorique et historique, un quart de siècle», *Revue historique vaudoise*, 1989, pp. 208-218.

⁴ Paul BISSEGGER, «De la drainsine à l'omnibus, ou le développement de la rédaction vaudoise des Monuments d'Art et d'Histoire (MAH)», *Nos monuments d'art et d'histoire*, 1981/2, pp. 301-309.

⁵ *Compte-rendu du Conseil d'Etat pour l'exercice 1973*, Lausanne 1974, Département des travaux publics, p. 39. Tous deux ont pris leur retraite, respectivement à fin 2008 et au printemps 2009.

⁶ *Recueil des lois, décrets, arrêtés et autres actes du gouvernement du Canton de Vaud* (t. 171, 1974), Lausanne 1975, pp. 371-413.

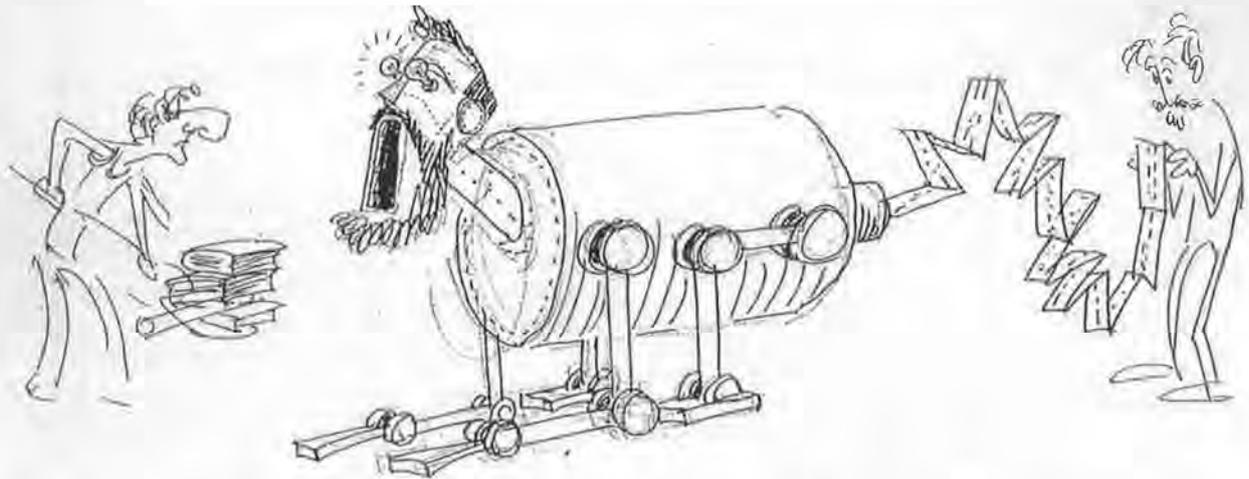


Figure 1. Premiers balbutiements numériques au Service des bâtiments. L'archéologue Denis Weidmann nourrit la machine. Celle-ci à les traits de Hans-Rudolph Braun, chef de la Section des travaux, qui mène alors les essais d'informatisation sur cartes perforées. Le conservateur des monuments analyse les résultats. Dessin d'Eric Teyssière, vers 1978.

Parallèlement, dès 1972, se mettent en place à l'Université de Lausanne des cours d'*histoire de l'art monumental régional*, les seuls de ce genre en Suisse. Marcel Grandjean les dispense avec brio durant vingt-deux ans, jusqu'à ce que lui succèdent Gaëtan Cassina (1995-2008), puis Dave Lüthi. Peu à peu, donc, se développe une pépinière de jeunes chercheurs formés à la «méthode Grandjean»⁷, rompus à la lecture d'une œuvre d'architecture aussi bien qu'à l'investigation dans les sources d'archives.

L'activité scientifique si féconde de ce maître étoffa une bibliographie précieuse, tandis que son engagement pédagogique (et celui de ses successeurs), suscitèrent bon nombre de mémoires de licence. A titre d'exemple, nous citerons des sujets aussi variés et inédits que les fortifications des XVII^e et XVIII^e siècles, les cloches, les plafonds polychromes, l'architecture scolaire, les hôtels de Montreux, les vitraux, les maisons rurales des régions d'Echallens, de Sainte-Croix, des Mosses ou de Lavaux, ou encore les agglomérations de Corsier-sur-Vevey, Cossonay, Moudon, Nyon, Valeyres-sous-Rances, Villeneuve, Yverdon... (fig. 2). Certains de ces travaux ont débouché d'ailleurs sur des thèses. Ainsi, Daniel de Raemy est l'auteur d'une somme impressionnante consacrée aux châteaux savoyards, analysés à la lumière de celui d'Yverdon-les-Bains⁸. Plus récemment, Christian Hörack s'est attaqué avec succès à l'étude de l'argenterie lausannoise⁹, tandis que Dave Lüthi a défriché le corpus méconnu de l'architecture médicale vaudoise¹⁰.

Durant ces trente glorieuses, s'offrent également de nombreuses possibilités de fouilles. D'un point de vue régional, la chaire d'archéologie provinciale romaine de l'Université de Lausanne pratique, depuis 1986, des investigations systématiques à la villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz. Mais les débouchés professionnels se présentent surtout par l'intermédiaire de la Section cantonale d'archéologie et d'organismes privés, tels que le Bureau d'archéologie créé à Moudon en 1971 par Werner Stöckli (bureau devenu, en 1989, AAM, «Atelier d'archéologie médiévale de Moudon»), ou encore les entreprises Archéotech, fondée en 1979 par Olivier Feihl, ou Archéodunum, créée en 1987 par Frédéric Rossi. Ces équipes, ainsi que quelques chercheurs mandataires indépendants, ont conduit pour le compte des communes, des cantons, de la Confédération, voire même hors de nos frontières, d'innombrables fouilles et analyses d'églises et de bâtiments en tous genres. Archéotech se spécialise en outre, depuis quelques années, dans les tech-

⁷ Marcel GRANDJEAN, «Histoire de l'art régional, conservation, restauration», in *Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, t. 6 (Les Arts, I), Lausanne: 24 heures, 1976, pp. 154-159. Marcel GRANDJEAN, «Vers une histoire fondamentale de l'urbanisme médiéval dans le Pays de Vaud: nouvelle apologie de l'infanterie en histoire de l'art monumental», in *Nos monuments d'art et d'histoire*, 1988/4, pp. 428-437.

⁸ Daniel DE RAEMY, *Châteaux, donjons et grandes tours dans les Etats de Savoie (1230-1330). Un modèle: le château d'Yverdon*, Lausanne: Cahiers d'archéologie romande, 2004.

⁹ Christian HÖRACK, *Le luxe discret des grandes familles. L'argenterie lausannoise des XVIII^e et XIX^e siècles*, Lausanne: Musée historique de Lausanne, 2007.

¹⁰ Dave LÜTHI, *Le compas & le bistouri. Une histoire de l'architecture médicale vaudoise 1760-1940* (en co-direction avec Vincent Barras, Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique). A paraître en 2011 aux éditions BHMS, Lausanne.

nologies numériques d'avant-garde, notamment le relevé par lasérométrie, et travaille pour des musées prestigieux aussi bien que pour les services archéologiques et l'ingénierie.

A partir du dernier quart du XXe siècle, la conservation du patrimoine a recours plus fréquemment aux historiens des monuments et la multiplication de démarches pluridisciplinaires suscite un besoin accru de collaborations. Dès 1970, grâce au dynamisme de personnalités engagées¹¹, les professionnels du patrimoine de Suisse romande et même du Val d'Aoste (architectes, restaurateurs de décors peints, conservateurs de musée, responsables administratifs et historiens), se rencontrent régulièrement pour des échanges informels. Ce «grand colloque», toutefois, devenu trop lourd, s'est endormi après six ans d'activités... Mais, à partir de 1977, la concertation se poursuit entre les seuls historiens des monuments. Aujourd'hui encore, leurs réunions mensuelles permettent des échanges bibliographiques, des visites critiques de chantier, des partages d'expériences et des contacts humains dont le secteur monumental bénéficie incontestablement¹².

Les monuments d'art et d'histoire: une extraordinaire aventure

En 1981, un petit article (dont le titre trompeur «De la draine à l'omnibus»¹³, a vainement éveillé la curiosité de plus d'un amateur de chemins de fer !), évoquait en fait le lent développement de la rédaction vaudoise des *Monuments d'art et d'histoire*. Rappelons que cette collection d'ouvrages scientifiques a été fondée à l'origine pour favoriser la cohésion confédérale en faisant découvrir les trésors si riches et si variés de notre pays¹⁴. La série, subdivisée en sections cantonales, est publiée (avec l'aide déterminante des cantons) par la Société d'histoire de l'art en Suisse. Il s'agit en quelque sorte d'un «catalogue raisonné» qui présente, selon un découpage topographique, la genèse, l'histoire et le contexte artistique de notre patrimoine bâti, du Moyen Âge à 1920. Cette collection plus qu'octogénaire (depuis 1927, près de 120 volumes parus pour l'ensemble des cantons !), est loin d'être terminée. Elle est unique en Europe par son ampleur et sa profondeur. Mais malgré – ou à cause ! – de ces qualités de sérieux, ces ouvrages de référence, bien qu'indispensables, restent largement méconnus du grand public... Pour le canton de Vaud, six volumes ont paru (Lausanne [4 vol.], Morges, Moudon). En préparation: districts de Rolle et de Moudon¹⁵.



Figure 2. Hommage à Marcel Grandjean. Dessin d'Eric Teyssière, 1995.

La recherche fondamentale: un outil essentiel

Le patrimoine bâti ancien, rappelons-le, est une *ressource non renouvelable* !¹⁶ La recherche en ce domaine, indispensable à une gestion intelligente de ce précieux capital, favorise la sauvegarde de nos racines culturelles et permet de transmettre aux générations futures un choix raisonné des témoins de notre passé. La recherche profite aussi au tourisme, et donc à l'économie en général, puisqu'en 1990 déjà l'on a cal-

¹¹ Tout particulièrement l'historien Marcel Grandjean, le professeur d'histoire de l'art Enrico Castelnuovo et l'architecte Claude Jaccottet, rejoints plus tard par le restaurateur de peintures Théo-Antoine Hermanès.

¹² Gaëtan CASSINA, «Du CHAMR au CMAH. Dix ans de colloques romands», in *Nos monuments d'art et d'histoire*, 1981/2, pp. 310-314.

¹³ Paul BISSEGER, «De la draine à l'omnibus...», *op. cit.*

¹⁴ Dorothee EGGENBERGER, Georg GERMANN, «Geschichte der Schweizer Kunsttopographie», in *Annuaire 1972/73 de l'Institut suisse pour l'étude de l'art*, Zurich: Schweizerisches Institut für Kunstwissenschaft, 1973, pp. 9-36. Georg GERMANN, «Kunstwissenschaft und Denkmalpflege», in *Die Stadt mit Eigenschaften. Eine Hommage an Paul Hofer*, Zurich: gta, 1991, pp. 48-59.

¹⁵ Nous invitons donc toute personne intéressée par ces questions à adhérer à la *Société d'histoire de l'art en Suisse*, afin de bénéficier de sa large palette d'offres culturelles, nourries des recherches les plus récentes.

¹⁶ Paul BISSEGER, «Patrimoine bâti et développement durable. Passéisme contre vision du futur ?», in *Bâtir*, mars 2006.

culé que, dans notre pays, 1,5 milliard de francs étaient investis annuellement dans des travaux concernant des objets d'intérêt culturel et historique¹⁷. La recherche sur le patrimoine bâti contribue à maintenir et justifier cet effort. Etroitement liée à l'enseignement académique et à la conservation des monuments, elle est par là même sans fin, tout comme ne sont pas limitées dans le temps les tâches de conservateur des monuments, d'archéologue ou de responsable de musée.

Il faut distinguer deux types de recherche, l'une «appliquée», l'autre «fondamentale». La première est une investigation ponctuelle, au coup par coup, en fonction d'un objet particulier que l'on veut étudier ou restaurer. Ce travail d'ampleur relativement modeste peut s'intégrer à un projet de restauration et peut parfois même être financé par un particulier. Tandis que la recherche «fondamentale», dans le genre de celle des *Monuments d'art et d'histoire*, plus ambitieuse, aborde tout un territoire et son évolution artistique au cours des siècles. Il s'agit alors d'éclairer ce patrimoine en procédant à des *dépouillements systématiques* de fonds d'archives particulièrement riches (séries de comptes ou de procès-verbaux, registres de notaires, correspondances, etc.), en relevant tout ce qui a trait à l'histoire, à l'histoire de l'art et à l'architecture. Cette démarche de longue haleine est à la fois économique et rationnelle, puisqu'elle épuise en une seule fois, aussi systématiquement que possible, les sources historiques. Elle livre par conséquent une exceptionnelle gerbe d'informations et permet de documenter la démographie, l'urbanisme, les artisans, les travaux de toute sorte, ainsi que le contexte politique, culturel et économique... tout cela au profit d'une publication accessible à un large public. Toutefois, en raison même de l'ampleur de la tâche, ce travail ne peut être effectué (avec un maximum de bénéfices annexes, tels que publications secondaires, dossiers thématiques, visites guidées, conférences) qu'au sein d'une structure institutionnelle liée à l'Etat. Après la retombée de la vague néo-libérale et de sa «nouvelle gestion publique» qui prônait l'externalisation d'un bon nombre de tâches régaliennes, on se rend compte, en effet, que cette politique a un coût, parfois disproportionné avec les bénéfices escomptés. Aussi voit-on se dessiner aujourd'hui, en Suisse, parmi les cantons toujours actifs dans le projet des *Monuments d'art et d'histoire*, une majorité de onze cantons qui ont accordé à leurs auteurs MAH des contrats de *durée indéterminée*¹⁸. Quatre cantons seulement offrent des emplois limités dans le temps (dans deux cas ceux-ci

viennent d'ailleurs s'ajouter à l'un des postes fixes évoqués ci-dessus)¹⁹, tandis que six rédacteurs ne sont engagés que par mandat, parfois également en complément à un poste fixe, ou en vue de la réédition de volumes déjà parus²⁰. L'on a manifestement compris qu'il fallait veiller à conserver un cadre assurant la stabilité nécessaire à la recherche fondamentale, tout en garantissant la sauvegarde à long terme de l'importante documentation qu'elle produit.

La mer agitée: spécialisation et gestion patrimoniale

Les difficultés financières des années 1990 ont entraîné des réorganisations et des coupes budgétaires. Dans le canton de Vaud, celles-ci devaient être pilotées par la fameuse opération *Orchidée II*, qui capota cependant bientôt à la suite d'un scandale. Mais la rigueur budgétaire, remettant en question de nombreuses prestations de l'Etat, n'en a pas moins été appliquée avec constance et détermination par le gouvernement. Dans ces situations, les secteurs de la culture se sont sentis particulièrement menacés, leur importance n'étant souvent pas considérée comme primordiale²¹. C'est dans ce contexte tendu que sont nées des organisations comme l'ARHAM (Association romande des historiens de l'art monumental), fondée en 1995 pour promouvoir la profession d'historien-ne de l'architecture, ou encore l'APAV (Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud), créée en 1997 et devenue RéseauPatrimoineS. On ne saurait toutefois expliquer la genèse de ces organismes que par la situation économique difficile. En effet, de longue date existaient, comme le dit Gilbert Coutaz, «des idées diffuses de penser autrement le patrimoine, de mieux le faire accepter et de lui offrir les chances d'être identifié et défendu sur ses vraies attentes»²².

Mais de manière générale, en raison même de la rarefaction des ressources, l'on doit «faire mieux avec moins». Plus que jamais, il faut cibler le public, analyser les coûts pour mieux les comprimer, rentabiliser l'argent investi, accélérer les cadences. Si, dans le

¹⁷ BRUGGER, HANSER & Partner, *L'importance de la conservation des monuments historiques pour l'économie suisse*, Berne et Zurich: NIKE, mai 1991.

¹⁸ Berne, Bâle-Ville, Fribourg, Genève, Soleure, Schwyz, Thurgovie, Vaud, Valais, Zoug et Zurich (données, tout comme celles des deux notes suivantes, aimablement communiquées par Nina Mekacher, cheffe de projet MAH, Société d'histoire de l'art en Suisse, Berne).

¹⁹ Argovie, Glaris, Soleure, Zurich.

²⁰ Bâle Campagne, Lucerne, Schwyz, Uri, Valais et principauté du Lichtenstein.

²¹ François MARTHALER, «Le patrimoine vu au travers de l'Archéologie cantonale et des Monuments et Sites», in *RéseauPatrimoineS, Documents 10*, avril 2008, pp. 69-71.

²² Gilbert COUTAZ, «Une idée originale en matière patrimoniale dans le canton de Vaud», in *Arbido*, 6, 2002, pp. 18-20.

domaine culturel, la performance se mesure en termes de rayonnement, de communication, d'image et d'impact sociologique, sa «rentabilité» est néanmoins considérée également sous l'angle économique. Dans un monde devenu très concurrentiel, dépendant de plus en plus de collaborations avec le secteur privé, on parle désormais de *marché de la culture*, même d'*industrie culturelle*. De nouveaux spécialistes participent à sa gestion, à savoir le *médiateur culturel*, intermédiaire entre le public et l'œuvre, le *manager culturel* qui gère projet et budget, enfin l'*ingénieur culturel*²³, qui travaille en amont, calculant le coût et les investissements nécessaires au projet.

Si l'idée de «management culturel» date de 1969 déjà, opposant deux notions qui semblaient jusque-là contradictoires, c'est Claude Mollard qui définit en 1986 l'«ingénierie culturelle»²⁴. Ce concept arrive, et ce n'est pas un hasard, alors même qu'économie et société subissent une profonde mutation due à la raréfaction des ressources et à l'émergence de nouvelles technologies liées à l'informatique. En France, l'idée bénéficie rapidement d'un large engouement, qui vaut aujourd'hui à cette nouvelle discipline, à mi-chemin entre les sciences humaines et techniques, d'être enseignée dans bon nombre de hautes écoles²⁵. En Suisse, plus pragmatiquement, les institutions académiques ont organisé des troisièmes cycles spécialisés dans le domaine monumental. Ainsi, l'Université de Genève, en collaboration avec celle de Lausanne, propose depuis 1998 un CAS (*Certificate of Advanced Studies*) sous le titre «Patrimoine et tourisme». Quant à l'Université de Berne, elle a créé en 2006 un master intitulé «Kunstgeschichte mit Denkmalpflege und Monumentenmanagement», tandis que la «Berner Fachhochschule, Architektur, Holz und Bau», offre un MAS [*Master of Advanced Studies*] «Denkmalpflege und Umnutzung». Enfin, Neuchâtel a également développé une offre unique dans notre pays, avec son récent master en études muséales.

Mais quelle est donc, dans notre région et dans ce nouveau contexte, la place de l'archéologue et de l'historien des monuments?

Pour une véritable reconnaissance professionnelle

Art ou artisanat ? Métier ou profession ?... Autant de concepts qui ont leurs zones d'ombre et qui, dans le cas de l'historien-ne des monuments ou de l'archéologue, peuvent se recouper. En effet, ces deux activités restent un «métier» fondé sur le travail pratique, sur la

patientie collecte d'informations, sur l'expérience de terrain. De ce point de vue, il s'agit d'un «artisanat» au sens le plus noble du terme, car métaphoriquement, historiens et archéologues sont des «mineurs de fond» qui, en préalable à toute autre démarche intellectuelle, doivent laborieusement creuser leur terrain et en extraire les informations qui leur serviront de matériaux de base. Ceux-ci leur permettront ensuite d'échafauder des hypothèses, étayer des analyses, en un mot atteindre une connaissance vraiment approfondie. Si cette recherche souvent difficile ne conduit que rarement à l'ivresse des profondeurs et plus rarement encore à une modeste gloire, elle comporte cependant la grande satisfaction de faire notablement progresser la compréhension d'un site. Car la pratique des sources d'archives, tout comme celle des couches archéologiques, est un long voyage dans le temps. Elle permet un contact aussi proche que possible, à la fois intellectuel et physique, avec les populations qui nous ont précédés, donnant un accès privilégié à leur vision du monde et même à leur vie quotidienne. Cette investigation éclaire un foisonnement de projets, de difficultés et d'enthousiasmes qui, bien qu'oubliés depuis longtemps, se traduisent souvent encore très concrètement dans notre environnement bâti. La recherche patrimoniale n'est donc pas une fin en soi; elle n'est qu'un reflet émouvant et passionnant de la grande aventure humaine.

L'historien des monuments contribue ainsi au progrès des connaissances et son bagage académique lui confère expertise, autorité et responsabilité scientifique. Cumulant certaines compétences particulières de l'historien d'art, de l'archiviste-paléographe, de l'architecte, de l'ingénieur, de l'archéologue, du restaurateur et, dans une certaine mesure, de l'écrivain, ce «métier» est en quelque sorte une résultante des savantes filières évoquées ci-dessus. En est-il pour autant une «profession»?

Le fait est incontestable si l'on se place au point de vue du chercheur qui en vit, et dont la démarche est

²³ Un représentant de cette nouvelle profession est même devenu le héros d'un roman de Muriel SPARK, *The Ballad of Peckham Rye*, Macmillan 1960, traduit de l'anglais par Alain Delahaye sous le titre *L'ingénieur culturel* [Paris], Fayard, 1990. Ne pas confondre avec l'allemand *Kultur-Ingenieur*, qui renvoie à un spécialiste du Génie rural.

²⁴ Claude MOLLARD, *Profession: ingénieur culturel. Manifeste pour une nouvelle manière de penser l'action culturelle*, Paris 1987; Idem, *L'ingénierie culturelle* Paris: PUF, 1994, pp. 4 et 69 (coll. *Que Sais-je ?*) [réédité sous le titre *L'ingénierie culturelle et l'évaluation des politiques culturelles en France* Paris: PUF, 2009 (coll. *Que Sais-je ?*)].

²⁵ Par exemple universités de Nice, de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, d'Evry Val d'Essonne, etc.; il y a aussi à Paris l'« Agence européenne du management culturel » et l'« Institut supérieur de management culturel ». Conférence de Nathalie Renaud, ingénieur culturel, à la Maison de la Communication, à Lausanne, le 28 nov. 2003.

appréciée, respectée, et surtout utilisée par des partenaires également chargés de responsabilités. Les historiens sont désormais assez systématiquement consultés en cas d'intervention sur des secteurs sensibles. Encore que.... rien n'est jamais acquis ! Si la Section des Monuments et des Sites a bien intégré cette collaboration, un gros effort d'information et de sensibilisation reste à faire auprès des propriétaires, des architectes et des promoteurs immobiliers.

Mais plus généralement, d'un point de vue socioculturel, l'activité d'«historien des monuments» n'est guère connue ou reconnue, contrairement aux professions d'architecte, d'ingénieur ou d'historien d'art, qui ont acquis une incontestable légitimité au cours des XIXe et XXe siècles. Cette réalité est illustrée par un propriétaire à qui j'expliquais mon travail et qui répondit laconiquement, en haussant les épaules: «Y a point de sot métier»... Vieil adage populaire, que je fus tenté de compléter par son prolongement naturel: «Il n'y a que de sottes gens»... Il a fallu des siècles pour que la profession d'architecte se dégage de la tradition artisanale du maçon ou du tailleur de pierres, et acquière véritablement son statut indépendant²⁶. Il en ira peut-être de même pour l'historien des monuments, qui ne gagnera cependant ses lettres de noblesse que grâce à la conjonction de facteurs académiques, économiques et institutionnels.

L'absence en effet d'une véritable filière académique est un premier handicap. Rappelons qu'un enseignement d'histoire de l'art monumental régional n'existe, en tant que tel, qu'à l'Université de Lausanne, en Section d'histoire de l'art. Tant qu'il n'y aura pas de diplômes spécifiques largement admis, l'historien des monuments, ou l'archéologue du bâti régional, aura de la peine à faire reconnaître et protéger son titre. Par là même, il lui sera difficile de devenir le partenaire naturel et obligé de toute opération patrimoniale et de tout concours d'architecture sur des sites sensibles.

D'un point de vue économique, s'il existe un robuste marché immobilier, s'il y a une «industrie culturelle» dans le domaine des musées, des spectacles ou du livre, le «marché de la connaissance patrimoniale» est en revanche évanescent, malgré l'incontestable succès populaire des Journées Européennes du Patrimoine. Cette dernière manifestation, en effet, attire des milliers de visiteurs. Elle met en évidence l'importance des archéologues, conservateurs et historiens des monuments qui, devenus guides et vulgarisateurs le temps d'un week-end de septembre, sensibilisent

et intéressent un large public à ces questions. Tout au long de l'année, cependant, les lois du marché reprennent le dessus et, pour un édifice, le simple fait d'avoir une importance patrimoniale ou culturelle est souvent un facteur qui tend à diminuer sa valeur financière ! Sans même parler du cas «aggravant» du «monument historique», dont la qualité est inscrite au registre foncier comme une servitude... Nombreux sont donc les promoteurs de travaux qui préfèrent ne rien connaître de l'histoire de leur immeuble, de peur de voir des scientifiques s'en mêler. Craignant le prétendu autoritarisme de l'Etat, ils ignorent que très généralement les difficultés résultent d'un défaut d'information, pour ne pas dire d'un manque de culture historique de la part du promoteur et de l'architecte. Mal parti, le projet est alors difficile à rattraper. Etude historique et archéologique préalable, concertation et coordination entre les parties sont donc les meilleures recettes pour un déroulement heureux du chantier. Il faut cependant bien admettre qu'en temps de difficultés budgétaires, la réduction drastique des subventions aux propriétaires ne contribue pas à la sérénité des discussions... Contrairement au promoteur, qui ne vise qu'un simple profit immédiat, l'historien, l'archéologue et le conservateur n'ont aucun intérêt financier personnel à défendre. Ils cherchent seulement à maintenir une valeur communautaire à long terme, se battent pour la sauvegarde d'une mémoire, pour le respect de l'environnement construit, pour la qualité de la vie. Des aspects qui, en définitive, sont profitables au «bien commun».

La législation reflète, toujours avec un certain retard, ces préoccupations. Prenant en compte des critères de sécurité et de qualité, elle a rendu obligatoire le recours à un architecte pour les travaux d'une certaine importance. La chose est aujourd'hui entrée dans les mœurs et tout le monde y gagne. Imposera-t-on un jour, en fonction de critères qualitatifs du même ordre, la collaboration d'historiens des monuments ? On peut toujours rêver... Le principe du pollueur-payeur, admis par l'OCDE en 1972, a été introduit en 1983 dans notre loi fédérale sur la protection de l'environnement. Le patrimoine bâti ne fait-il pas partie de cet environnement ? A quand une jurisprudence relative au *démolisseur-payeur* ? Il s'agirait d'institutionnaliser, avant toute intervention importante sur un édifice ancien, une recherche historique et l'établissement d'une documentation de qualité. Le coût de l'opération serait très modeste en regard du budget des travaux, et ces éléments, archivés comme le sont les

²⁶ Dave LÜTHI, Gaëtan CASSINA, *La profession d'architecte en Suisse romande (XVIe-XXe siècle)*, Lausanne: Etudes de Lettres, 2009.

plans de mise à l'enquête, permettraient de conserver au moins le souvenir de l'état ancien.

Rêvons... et surtout, ne nous plaignons pas trop ! Des progrès importants ont été accomplis depuis plus d'un demi-siècle en matière d'étude, de conservation et de protection du patrimoine. En dépit de passagères difficultés économiques, il n'y a aucune raison pour que le mouvement s'arrête; bien au contraire, surtout si l'on en juge par l'universel credo du «déve-

loppement durable». Prenons les politiques au mot, et encourageons la formation d'une relève qui saura reprendre le flambeau ! ■

Paul Bissegger, historien des monuments, ancien rédacteur des Monuments d'art et d'histoire du Canton de Vaud



Visite de ville: Montbenon, Lausanne, 13 novembre 1989 (ACV, PP 886/B 105-Divers, photographe: Philippe Ungricht, Lausanne).



Planète-Métiers, Lausanne-Malley, 20 avril 1998 (ACV, PP 886/A 10298/98, photographe: ASL, Lausanne).

Moi vouloir être archéologue

par Michel E. Fuchs

Au-delà de la fascination du métier, richement colportée au cinéma comme dans les romans ou la bande dessinée, comment appréhender le parcours inégal qui mène à la profession d'archéologue ? Quelle formation nécessite-t-elle ? Quel débouché suscite-t-elle en-deçà de celle de nouvel Indiana Jones ?

Passer du cliché bon à remplir les pages des quotidiens d'été au travail astreignant impliquant diverses capacités n'est pas chose aisée. Pourtant, les analystes se rejoignent pour dire qu'il n'y a jamais eu, actuellement en Suisse, autant de personnes engagées professionnellement dans le domaine. Le phénomène s'explique sans doute en raison de l'évolution

même de l'approche et de la pratique de l'archéologie. Longtemps branche annexe, complémentaire de l'histoire, de l'histoire de l'art ou de la philologie à l'université, elle comptait de petits effectifs. Dès les années 50 et surtout à la fin des années 60, des instituts universitaires ont été créés et ont vu leurs unités s'étoffer de plus en plus, aussi bien en raison de la construction des autoroutes que de la mise en place de services archéologiques cantonaux. Autant les perspectives professionnelles ont été réjouissantes jusque dans les premières années 2000, autant elles se sont réduites aujourd'hui, la manne fédérale des autoroutes s'étant grandement amenuisée, les places universitaires et cantonales étant bientôt complète-



Figure 1. Chantier-école de l'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne à Yverdon-les-Bains, «Parc Piguet», juillet 2009. Photo IASA.



Figure 2. Restauration d'une peinture murale au Musée romain d'Avenches. Photo MRA.

ment repourvues par la deuxième voire la troisième génération d'archéologues patentés. Le résultat, heureux dans une certaine mesure, en est l'augmentation du nombre de doctorants et donc de réflexions approfondies sur différents sujets, sans nécessairement accroître les chances de trouver un poste à la fin du parcours.

L'offre est cependant largement au rendez-vous, tout au moins du point de vue de la formation. En Suisse romande, chaque université assure une approche particulière de la discipline tout en ne négligeant pas les bases générales dans un premier temps, jusqu'au niveau du bachelor, après trois ans d'étude. La spécialisation, si du moins l'on peut déjà l'appeler ainsi, va se faire durant les deux à trois années de master qui suivent, en vue de l'obtention d'une maîtrise universitaire, ponctuée par la rédaction d'un travail scientifique d'une certaine envergure. Pour le dire brièvement, l'Université de Fribourg privilégie l'axe de l'Antiquité tardive et du monde byzantin à côté de l'iconographie grecque et romaine antique; l'Université de Genève se concentre sur les études classiques, grecques, romaines et égyptiennes, sans oublier une approche scientifique de la préhistoire. A Neuchâtel, l'aspect préhistorique est prépondérant tout comme la formation muséale, en bonne partie en lien avec le musée du Laténium. A Lausanne, c'est la formation aux métiers de l'archéologie qui prend le dessus, essentiellement dans le monde grec et dans celui du provincial romain. Une tradition s'est effectivement instaurée dès la fin des années 70 qui, avec les autoroutes, a vu la création de chantiers-écoles. Ainsi sor-

tent régulièrement des rangs lausannois des étudiants immédiatement aptes à fonctionner au sein d'équipes archéologiques cantonales ou privées, en Suisse comme en France.

Pour ce faire, entre trois et six semaines de stages sont suivies par les étudiants chaque année, que ce soit sur des fouilles archéologiques ou dans des musées, en commençant par une fouille-école indispensable pour acquérir les rudiments de la pratique. Dès le bachelor en poche, l'équivalent d'un diplôme, il y a possibilité de se lancer dans la vie professionnelle, avec le risque cependant d'être sérieusement désavantagé par rapport à quelqu'un disposant d'une maîtrise universitaire dans le domaine. Dans le cadre de la maîtrise cette fois-ci, l'étudiant pourra choisir si ses stages resteront fixés au terrain ou s'ils privilégieront l'aspect conservation et préservation des objets. C'est aussi l'occasion de mener de premières recherches personnelles, de participer à des inventaires, d'élaborer un premier article, de s'exercer en somme à ce qui constitue l'essentiel du travail de l'archéologue, soit à la fouille, puis à l'analyse et à la publication de ses résultats.

En Suisse, c'est aux cantons et aux services archéologiques cantonaux que revient la direction de ces travaux. Les lois fédérales octroient en effet la propriété du patrimoine archéologique aux cantons. En conséquence, les services archéologiques cantonaux sont responsables de la protection dudit patrimoine, s'engageant ainsi pour la meilleure connaissance possible de celui-ci par des inventaires, des prospections, la conservation des sites et du matériel qui en sort, une mise à portée du savoir acquis auprès du public, pour une meilleure prévention. C'est ainsi dans les services archéologiques cantonaux que se trouve logiquement le débouché le plus adapté aux étudiants en archéologie. Cependant, le marché du travail n'est pas extensible et a peu de chances de croître. Les quelques places offertes ponctuellement dans les cantons sont rapidement pourvues. Reste la possibilité de travailler dans des bureaux d'archéologie privés. Ceux-ci ne se sont que peu développés en Suisse, les milieux étatiques et universitaires étant encore très réticents à leur égard. Pourtant, ils peuvent être une solution dynamique à l'intervention sur le terrain et à la publication des résultats. Ils dépendent toutefois des finances cantonales et fédérales qui ont aujourd'hui une forte tendance à diminuer. C'est alors qu'ils se diversifient, exportant dans les pays voisins la qualité reconnue de la formation des archéologues suisses.



Figure 3. Exposition des fouilles d'Erétrie par l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce, sous le titre «Cité sous terre», présentée en 2010 à l'Antikenmuseum Basel und Sammlung Ludwig. Photo ESAG.

Si elle n'assure pas une place de travail dans le domaine archéologique à la fin d'un parcours universitaire, cette formation a le mérite de préparer l'étudiant à un large éventail de possibilités, intégrant esprit d'entreprise et mise en place de collaborations avec des instituts hautement spécialisés (pétrographie, minéralogie, anthropologie, médecine, géo-physique, analyse satellitaire, criminologie...), sans oublier le développement informatique dans toutes ses acceptions. Des hautes écoles offrent les compléments nécessaires à cette approche, que ce soit dans le domaine des arts visuels ou dans celui de la restauration et de la conservation, à Vevey, Lausanne, Berne et La Chaux-de-Fonds en particulier.

Il faut bien l'admettre finalement, malgré les rails de la connaissance, la discipline de l'inventaire, les joies de la mise en séries et la rigueur de l'académisme, l'archéologie reste un métier non reconnu. Excuse ou faire-

valoir d'idéologies dominantes, elle est trop vite rejetée au rang de press-book de la culture, ses dévots taxés d'artistes à l'imagination canalisée. Certes, pour donner ses lettres de noblesse à une profession de crève-la-faim, la passion et l'enthousiasme constant de ses défenseurs sont nécessaires. C'est pourtant une discipline utile qu'il faut promouvoir, lieu privilégié pour tester les techniques de pointe, plate-forme attentive à la critique de l'image, si primordiale dans notre société, excellent outil de prédiction et d'évaluation des développements. ■

Michel E. Fuchs, Professeur associé en archéologie des provinces romaines, Faculté des Lettres, Université de Lausanne



Musée du film, Cinémathèque suisse, Lausanne, 19 février 1987 (ACV, PP 886/B 15 016-9, photographe ASL, Lausanne).

Comment se former aux métiers des archives cinématographiques

par Caroline Fournier

Le cinéma, art jeune, a longtemps été perçu comme commercial et industriel. Son incroyable diversité technique (procédés amateurs, expérimentations, concurrence commerciale) constitue à la fois une histoire passionnante et un frein quant à l'utilisation des documents. Car contrairement aux autres disciplines, l'objet physique qu'est la bobine ne devient un film que lorsqu'il passe dans un appareil de projection, à travers de multiples lentilles. Comment «lire», comment «voir» certains films tournés par des pionniers et pour lesquels ne reste aucun appareil capable de les reproduire ? Ceux dont le système de perforations ne s'adapte plus sur aucun projecteur ? Ceux dont les procédés couleurs exigent des lentilles spéciales pour être perceptibles ? (fig.1).

Si le cinéma et plus généralement l'audiovisuel sont jeunes, le souci patrimonial à leur égard l'est encore plus. Et l'on pourrait dire que nous courons éternellement derrière l'évolution technique, comme le lapin d'*Alice au pays des merveilles*. Nous serons toujours en retard, car nous n'arrivons à prendre conscience de l'importance et de la complexité des techniques qui nous entourent que lorsque nous sommes sur le point de les perdre. Lorsque nous avons compris les dangers de dégradation qui menaçaient les pellicules nitrate – dites inflammables –, nous ne nous sommes pas préoccupés des films sur support acétate – *safety* – qui commençaient déjà à être menacés; lorsque nous lançons aujourd'hui les plans d'analyse pour le fameux syndrome du vinaigre, nous ne connaissons pas les problèmes qui affectent le polyester, nouveau support auquel on attribue une durée de vie de plusieurs centaines d'années, et encore moins le numérique, ce vaste champ qui était censé résoudre les problèmes de conservation et n'a fait que les multiplier.

Face à un domaine encore si mouvant, comment se former ?

Tour d'horizon des formations académiques et continues

Je ne saurais parler qu'au travers de ma propre expérience et dois souligner la difficulté qui se pose au

moment de recenser les institutions et les études qui mènent aux métiers des archives cinématographiques, eux-mêmes encore à définir. Le site de Focal consacré à une liste des enseignements aux professions des archives cinématographiques ne recense que 14 formations dans le monde entier¹. De fait, il existe peu de formations spécialisées dans cette matière qui mènent à un métier concret et celles que j'ai pu aborder constituent plutôt une ouverture au monde des archives cinématographiques qu'un apprentissage exhaustif d'une profession. Elles permettent avant tout de poser les fondements d'une approche historique du film, alors qu'à long terme prévalu une certaine nonchalance dans les critères de travail touchant à ce patrimoine. Les premiers collectionneurs à leur début, malgré leur souci de sauvegarde du patrimoine et la valeur de leur travail, ne se sont pas préoccupés de garder et de définir leurs sources, ils ont mélangé des copies en croyant compléter le film ou revenir à une «version intégrale» sans se soucier de la pluralité des versions du film ni de l'authenticité de ces rajouts.

De plus en plus de chercheurs s'attachent à définir leurs sources avec précisions, en partant de l'objet copie ou négatif au lieu de ne citer qu'un titre général de l'œuvre. Or cet intérêt se trouve entravé par la difficulté d'accéder aux copies et surtout par un manque de formation à l'étude du matériel filmique, alors que les formations universitaires avaient privilégié l'analyse esthétique et historique, ou l'approche créatrice. Parmi ceux qui ont permis une revalorisation de l'étude du matériel filmique dans l'historiographie du cinéma en Suisse, figurent Roland Cosandey, Yvonne Zimmermann, Pierre-Emmanuel Jaques ou Laurent Guido. Ils considèrent l'élément consulté (positif, négatif) comme la référence lorsqu'on étudie une œuvre. C'est pourquoi ils entretiennent une étroite relation avec la Cinémathèque suisse, d'où ils tirent leurs objets d'analyse.

La multiplicité des versions devient également un objet d'attention du fait des nouvelles possibilités offertes par les éditions DVD. La recherche universitaire aussi commence à s'en préoccuper, comme par

¹ Voir la liste à l'adresse suivante: http://www.focal.ch/cgi-bin/cf/f_schools/list.cfm



Figure 1. Formats non standard, collection Cinémathèque suisse.

En haut à gauche, photogramme de *Au Jardin d'acclimatation, Paris, 1* (1896, Fonds Joly Normandin conservé à la Cinémathèque suisse). Format à 5 perforations par photogramme (copie positive. 2004-0980-00). En haut à droite, photogramme issu d'une animation en boucle, impression sur pellicule. Le film est découpé et perforé après impression (2010-0488-00). En bas, photogramme du film *les Collants noirs*, Terence Young, France, 1960. Technirama (négatif image 2001-0038-00) (Cinémathèque suisse, clichés Richard Szotyri).

exemple le groupe de recherche «Film Pluriel» de l'Université Paris III, dirigé par Michel Marie et François Thomas. Il s'agit de reconnaître que derrière un titre de film se cachent souvent plusieurs identités, plusieurs œuvres conservées dans des copies différentes.

Et cependant, peu de formations universitaires mènent à un diplôme. L'université de Paris VIII Saint Denis, par exemple, est la seule en France à offrir une formation en Master, intitulée «Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels». Elle présente l'avantage de constituer, en deux ans, de bons fondements déontologiques et de permettre une approche pratique par deux stages obligatoires, l'un en France, l'autre à l'étranger, dans des institutions avec lesquelles elle a signé une convention. Elle se fonde sur l'idée selon laquelle le travail des archives cinématographiques diffère tellement entre pays et institutions qu'il est nécessaire d'avoir au moins deux approches de leur fonctionnement durant la formation.

Durant plusieurs années, une formation MEDIA pour la restauration de films proposait une approche internationale dans plusieurs institutions européennes mais elle a été supprimée: les métiers des archives sont encore mal définis et les débouchés professionnels fort aléatoires. Le coût de la formation et le peu de certitude sur l'avenir des étudiants ne pouvaient pas motiver un plan d'études sur de nombreuses années.

Mais il existe de très nombreuses formations courtes, ou formations continues sur le thème des archives cinématographiques: séminaires, comme ceux que dispense régulièrement *Memoriav*², colloques, summer school de la FIAF (Fédération internationale des archives du film), internship de l'IPI (Image Permanence Institute) de Rochester, du MOMA (The Museum of Modern Art), options comme celle du Master en théories et pratiques du cinéma organisé par Réseau Cinéma CH₃, à laquelle collabore la Cinémathèque suisse. Ces cours ne prétendent pas former à un métier mais sensibiliser des professionnels ou des étudiants en cinéma aux problèmes du patrimoine cinématographique, faire naître peut-être quelques vocations, permettre la mobilité entre cinémathèques et renforcer les compétences des professionnels. Là encore, même lorsqu'il s'agit de formations courtes, elles donnent de l'importance à la connaissance de différentes institutions et de leurs méthodes. De plus, si l'on regarde de plus près l'option du Master suisse,

on y retrouve le souci d'allier une approche scientifique, celle de l'analyse de la pellicule à un intérêt pour la valorisation à la fois du contenu des œuvres et de leur matérialité.

La formation initiale que dispensent ces quelques cours théoriques ou pratiques existants, quoique incomplète, n'en est pas moins très utile pour poser les fondements du métier d'archiviste et d'historienne du film, tant pour ce qui est de l'éthique que des méthodes. Elle offre un point de vue extérieur, venu du monde de l'université et de la recherche sur des métiers qui sont encore en voie de construction et commence à initier une méthodologie en lien avec le reste des politiques patrimoniales, et celle des beaux-arts en particulier. Toutes les avancées de la réflexion en matière de restauration de peinture, de recherche de l'original, d'éditions critiques et de versions pour ce qui est des livres devraient peu à peu être absorbées dans la réflexion touchant au cinéma. Ces cours et cycles, pratiqués à l'intérieur ou à l'extérieur des archives cinématographiques, permettent d'avoir une approche globale de l'ensemble du travail qui s'effectue dans les institutions, de l'archivage jusqu'à la valorisation du patrimoine, une approche historique – quelles étaient les méthodes pratiquées au début de la constitution des cinémathèques, quelles sont celles d'aujourd'hui et une approche critique par rapport à ces pratiques, en vue de réfléchir sur les questions philologiques qui restent encore en suspens.

Cependant, ces formations n'en restent pas moins isolées et le patrimoine cinématographique, contrairement aux autres arts, ne fait pas l'objet d'une matière d'enseignement. On étudie l'histoire du cinéma, l'analyse filmique, mais rarement l'aspect technique du support, des appareils...

Le rôle des cinémathèques et des archives filmiques: transmission et conservation du savoir

L'essentiel de la formation aux métiers des archives cinématographiques reste donc l'apprentissage «sur le tas» ou apprentissage pratique dans les institutions. De façon plus évidente encore que pour les autres disciplines, il demeure impossible d'aborder l'immense éventail des cas particuliers hors des lieux où ils sont conservés. Je me limiterai dans mon approche aux seuls exemples que j'ai réellement pu approfondir, la Filmoteca Española de Madrid, où j'ai travaillé plusieurs années et la Cinémathèque suisse où j'ai été engagée il y a une année.

² <http://fr.memoriav.ch/>

³ <http://www.reseau-cinema.ch/>

C'est l'aspect de «chantier» que j'aimerais aborder dans cet article sur la formation interne au sein des cinémathèques, caractéristique à la fois due à la nouveauté de la problématique de la conservation dans ce domaine mais aussi aux bouleversements techniques qui ne cessent d'obliger ces institutions à une adaptation permanente, et par conséquent à une spécialisation de leurs acteurs.

Les métiers des archives cinématographiques sont encore à définir, aujourd'hui et demain. Ils passent par une prise de conscience de la richesse des procédés et de la nécessité de se confronter à des exemples pratiques qui ne se trouvent qu'au sein des institutions consacrées à la conservation des matériaux. Ils passent par la formation – ce qui est déjà connu – et la recherche – ce qui reste à apprendre. Et cela à tous les niveaux et tous les postes, en ce qui concerne le catalogage, les modes de conservation, la restauration: une coordination est absolument nécessaire pour recenser puis comprendre les techniques des éléments présents dans l'archive. Les métiers de documentalistes cinéma sont parfois très bien enseignés dans certaines Hautes Ecoles, comme l'HEG de Genève, dans sa filière «information documentaire», où de nombreux spécialistes viennent présenter des cas concrets de formats et de types d'éléments. Mais ce n'est que par la pratique et le contact quotidien avec les matériaux et le terrain que les professionnels peuvent assimiler l'immense quantité d'informations que leur apporte la théorie. Devant l'évolution de la recherche et des connaissances, ils doivent s'adapter et il leur faut inventer de nouvelles méthodes de description toujours plus précises afin de ne pas oublier

des caractéristiques importantes au moment du catalogage. Là encore il s'agit d'un véritable défi.

Chaque archive cinématographique, parce qu'elle conserve avant tout le patrimoine de sa production nationale, se caractérise par des matériaux spécifiques: l'industrie cinématographique suisse, par exemple, regorge de films 16 mm monté en A et B, ce qui constitue une spécificité, puisque cette technique a depuis longtemps été abandonnée dans d'autres pays européens. Ce procédé, surtout utilisé dans le format 16mm pour éviter de voir les collages à chaque changement de plan en projection, consiste à alterner les plans sur deux bobines. Il est donc absolument nécessaire que tous les collaborateurs de la Cinémathèque suisse connaissent le fonctionnement et les enjeux de cette technique, afin de conserver en même temps que l'objet «négatif» le savoir qui permettra de pouvoir le reproduire et le sauvegarder plus tard. De nombreuses archives ont perdu ce savoir et leurs négatifs originaux montés en A et B constituent un problème quasiment insoluble, les laboratoires cinématographiques ayant aussi pour la plupart abandonné cette pratique depuis longtemps. D'où l'importance non seulement de conserver les objets physiques, mais leur histoire. C'est en cela que le métier d'historien des techniques cinématographiques fait partie du travail de conservation lui-même. Il en est indissociable, puisque sans lui on perd le monde de lecture de l'objet, on ne sait plus le reproduire et quelquefois même le projeter (fig. 2).

D'un autre côté, certaines techniques pionnières n'ont été utilisées qu'une fois ou très peu. Du fait de leur caractère expérimental, elles n'ont servi qu'à la

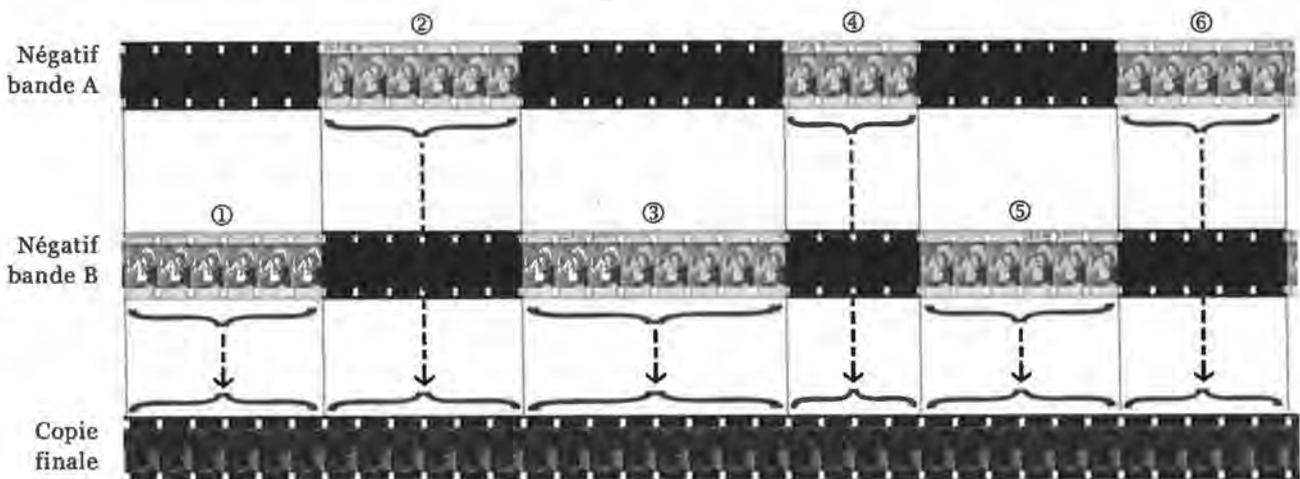


Figure 2. Schéma explicatif du montage en A et B (Caroline Fournier).

réalisation d'un nombre limité de films et il existe rarement une documentation suffisante pour comprendre leur fonctionnement. Par exemple, si l'on pense à la variété des essais de procédés couleur, il est nécessaire de comprendre la technique employée à l'époque pour pouvoir reproduire la nouvelle copie de sauvegarde actuelle, la restauration du film, surtout lorsqu'il s'agit des systèmes de séparation de couleurs ou ceux pour lesquels c'est la lentille du projecteur qui devait faire sortir les couleurs d'une trame noir et blanc de la pellicule. Le Dufaycolor, le Kinemacolor, le Chronochrome, le Rouxcolor, le procédé Keller-Dorian Berthon, le Dugromacolor ne sont que quelques exemples de la longue liste de procédés couleurs expérimentaux qui exigent un savoir afin d'être reproduites le plus fidèlement possible.

Ne citons qu'un exemple. Le Cinefotocolor, procédé catalan, était adapté par son inventeur, Daniel Aragonés, chef d'un laboratoire à Barcelone, pour chaque film, afin d'améliorer son résultat. C'est pourquoi presque aucun des quelques dix films réalisés avec ce procédé ne peut être traité et reproduit de la même manière. Chaque cas exige une étude particulière, qui passe parfois, comme pour le film *Rumbo*, de Ramón Torrado (1949) par la redécouverte de la caméra qui a servi à son tournage. L'analyse de son objectif bicolore à double vitesse d'obturation et du manuel publié par José Luis Fernández Encina sur les systèmes de couleur existant en 1949⁴, dont le Cinefotocolor, système propre à l'Espagne, nous ont permis de recomposer l'histoire de cette technique et de pouvoir, à partir des négatifs originaux de séparation en noir et blanc (correspondant aux filtres bleu et rouge) ainsi que d'une bande annonce en couleurs, reproduire une copie complète du film (fig. 3).

Cet exemple nous montre bien la nécessité permanente de recherche et d'auto-formation à des techniques qui ne sont pas recensées dans les manuels, et ce cas particulier est révélateur d'un nombre non négligeable de problèmes qui se posent lors de la restauration filmique⁵. C'est en documentant chaque restauration que nous effectuons que nous pouvons livrer aux spectateurs et aux chercheurs les informations qui sont inévitablement perdues lors des nouveaux tirages. Toute restauration implique des choix, qu'il faut citer, afin que celui qui reprend l'analyse de l'œuvre puisse déjà comprendre comment on s'est éloigné de l'original. Grâce à ce travail de documentation, il est possible d'apprendre des autres et de ne pas croire qu'un nouveau tirage est une copie à l'identique de l'élément dont on part.

«Documents» de RÉSEAU PATRIMOINES, Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, n° 12, 2011.

A l'ère du numérique.

Le problème s'aggrave avec le numérique, car la lecture des fichiers peut devenir tout simplement impossible si l'on perd l'information sur leurs codecs et leurs formats. En effet, les formats numériques, ainsi que les appareils de lectures, les programmes et leurs actualisations deviennent si rapidement obsolètes que la vision de l'historien des techniques cinématographiques doit pouvoir s'orienter non seulement vers le passé mais aussi vers le présent, appelé à se transformer sans cesse.

Or la complexité technologique, la multiplication vertigineuse des formats remplissent ce même historien d'une certaine angoisse face à son impuissance à tout maîtriser. Il sent que le média glisse de la technique à la technologie, des schémas de machines et d'appareils de laboratoire à des codes aux travers desquels il ne voit rien. Et cela alors même qu'il est loin de maîtriser les techniques du passé ! Un format «.avi» enregistré avec certains codecs ne peut se visionner que grâce à un programme qui ne livre pas dans son extension le secret de son enregistrement. C'est pourquoi le numérique est aussi le règne des métadonnées, nécessairement contenues dans le document lui-même afin de préserver les informations qui maintiendront sa lisibilité ou sa conversion dans un autre format plus actuel.

Pour une conclusion

Les problématiques du travail au quotidien changent, mais les questions restent les mêmes: comment conserver le ou les originaux, leurs couleurs, leur qualité – les compressions successives qu'opèrent les changements de formats impliquent généralement une perte d'informations –, leurs versions ? C'est à l'aune de nos erreurs passées, qui ont consisté à arriver trop tard et à ne pas prendre note des techniques en cours au moment où elles étaient en vigueur, que nous pouvons aujourd'hui considérer l'importance de la transition numérique, car les données numériques sont beaucoup plus fragiles et difficiles à conserver que le nitrate.

Le défi de la formation au quotidien consiste à devoir préserver les savoir faire qui se sont succédés jusqu'à ce jour mais aussi à ne pas oublier le présent et la rapidité de ses changements. C'est grâce à ce travail que l'on peut valoriser le patrimoine cinématographique dans ses spécificités, dans son fonds comme dans sa forme, dans sa matière et dans sa pluralité:

⁴ JOSÉ LUIS FERNÁNDEZ ENCINAS, *Técnica del cine en color*, Patronato de Publicaciones de la Escuela Española de Ingenieros Industriales, Barcelone, 1949.

⁵ Le travail de restauration de *Rumbo* a été réalisé par la Filmoteca Española.

montrer les films, collaborer avec les chercheurs et les historiens, combler les attentes des cinéastes en conservant leurs œuvres telles qu'elles ont été déposées. Les cinémathèques et leurs acteurs, du documentaliste au projectionniste, ont pour mission de

conserver le caractère vivant des œuvres qui dorment sur les étagères en attendant d'être montrées. ■

Caroline Fournier, conservatrice à la Cinémathèque suisse, Penthaz



Figure 3. Photogramme issu de la bande-annonce de *Rumbo* de Ramon Torrado, 1949, Espagne (Filmoteca Española). L'image résulte du procédé couleur Cinefotocolor. Il s'agit de la bande-annonce en couleur d'époque, dont on est parti pour tirer de nouvelles copies (Filmoteca Española, Madrid, cliché Caroline Fournier).

Publications de RÉSEAU PATRIMOINES, Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud.

Le Patrimoine existe, nous l'avons rencontré. Etats généraux du 6 décembre 1997. Lausanne 1997, 182 p.

Patrimoine et Constitution. «Documents» n° 1. Lausanne 1998, 33 p.

Les acteurs du patrimoine. «Documents» n° 2. Lausanne 1999, 46 p.

Inventaires et recensements. «Documents» n° 3. Lausanne 2000, 64 p.

Propos libres sur le patrimoine. «Documents» n° 4. Lausanne 2001, 69 p.

www.patrimoine-vd.ch. «Documents» n° 5. Lausanne 2002, 62 p.

Fragments pour une histoire du cinéma amateur en Suisse. «Documents» n° 6. Lausanne 2005, 49 p.

Les archives littéraires. «Documents» n° 7. Lausanne 2005, 52 p.

Qu'as-tu fait de tes cent ans? Palais de Rumine 1906-2006. «Documents» n° 8. Lausanne 2006, 96 p.

Les Géotopes. Curiosités méconnues du patrimoine vaudois. De l'inventaire à la mise en valeur. «Documents» n° 9. Lausanne 2007, 49 p.

Réseau PatrimoineS a dix ans. Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud. «Documents» n° 10. Lausanne 2008, 112 p.

Le patois vaudois, patrimoine culturel immatériel. «Documents» n° 11. Lausanne 2009, 114 p.

